



MILLE-FEUILLE

DU

CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster



Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshelet News	7
Pa'had David	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman.....	17
Mayan Haim.....	21
Koidinov	25
La Daf de Chabat.....	26
Autour de la table du Shabbat.....	30
Haméir Laarets.....	32
Bnei Shimshon	36



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

CHOFTIM

Notre *Paracha* s'ouvre avec le verset: «Tu établiras des juges et des magistrats à toutes tes portes» (Dévarim 16) et *Rachi* d'interpréter les derniers mots comme signifiant «dans chaque ville», ou plus précisément, comme l'indique le *Midrache Sifrei*: «Dans tous les lieux où tu habites», y compris ceux hors d'Israël. Plus loin dans la *Paracha*, au chapitre 19 du *Séfer* de *Dévarim*, il est question des villes de refuge, dans lesquelles un homme qui avait tué accidentellement pouvait fuir, trouver la sécurité et expier sa négligence. Le *Midrache* (Yalkout Chimoni Siman 788) entreprend une comparaison entre les juges d'une part, et les villes de refuge d'autre part: «Les juges sont établis en Terre d'Israël ainsi qu'à l'extérieur, tandis que les villes de refuge ne sont implantées qu'en Terre d'Israël.» Une telle comparaison laisse entendre une relation entre eux. Celle-ci peut s'entrevoir à travers le sens du mois d'*Eloul* – le mois de la *Téchouva*, au cours duquel nous lisons toujours la *Paracha* de *Choftim*. En effet, nous distinguons principalement deux phases dans la *Téchouva*: le remords causé par ce qui a été commis (la prise de conscience de la faute), et l'engagement d'agir différemment à l'avenir (l'attachement à la sainteté). Les deux sont inextricablement liés. Car la seule preuve de la sincérité du remords est l'engagement ultérieur d'avoir une conduite plus vertueuse dans la vie. Être plein de regret pour le passé sans rien changer au comportement n'est qu'un geste creux. Ces deux phases de la *Téchouva* correspondent respectivement aux «juges» et aux «villes de refuge», et apparaissent dans le mois d'*Eloul*. Il est rapporté dans la littérature *'Hassidique* que le mois d'*Eloul* est, en termes de temps, ce que les villes de refuge étaient en termes d'espace. C'est assurément un mois de refuge et de *Téchouva*, un temps

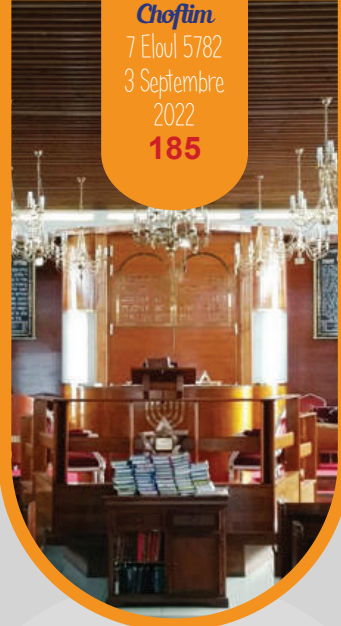
protégé, dans lequel un homme peut se détourner des fautes du passé, et se consacrer à un avenir nouveau et sanctifié. Ainsi, faisons-nous remarquer que les premières lettres des mots: «[...S'il n'y a pas eu guet-apens et que D-ieu Seul] ait conduit sa main – אֱלֹהֵי יְהוָה [Ina Léyado Véssanti Lékhà], il (le meurtrier par inadvertance) [se réfugiera dans un des endroits que] Je te désignerai [une ville de refuge]» (Chémot 21, 13), forment le mot אֱלֹהֵי (Eloul). Par ailleurs, le mois d'*Eloul* est le mois de l'examen de conscience, où chacun doit se demander si ce qu'il a accompli durant l'année était conforme à la Volonté divine. Et si la réponse est négative, il doit se repentir et s'engager vers un avenir plus proche de D-ieu. Ainsi, *Eloul* est le mois où nous nous jugeons nous-mêmes, établissant «juges et des magistrats à nos portes.» On comprend alors pourquoi des juges et des magistrats devaient être nommés hors d'Israël, car nos Sages disent: «Ne juge pas ton semblable tant que tu ne t'es pas trouvé à sa place» (Avot 2, 4): Nous devons prendre conscience et évaluer le mal réalisé (situé hors de la «Terre sainte»). En revanche, la ville de refuge ne se trouvait qu'en Terre d'Israël. Car un homme ne peut trouver véritablement l'expiation tout en restant attaché à l'environnement qui l'a conduit au péché. C'est pourquoi, il lui faut fuir en «Terre d'Israël», c'est-à-dire vers la sainteté, pour y trouver refuge. La *Téchouva* d'*Eloul* non seulement constituera la préparation nécessaire pour les bénédictions de *Roch Hachana*, mais aussi, nous donnera le mérite de la Délivrance, comme l'affirme nos Sages: «...La Thora a déjà promis que les Juifs se repentiront finalement, à la fin de leur Exil, et ils seront immédiatement libérés» (voir HaRambam – Lois de la *Téchouva* 7, 5).

Collet

«Pourquoi le mot Tsédek (justice) est-il répété dans notre *Paracha*?»

Le Récit du Chabbat

Rav Meïr Sim'ha de Dvinsk recevait souvent un de ses amis proches, grand érudit en Thora, et tous deux tiraient un grand plaisir de leurs discussions compliquées et parfois agitées. Il invita un jour cet ami à l'accompagner à la synagogue où l'un de ses fidèles, moins instruit en *Talmud*, donnait un cours entre *Min'ha* et *Ma'ariv*. Rav Meïr Sim'ha



Chofim
7 Eloul 5782
3 Septembre
2022
185

Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 21h13



Motsaé Chabbat: 21h18

1) De *Roch 'Hodech Eloul* jusqu'au dix *Tichri* (Yom Kippour) [de l'année qui suivit la Sortie d'Egypte], *Moché Rabbénou* est monté pour la troisième fois sur le *Mont Sinai* pour recevoir les Seconde Tables de la Loi (signe du Pardon divin relatif à la faute du Veau d'Or). Durant ces quarante jours, on fit retentir le *Chofar* dans tout le camp, pour informer que *Moché* était de nouveau monté sur la Montagne, afin qu'ils ne s'égarent pas de nouveau vers l'idolâtrie [voir *Pirké DéRabbi Eliézer* 45]. Aussi, la coutume *Séfarade* est-elle de se lever plus tôt que d'habitude durant ces jours et de se rendre à la synagogue pour réciter les *Séli'hot* (supplications). Cependant, nous ne disons pas de *Séli'hot*, ni le jour de *Roch 'Hodech* lui-même, ni les jours de *Chabbath*.

2) La tradition répandue dans la plupart des communautés est de réciter les *Séli'hot* aux premières heures du matin, avant l'office de *Cha'harit*. La raison à cette tradition est relative à ce qui est mentionné dans le *Zohar Ha-Kadoch*, selon lequel aux premières heures du matin, les «*Hassadim*» (les bontés d'*Hachem*) se propagent dans le Monde, comme il est dit dans les *Téhilim*: «La journée, *Hachem* ordonne Sa Bonté», alors qu'à partir de l'heure de *Min'ha*, jusqu'à *Hatsot* (la moitié de la nuit), s'éveillent les «*Dinim*» (les rigueurs d'*Hachem*) dans le Monde.

(D'après *Chou'hane Aroukh Ora'h 'Haïm Simane* 581)

לעילוי נשמות

à Sassi Ben Fredj Atlani à 'Haï Israël Ben Emma Sim'ha Ouaki à Esther Bat 'Hanna Assayag à Dan Chlomo Ben Esther à Meyer Ben Emma à Fraoua Bat Nona à Saouda Mazal Bat Aouicha Marciano à Haziza Bat Sol Ovadia à Méir Ben Marcelle Mazal Tubiana à Moché Abourmade Ben Chlomo



La perle du Chabbath

Il est écrit dans notre Paracha: «**Intègre** תָּמִים (Tamim) tu seras avec l'Eternel, ton D-ieu» (Dévarim 18, 13). **Rachi** commente: «Marche avec Lui avec intégrité, aie confiance en Lui, et ne scrute pas l'avenir. Mais accepte avec intégrité tout ce qui t'adviert, et alors tu seras avec Lui et tu seras Sa part.» Le **Rambam** dans son **Séfer Mistvot** [Mitsva positive huit] écrit: «...Nous avons reçu le Commandement d'avoir un cœur intègre avec Lui, ainsi qu'il est dit: 'Intègre tu seras avec l'Eternel, ton D-ieu'. Il s'agit de consacrer notre cœur uniquement à Lui, de croire que c'est Lui seul qui a tout fait et qu'Il sait tout du vrai futur. Seul de Lui nous pouvons chercher les événements à venir, par Ses Prophètes ou Ses hommes pieux, à savoir par les Ourim et Toumim. On ne doit pas chercher à savoir auprès des astrologues et l'on ne doit pas croire que leurs prédictions s'accompliront. Mais, si l'on entend une de leurs paroles, l'on doit dire que tout est entre les mains du Ciel, c'est Lui qui change le cycle des étoiles et des astres, selon Sa volonté... Il est dit dans le dernier chapitre de Pessa'him (113b): D'où tirons-nous que l'on ne doit pas consulter les Chaldéens? C'est qu'il est dit: 'Intègre tu seras avec l'Eternel, ton D-ieu'...» L'importance de ce Commandement peut s'apprécier au vu des mots du **Baal HaTourim**. Concernant notre verset, il écrit: תָּמִים (Tamim) (est écrit) avec un grand Tav (Tav Rabbati) [pour dire]: Si tu te comportes avec intégrité, (cela sera considéré) comme si tu avais accompli (la Thora) de Alef jusqu'à Tav». Dans son livre **Séfer Guématriot** [I, Inyanim Chonim 152], **Rabbi Yéhouda Ha'Hassid** explique que Yaacov Avinou est qualifié d'homme intègre (comme il est dit: «Yaacov, homme intègre תָּם [Tam], résidait dans les tentes» - Béréchit 25, 27), car il incarne le comportement de: «**Intègre** תָּמִים (Tamim) tu seras avec l'Eternel, ton D-ieu» [voir aussi **Zohar Chela'h 163a**]. Aussi, comme l'enseigne le **Talmud** [**Houlin 91b**]: «l'image de Yaacov était gravée sur le Trône de Gloire.» **Rabbi Yéhouda Ha'Hassid** ajoute que si le mot תָּמִים (Tamim) est écrit avec un grand «Tav», c'est parce qu'elle est la vingt-deuxième lettre de l'alphabet. Or, Yaacov Avinou correspond à la **vingt-deuxième** génération depuis Adam Harichone, comme cela est indiqué dans la **Michna** [**Avot, 5, 2**]: «Il y eut dix générations depuis Adam jusqu'à Noa'h. . . Il y eut dix générations depuis Noa'h jusqu'à Abraham» [Abraham correspond donc à la vingtième génération, Its'hak à la vingt-et-unième et Yaacov à la vingt-deuxième]. Afin de mieux saisir la relation entre la Mitsva de תָּמִים (Tamim), Yaacov Avinou et la lettre Tav, rapportons un commentaire du **Baal Chem Tov** [voir **Toldot Yaacov Yossef sur Béréchit**]: La lettre «Alef», première de l'alphabet, évoque le plus haut niveau de révélation du divin dans la Création. Ainsi, la lettre «Alef» indique clairement l'existence et la présence du Créateur: «**Aloufo** Chel Olam – le Maître du Monde». Ainsi, plus nous nous éloignons de la première lettre, plus le niveau de dévoilement de D-ieu diminue et forcément la dissimulation du Créateur grandit. Par conséquent, la lettre «Tav», dernière lettre de l'alphabet, indique la plus grande dissimulation de D-ieu (**Ester Panim**). A partir de là, le **Baal Chem Tov** nous révèle que notre but est que même dans la plus grande dissimulation du Créateur - celle de la lettre «Tav», nous devons continuer à croire avec une foi sincère que la lettre «Alef» - Le «**Aloufo Chel Olam**» existe et dirige tous les événements du monde, comme l'enseigne le **Rav Alchikh** sur notre verset: «Tu dois te comporter avec intégrité, que le Tout-Puissant se comporte avec toi dans la Miséricorde ou qu'Il se comporte avec toi avec Rigueur (**Ester Panim**). Tu ne dois pas remettre en question les actions du Tout-Puissant ...» C'est d'ailleurs particulièrement dans les situations les plus obscures (symbolisées par la lettre «Tav») que l'on prouvera devant notre Créateur notre force d'intégrité dans notre foi envers **Hachem**. L'uniformité de notre intégrité (dans le «Tav» comme dans le «Alef») est la marque de Yaacov Avinou, celui qui incarne l'Attribut de Miséricorde reliant la «Lumière» de la Bonté (la lettre «Alef») à l'«Obscurité» de la Rigueur (la lettre «Tav»).

s'installa à sa place habituelle et se plongea dans l'étude, pendant que son visiteur prenait place à la table où était donné le cours. L'enseignant n'avait pas prononcé sa première phrase que l'ami du Rav commençait à l'accabler de questions, car ce qu'il venait de dire s'écartait du véritable sens du texte. Les auditeurs étaient très embarrassés, se rendant compte que leur maître était incapable de se mesurer à celui qui l'avait interpellé. Voyant que la situation était en train de dégénérer, **Rav Meïr Sim'ha** intervint dans le débat et dit à son visiteur: «Vous qui ne savez distinguer entre votre gauche et votre droite, voilà que vous reprenez le Rav!» Heureux de constater que leur Rabbin avait décidé de prendre la défense de leur enseignant habituel, les auditeurs suggérèrent à l'étranger de s'entretenir en tête-à-tête avec **Rav Meïr Sim'ha** pour définir l'origine de l'erreur commise. Déconcerté par l'intervention de son ami, le visiteur lui demanda: «Mes questions étaient tout à fait justifiées! Pourquoi avez-vous ainsi réagi?» «Il est écrit (dans **Mo'éd Qatan 5a**) à propos du verset de **Téhilim** (50,23): «... Quiconque dirige וְשָׁם -VéSam) avec soin sa conduite, Je le ferai jouir de l'aide divine.» Cet enseignement s'appuie sur la lecture du mot וְשָׁם -Véssam, lequel est écrit, surmonté d'un point gauche, et donc se lit Véssam, alors qu'il pourrait l'être d'un point à droite et se lire Vécham (c'est celui qui sait évaluer la perte d'une Mitsva par rapport à son gain et le gain d'une Avéra par rapport à sa perte - **Rachi**). L'exemple proposé par la **Guemara** est celui d'un élève qui avait pour habitude de poser à son maître une foule de question, sauf pendant la période des fêtes où de nombreux auditeurs étaient présents, car il craignait de lui soumettre un problème qu'il aurait été incapable de résoudre et de lui faire ainsi honte en public.» «Il était tout à fait inadéquat de poser des questions à ce malheureux pendant qu'il enseignait à des gens simples. Il représente pour eux tout le judaïsme, et leur inspire une profonde estime. En dénigrant ses propos, vous risquez de détruire le respect qu'ils lui portent, ainsi qu'à la Thora en général. En agissant comme vous l'avez fait, vous avez montré votre incapacité à comprendre ce qu'a voulu dire la **Guemara** en remplaçant le Sine par le Chine. Voilà pourquoi j'ai dit que vous ne savez pas distinguer entre la gauche et la droite...»

Réponses

Il est dit: «C'est la justice, la justice צֶדֶק צֶדֶק (Tsédek Tsédek) que tu poursuivras, afin que tu vives et que tu prennes possession du pays que l'Eternel, ton D-ieu, te donne» (Dévarim 16, 20). Rapportons différents commentaires pour expliquer la répétition du mot צֶדֶק (Tsédek – justice). **1) Rachi** commente: «Pars à la recherche d'un bon tribunal» [même si n'importe quel tribunal peut juger un accusé contre son gré, c'est néanmoins une Mitsva pour le demandeur de s'adresser à un tribunal excellent – **Sifté 'Hakhamim**]. **2) Dans le même ordre d'idée, le Or Ha'Haïm** commente: «... Ceci est un avertissement pour vous que si dans une ville se trouvent deux hommes extrêmement sages et deux autres également certifiés mais pas aussi brillants que les deux premiers, vous ne devrez pas dire que puisque les deux (derniers) sont (suffisamment) compétents, il ne faut pas déranger les plus brillants... Vous devrez (au contraire) toujours rechercher le juge le plus renommé pour qu'il agisse en tant que juge dans tout litige dans lequel vous êtes impliqué.» **3) Le Ramban** rapporte plusieurs commentaires: **a)** «...La raison de la répétition [du mot Tsédek] est d'indiquer que les juges doivent juger le Peuple avec un jugement juste, et vous devez aussi rechercher constamment la justice en allant de chez vous à l'endroit des grands Sages...» **b)** «La justice (Tsédek) - c'est Son Attribut de Justice dans le monde... Si vous vous jugez vous-même [sachant d'où vous venez, et où vous allez, et devant qui vous allez rendre compte et rendre compte] vous vivrez. Sinon, **Il vous jugera** (Tsédek) et confirmera [Son jugement sur vous] contre votre volonté.» **c)** «... La première justice se réfère à la justice réelle [Emet], celle de la Gloire Divine... Et quelle est la seconde justice? C'est cela qui effraie les justes [les faisant craindre qu'ils ne méritent peut-être pas le Monde à Venir].» **d)** «... Vous devez juger dans votre cour [pour obtenir] la justice, y poursuivre la justice et [essayer de] l'obtenir, afin que vous puissiez vivre dans le Monde à venir avec la seconde justice [correspondant] à la grande lumière cachée pour les justes pour les Temps à Venir.» **4) Ibn Ezra** commente: «... Moché répète le mot justice pour indiquer qu'il faut rechercher la justice, que l'on gagne ou que l'on perde.» **5) Terminons notre analyse avec un commentaire allégorique du Ben Ich 'Haï:** «Après l'Exil d'Egypte, il y a eu quatre autres Exils [Babel, Perse, Grèce et Edom]. Pour chacun d'entre eux, il y a eu un קֶץ - Kets) (une fin d'exil). Celui-ci s'est produit grâce au mérite de [l'étude et de l'accomplissement de] la Thora. Nos Sages enseignent que la Thora est appelée Tsédek (justice) [voir **'Houlin 89a**]. C'est l'allusion contenue dans la phrase «צֶדֶק צֶדֶק Tsédek Tsédek tu poursuivras»: Les quatre (ד – Dalet de valeur numérique 4) fin d'exil (קֶץ – Kets) [ces trois lettres forment le mot צֶדֶק Tsédek] s'acquièrent grâce au mérite de la Thora appelée צֶדֶק Tsédek «que tu poursuivras» (durant ton exil).

PARACHA CHOFETIM 5782

NE JUGE PAS TON PROCHAIN

. « Des juges et des forces de l'ordre, tu établiras dans toutes tes portes que l'Eternel ton Dieu te donne, et ils jugeront le peuple selon la justice » (Dt 16, 18). Le peuple d'Israël a de nouveau le bonheur de mettre en pratique ce commandement de la Torah. En effet, durant près de vingt siècles d'exil, le peuple devait s'accommoder aux lois des nations tout en préservant les exigences de la Torah. Dieu merci, aujourd'hui qu'une partie du peuple est revenue sur sa terre, dans un pays libre et indépendant, il est permis d'espérer qu'il remettra en honneur les directives de la Torah dans tous les domaines, pour mériter la bénédiction et la protection divines. Si certains pensent qu'Israël est un peuple comme les autres et doit décider de son destin, les nations du monde sont là pour lui rappeler qu'il est un peuple singulier, lié qu'il le veuille ou non, à ses origines et à sa vocation de peuple de « prêtres et de nation sainte ».

LA TORAH PARLE AU SINGULIER ET AU PLURIEL

La Torah ayant été donnée à « l'assemblée de Jacob à titre d'héritage », concerne également chaque membre de cette assemblée à titre individuel. Ce fait, explique l'emploi dans la Torah, tantôt du pluriel, tantôt du singulier, en ce qui concerne les commandements divins en insistant sur la responsabilité collective et individuelle, assurant ainsi la pérennité de la Torah et par là même, la pérennité du peuple juif, malgré toutes les tentatives des nations, de mettre fin à son existence physique et spirituelle. Aussi, il arrive souvent que nos Sages interprètent des lois, ne concernant en apparence que la collectivité, en les appliquant à l'individu pour lui montrer le chemin de la spiritualité et de la sainteté. Pour la Torah, est saint tout homme « qui craint père et mère, qui observe le Shabbat, qui ne se tourne pas vers les idoles, qui ne vole pas et ne trompe pas son prochain, qui ne jure pas pour le mensonge, qui ne dresse pas d'embuche devant l'aveugle... etc. (cf. *paracha Qedochim* , Lv 19, tout le chapitre)

« POUR TOI » : UNE INVITATION A LA RESPONSABILITE INDIVIDUELLE

Afin d'aider l'individu à connaître la sérénité et le bonheur en ce monde, la Torah lui recommande de se doter de tuteurs sur lesquels il peut s'appuyer pour éviter des écueils dans le domaine matériel, et surtout dans le domaine moral et spirituel : ces tuteurs se trouvent en lui-même. Et comme l'homme vit en société, il a tendance à regarder les autres afin de les imiter ou de les juger. La Torah lui recommande alors : **Chofetim vechoterim titène lekha** « donne- toi des juges et des agents d'exécution ». **Titène lekha** « tu te donneras », littéralement « pour toi », signifiant que la Torah invite chaque individu à se servir des possibilités que Dieu lui a accordées, à savoir son intelligence et sa capacité de juger de chaque situation, pour en tirer le meilleur parti, avant de regarder les autres pour les imiter ou les juger. En d'autres termes, la Torah invite la personne à réfléchir avant d'agir, à être consciente de l'importance et de la conséquence de ses actes, en faisant référence à la Sagesse et la Morale de la Torah.

MAIS SACHE PRENDRE CONSEIL ET TE FAIRE AIDER : LE MAÎTRE ET L'AMI

Il arrive que la personne n'arrive pas toute seule à décider comment agir pour le mieux. C'est en ce sens que dans les Pirké Avot, Rabbi Yehoshoua ben Perahya donne le conseil suivant : « Fais-toi un Rav, un précepteur (auprès de qui tu trouveras aide et conseil quand tu es dans le doute ou quand tu te sens perdu) et acquiert un compagnon (un ami fidèle). Le choix d'un ami fidèle est plus difficile mais c'est un soutien précieux aussi bien dans la joie que dans la détresse. Ce sont là des tuteurs humains, grâce à qui l'homme ne se sentira jamais abandonné à lui-même.

JUGE AVEC BIENVEILLANCE

Et puisque l'homme a tendance à juger autrui, qu'il prenne l'habitude de juger autrui favorablement, avec indulgence et bienveillance, comme il aimerait être jugé par les autres. C'est ce qui explique la suite du conseil de Rabbi Yehosoua ben Pérahya : **lekaf zekhouth** « et juge tout homme favorablement », en lui prêtant de bonnes intentions et en le faisant bénéficier d'un a priori d'innocence.

DIFFICULTE D'APPRECIATION DU COMPORTEMENT D'AUTRUI

Hillel va plus loin que Rabbi Yehoshoua ben Perahyia en disant « Ne juge pas ton prochain avant de t'être trouvé à sa place ». Devant cette difficulté d'apprécier à sa juste mesure le comportement d'autrui, non seulement il faut le juger favorablement, mais c'est encore mieux de s'abstenir de le juger, car il est impossible de se mettre à la place de quelqu'un, tant il est indispensable de maîtriser un grand nombre d'éléments pour se le permettre. En effet tout homme est le fruit de son origine, de son éducation, de son vécu, de ses espérances, de son caractère, de ses besoins, de la tendance de la société dans laquelle il évolue, et de l'état d'âme de la personne au moment où on la juge.

L'EXEMPLE DU ROI MENACHE

Dans le Talmud (Sanhédrin 102b), l'auteur rapporte l'histoire de Rav Achi qui voulait présenter à ses disciples le cas des trois rois d'Israël qui n'avaient pas droit au monde futur. Après avoir évoqué le cas de Jéroboam et de Achab, il dit : « Demain nous parlerons de **notre ami** Menaché ». Durant la nuit, le roi Menaché lui vint en rêve et lui exprima son indignation d'avoir été traité familièrement par l'expression « mon ami ». [...] Ils discutèrent de Torah et Rav Achi lui dit : Si tu es si érudit en Torah, comment as-tu pu pratiquer tant d'actes d'idolâtrie ? Le roi Menaché lui répondit : « Si tu avais vécu dans ma génération, tu aurais soulevé les pans de ta tunique afin de courir plus vite pour te rendre au temple idolâtre, car en ce temps-là, le penchant pour l'idolâtrie était très puissant dans le monde ». Le texte du Talmud conclut : c'est pourquoi il ne faut pas juger autrui avant d'être à sa place »

« TON PEUPLE »

De ce récit, nos Sages rappellent qu'aucun homme n'est au-dessus de la condition humaine et que placé dans les mêmes conditions, il n'est pas certain qu'il aurait agi différemment de celui qu'il s'apprête à condamner. C'est ce qui explique qu'il faille juger favorablement son prochain en essayant de lui trouver, comme à chaque défaillance de soi-même, une circonstance atténuante. Le Rabbi Dov-Ber de Loubavitch dit que ce principe présidait certainement à la parole de Dieu à Moïse, lorsque Dieu lui annonça que le peuple avait confectionné un Veau d'or « Va descends : car **ton** peuple s'est corrompu » (Ex 32,7). Les Israelites s'étaient dégradés par leur péché et auraient mérité une condamnation sans appel, même de la part de Moïse. Mais en disant « **ton peuple** » Dieu voulait rappeler à Moïse qu'il faisait partie de ce peuple dont il avait la responsabilité et que par conséquent, il était de son devoir de le juger favorablement pour plaider en sa faveur. Le Rabbi Dov-Ber en tire la leçon pour le mois d'Eloul, le mois de l'examen de conscience où chacun doit se demander si ce qu'il a accompli était tout ce qu'il pouvait accomplir. Et si ce n'est pas le cas, il doit se repentir et s'engager à faire mieux à l'avenir.

JUGER AUTRUI : L'ORIGINE DE LA MEDISANCE

En général, la tendance à juger autrui se manifeste surtout dans le sens de la critique, du mépris et du dénigrement ; on juge autrui pour se donner de l'importance et un sentiment de suffisance. L'expression de ce jugement se traduit par le « *lashone hara'* », le colportage et la médisance. Ces propos malveillants sont doublement destructeurs : le *lashone hara'* ternit l'image de Dieu qui se trouve en l'autre, rabaisse celui qui en est l'objet aux yeux de ses semblables, provoquant des ravages incalculables, mais en même temps le *lashone hara'* ternit l'âme de la personne qui croit proférer des paroles anodines. Le seul remède est de s'habituer à juger favorablement son prochain.

MESURE POUR MESURE : LE JUGEMENT DU CIEL

La tradition nous enseigne le principe de *Midda Kénéguèd Midda* , « Mesure pour Mesure », à savoir que dans le Tribunal céleste , on agit avec la personne de la même manière qu'elle s'est comportée envers autrui. Celui qui juge favorablement autrui sera jugé favorablement par le Ciel. En regardant les autres avec clémence on mérite soi-même la clémence de Dieu et d'être jugé par Dieu comme un père juge son fils avec amour, pitié et miséricorde (traité Chabbat 151b). Le Hafetz Haïm dont le combat spirituel de toute sa vie fut le refus de la médisance, insiste sur le fait que chaque fois que la personne juge autrui, elle prépare son propre jugement futur au Ciel .Pour bénéficier de la Présence divine afin que notre vie soit harmonieuse et heureuse, nous devons étudier la Sagesse et la Morale qui nous offrent « un ordre intérieur, purifient notre âme et nous permettent de jouir de l'indulgence divine au jour du jugement dernier, afin d'être inscrits dans le Livre de la vie ». (A. Hassan)



La Parole du Rav Brand

« Tu établiras des juges et des policiers dans toutes les villes que D.ieu te donne, selon tes tribus, et ils jugeront le peuple avec justice. Tu ne porteras atteinte à aucun droit, tu n'auras point égard à l'apparence des personnes, et tu ne recevras point de présent, car les présents aveuglent les yeux des sages et corrompent les paroles des justes. Recherche la justice autant que tu le peux afin que tu vives et possèdes le pays que D.ieu te donne », (Dévarim 16,18-20).

Et dans la *Amida*, nous prions tous les jours trois fois pour que la justice soit instaurée comme autrefois, ainsi que l'avait promis le prophète Yéchaya (1,26). Dans cette onzième *Berakha*, nous disons : « Et délivre-nous de la tristesse et de l'affliction », car la vie dans une société qui ne respecte pas la justice fait souffrir. Cette *Berakha* est précédée par celle où nous prions pour le *kibouts galoutot*, que D.ieu nous rassemble en *Erets Israël*, comme Il nous l'avait promis : « Ton Dieu ramènera tes captifs et aura compassion de toi, Il te rassemblera du milieu de tous les peuples chez lesquels D.ieu t'aura dispersé... D.ieu circonscrit ton cœur et le cœur de ta postérité, et tu aimeras ton D.ieu... Il fera retomber toutes ces malédictions sur tes ennemis, sur ceux qui t'auront haï et persécuté. Et toi, tu reviendras à D.ieu... Ton D.ieu te comblera de biens en faisant prospérer tout le travail de tes mains, le fruit de tes entrailles, le fruit de tes troupeaux et le fruit de ton sol ; car D.ieu prendra de nouveau plaisir à ton bonheur, comme Il prenait plaisir à celui de tes pères... », (Dévarim 30,3-9).

Il s'agit de l'époque du *Machiah*. Rachi rapporte : « Il est difficile de parvenir à ce rassemblement comme si D.ieu devait prendre chacun individuellement et le conduire en *Erets Israël*. » Mais puisqu'à l'époque du *Machiah*, la vie en *Erets Israël* sera très agréable, et qu'il n'y aura plus ni famine ni guerre, ni jalousie ni rivalité, car les bienfaits seront distribués en abondance, et les délices sans nombre » (Rambam, Rois 12,5), pourquoi les juifs hésiteraient-ils à y revenir ?

Nos Sages (*Méguila* 17b) ont classé les 19 bénédictions de la *Amida* en suivant la chronologie de leur réalisation, établie par les prophètes. La neuvième *Berakha* rapporte la bénédiction de la nourriture en *Erets Israël*. Elle précède la dixième, celle du rassemblement du peuple, car avant cela, D.ieu bénira – après une longue absence, la terre étant restée stérile durant l'exil des juifs – *Erets Israël* avec de quoi assurer les besoins alimentaires des enfants d'Israël. Puis dans la onzième, on prie pour l'instauration de juges incorruptibles, et dans la douzième pour la disparition des méchants et des traîtres. Des juges incorruptibles sont en effet une condition sine qua non pour la mise en échec des méchants.

Puis dans la treizième, on prie pour la réussite des œuvres des justes.

Dans la quatorzième, pour le retour de la présence divine dans Jérusalem et la préparation de la royauté du *Machiah*.

Dans la quinzième, on prie pour la victoire du *Machiah*, puis pour l'acceptation des prières juives et la restauration des sacrifices dans le Temple. Quant aux promesses selon lesquelles « il n'y aura plus ni famine, ni guerre, ni jalousie, ni rivalité, car les bienfaits seront distribués en abondance », elles se réaliseront une fois achevés le processus de la venue du *Machiah* et la reconstruction du Temple. Mais la réunion des juifs en *Erets Israël* les précèdera, avant même l'instauration de juges incorruptibles et la disparition des méchants. C'est à cause de leur présence, de l'injustice et de la souffrance qu'elles causent que nous comprenons, entre autres, l'hésitation des juifs à émigrer spontanément vers *Erets Israël*. C'est alors « comme si D.ieu devait prendre chacun individuellement et le conduire en *Erets Israël* ». Et comme le laissent entendre les versets cités, certains juifs ne reviendront vers D.ieu qu'après avoir constaté que D.ieu a bien châtié ceux qui les avaient persécutés. Ce n'est qu'à ce moment que leur âme perturbée et traumatisée retrouvera l'apaisement, et qu'ils renoueront avec D.ieu et Son amour.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

➤ La Torah nous enseigne plusieurs lois concernant l'établissement de la justice dans le pays. Vient ensuite, la punition de celui qui transgresse l'interdit de *avoda zara*. ➤ Bien qu'à l'époque du prophète Chmouël, Hachem fut « déçu » que les béné Israël demandent un roi, Moché évoque d'ores et déjà

plusieurs lois concernant le roi.

➤ Hachem rappelle que les Cohanim et Léviim n'ont pas de part dans la terre d'Israël, ils ont toutefois droit à 24 «cadeaux».

➤ Nous avons ensuite une série de Mitsvot concernant les habitudes des goyim à ne pas reproduire. La Torah poursuit ensuite avec le sujet du meurtrier involontaire.

➤ Nous pouvons apprendre

plusieurs lois concernant les témoignages, suivies de lois concernant la guerre.

➤ Pour terminer, la Torah ordonne au tribunal d'enquêter sur le cadavre humain dont nous ne connaissons pas l'histoire. Il faudra à cette occasion briser la nuque d'une génisse afin de pardonner le «meurtre».

Enigme 1:

Yirmiyahou Hanavi a écrit la *meguilat Eikha*, qui était le fils de Yirmiyahou ?

Enigme 2:

Sylvain propose un pari à son voisin. «Je te parie 10 euros que si tu me donnes 20 euros, je te donnerai 30 euros en retour.» Est-ce intéressant pour le voisin ? Justifiez votre réponse.



Enigmes

Enigme 3:

Qui a le « cœur chaud » ?



Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	18:22	19:38
Paris	20:13	21:19
Marseille	19:54	20:55
Lyon	19:59	20:02
Strasbourg	19:51	20:57

N°303

Pour aller plus loin...

1) Il est écrit (16-18) : « choftim véchotrim titène lékha békhol chéarékha ». Le terme « lékha » paraît visiblement superflu. Pour quelle raison la Torah l'a-t-elle alors ajouté ?

2) A quels enseignements font allusion : Le double emploi du terme « tsédek » (tsédek tsédek tirdof) ?

Et le mot « yévarachta » composant le passouk 16-20 ?

3) Pour quelle raison, la Torah a-t-elle choisi d'écrire le sujet du « michpat » (lo taté michpat, 16-19) et le sujet de la « tsédaka » (tsédek tsédek tirdof, 16-20) chacun dans un passouk différent et non réunis dans un même passouk (ces deux notions étant en effet liées étroitement l'une à l'autre) ?

4) Il est écrit (18-19) : « véhaya haïche acher lo ychma el dévaraï acher yédabère bichmi anokhi édroch méimo » (ce sera l'homme qui n'écouterà pas mes paroles, qui parlera en mon nom, que moi-même réclamerai de lui). Qui est précisément l'homme parlant au nom de D... auquel notre passouk fait allusion ?

5) Il est écrit (20-7) au sujet d'un homme qui s'est fiancé : « oumi haïche acher érasse icha vélo léka'ha ». Qu'est-il bon de faire (très bonne Ségoula) pour un homme n'ayant pas encore trouvé son zivoug (sa moitié) et qui rencontre des difficultés pour se marier ?

6) Il est écrit (21-7) : « véanou véamérou yadénou lo chafkhou ète hadame hazé véénénou lo raou ». Pour quelle raison la lettre « hé » apparaît-elle dans le « ketiv » (mot tel que la Torah l'écrit) du terme «chafkhou» alors que le « kri » (mot tel que la Torah orale nous demande de le lire) voudrait normalement que ce terme prenne un « vav » à la fin (ce vav marquant grammaticalement la 3^e personne du pluriel pour un verbe conjugué au passé : « lo chafkhou », ils n'ont pas versé) ?

Yaacov Guetta

Quelques coutumes et recommandations pour le mois d'Elloul

Le **Minhag Séfarade** est de réciter les **Séli'hot** à partir du lendemain de **Roch 'Hodech Elloul** (Ch.A 581,1), tandis que le **Minhag Ashkénaze** est de commencer à les réciter la semaine où tombe Roch Hachana, si ce n'est que Roch Hachana tombe lundi ou mardi auquel cas on débute la semaine précédant Roch Hachana.

Aussi, l'habitude des **Ashkénazim** est de sonner le **Choffar** à partir de **Roch 'Hodech Elloul** jusqu'à la veille de Roch Hachana (non inclus) [Rama 581,1 et 581,3].

Cette coutume était également répandue dans certaines communautés d'Afrique du Nord à la différence que l'on sonnait également le choffar la veille de Roch Hachana [Otsar Hamikhtavime 3, 1779 ; Ateret Avot 2 perek 16,23 qui rapporte qu'ainsi était la coutume au Maroc ainsi qu'à Alger ; Voir toutefois le Alé Hadass 8,3 qui rapporte qu'en Tunisie on sonnait le Choffar pour la 1ère fois le jour même de Roch Hachana. Et ainsi était en réalité la coutume autrefois dans les communautés séfarades ainsi qu'il en ressort des propos du Tour (Voir aussi le Sefer Keter Cheme Tov Tome 6 page 11)].

A priori, on récitera les **Birkot Hatorah** avant de commencer les **Séli'hot** [Hazon Ovadia page 5].

Il est important de savoir que l'essentiel de la récitation des **Séli'hot** se situe dans le cœur, la concentration et l'acceptation du joug divin. **C'est pourquoi on fera attention à ne pas prononcer certains passages** (comme le vidouï, vayaavor, anénou ...) **dans la hâte, mais en prenant soin de scruter nos actes et revenir à une Techouva sincère et complète** [Hazon Ovadia page 20 à 23].

Il sera donc préférable de réciter peu de seli'hot (en sautant certains passages) avec ferveur que de tout lire mais sans prendre le temps de prendre conscience à ce que l'on dit [Or Létsion 4 perek 1,3].

On tâchera de faire attention à marquer un arrêt dans le passage de "**Vayaavor**" entre le 1er Hachem et le second [Ben Ich 'Haï Ki Tissa ot 11].

Les érudits et étudiants en Torah ne devront pas craindre d'occasionner un **Bitoul Torah** même si pour se lever aux **Séli'hot** ils devront se coucher un peu plus tôt, et donc diminuer un peu d'étude au cours de la soirée [Birké Yossef 581,6 ; Voir aussi le Chemech Oumaguen Tome 3 siman 57,1 ainsi que le Or Létsion Tome 4 perek 1,3].

Il est également vivement recommandé d'augmenter nos bonnes actions à l'approche de Roch Hachana [Or Létsion 4 perek 1,5].

Aussi, on s'efforcera de se concentrer davantage dans la Amida pendant le mois de elloul et plus particulièrement dans la 5ème berakha : « **Hachivénou** ». En effet, le mois de **Elloul** est une période propice à ce que la Techouva soit acceptée. Au cours de la récitation de cette bénédiction, il sera bon de penser également à l'ensemble des juifs et plus particulièrement à ses proches qui se sont écartés de la Torah et de prier qu'Hachem les oriente au repentir [Hazon Ovadia page 25].

David Cohen

Enigme 1: Il s'agit du livre de Chir Hachirim (7,10) (de Chéloro Hamélèkh) : « Vé'hikèkh Kéyène Hatov ».

Enigme 2: Dans un même temps, Timothée et Alban courent respectivement 80 et 100 mètres. Dans un autre temps, Alban et Vincent courent respectivement 75 et 100 mètres. Nous supposons, pratiquement exact, que les trois sportifs courent à vitesse constante ; le plus rapide est Vincent suivi de Alban et enfin de Timothée. Dans le temps nécessaire à Vincent pour parcourir 100 mètres, Alban parcourt 75 mètres et Timothée les 80 centièmes des 75 mètres d'Alban.

$80 \times 100 \times 75 = 6080 \times 100 \times 75 = 60$ Timothée court donc 60 mètres.

Pour atteindre le poteau en même temps que Vincent, Timothée devra partir avec 40 mètres d'avance.

Rébus: Lot / Tas / Quille / Roux / Pas / Nîmes / Bas / Miche / Pattes

Réponses n°302 Devarim

Jeu de mots

Les grands maires sont parfois des hommes

Devinettes

- 1) Qu'est-ce que la Torah assure si l'on nomme de bons juges ? (Rachi, 16-20)
- 2) « Par le témoignage de deux ou trois témoins, on condamnera à mort ». Si deux témoins sont valables, pourquoi nous dire 3 aussi ? (Rachi, 17-6)
- 3) De quelle tribu sont issus les Cohanim ? (Rachi, 17-9)
- 4) Quel pays est réputé pour posséder beaucoup de chevaux ? (Rachi, 17-16)
- 5) Combien de femmes avait David Hamélékh ? (Rachi, 17-17)
- 6) Sous quelle condition le fils du roi hérite du trône de son père en priorité avant tout homme ? (Rachi, 17-20)

Echecs

Comment les noirs
peuvent-ils
faire mat en 2 coups ?



Réponses aux questions

- 1) Le mot « lékha » (toi) vient ici enseigner à l'homme : « juge et introspecte-toi d'abord » : « tichpot (mot apparenté à Choftim) kodem kol ète atsmékha », en vérifiant si toutes tes kavanot et actions s'inscrivent dans le bien, et sois après « chotère » (singulier de Chotrim) sur ta personne (efforce-toi, tel un officier de l'ordre, de faire appliquer à ton yetser ce que tu as jugé bon d'accomplir, et qui répond donc parfaitement à la volonté de Hachem). (Rav Moché Feinstein)
- 2) L'anagramme du mot « véyarachta » est « vétichri ». Quant au double emploi du terme « tsédek », celui-ci renvoie au fait que durant le mois de Tichri (vétichri), tu t'efforceras davantage de prendre possession » (véyarachta) et de « poursuivre » (tirdof) la mida du 'hessed, en donnant doublement la tsédaka (d'où le double emploi de tsédek) afin d'obtenir plus de mérites en ce mois de jugement ! ('Hida, Dévach léfi)
- 3) Pour nous enseigner qu'il y a une différence fondamentale entre l'exercice du michpat et de la tsédaka. En effet, le michpat doit être exercé et rendu avec beaucoup de « métinoute » (circonspection), comme il est dit « soyez circonspect, patient dans le jugement (Avot 1-1), alors que la tsédaka doit être au contraire faite avec zèle et empressement. (Kéli Yakar)
- 4) Il s'agit du fondateur du christianisme. Rémez ladavar : les lettres finales des mots « anokhi edroch méimo » forment le surnom de J.C « Yéchou » (Notarikone: yima'h chémo vézikhro)
- 5) C'est une très bonne Ségoula pour ce célibataire « endurci », de lire tous les jours avec une grande kavana et une grande sim'ha le cantique de la mer Rouge (chirat hayam). (Séfer Hamidot, Erekh Ha'hinoukh, 'hélek chéni ote alef)
- 6) Cette lettre hé (ayant pour guématria 5) fait allusion au fait que les Zékénim déclarent ne pas avoir privé le niftar découvert dans un champ de ces 5 choses: de nourriture, d'eau ou de boisson, de vêtements, de lieu pour dormir, de l'avoir accompagné sur plusieurs mètres (lévaya) en prenant congé de lui (Zékher Tov, rapporté par le Talélé Orot).

Pour dédicacer un feuillet :

Shalshelet.news@gmail.com

Rabbi Ezra 'Hamawi

Rabbi Ezra 'Hamawi est l'un des plus grands sages de Syrie, d'une stature extraordinaire, qui a illuminé le ciel du judaïsme d'Alep par sa Torah et sa sagesse, sa compréhension et son intelligence. L'institution de Torah « Yisma'h Ezra » a publié un livre à sa mémoire, du nom de « Ich Haya BaAretz », du gaon Rabbi Acher Ezra 'Hamawi, l'arrière-petit-fils du Rav, qui a rassemblé et rédigé une biographie en y mêlant une description de ses habitudes et de sa façon de vivre pendant toute son existence, depuis sa naissance à Alep jusqu'à ses dernières heures sur terre dans le quartier de Mekor Baroukh à Jérusalem.

Le grand gaon Rabbi Ezra 'Hamawi était d'une souche noble et sainte qui remontait au roi David. Il a grandi et a été élevé à Alep, ville de sages et d'érudits. Il a reçu l'essentiel de sa Torah du gaon Rabbi Avraham 'Haïm Ades, le « ba'al roua'h hakodech ». Il exerçait une influence extrêmement étendue et veillait à renforcer et à établir l'observance des 613 mitsvot absolument partout. Avec une rare intelligence et un immense enthousiasme mêlés d'un extrême dévouement, il mena des luttes avec droiture pour ce qui est sacré

pour Israël, sans avoir peur des difficultés ni des obstacles qu'on dressait devant lui. Son nom est attaché à de nombreux événements et sa signature apparaissait fièrement dans toute annonce ou lettre qui renfermait une mission sacrée dans l'accomplissement de la volonté d'Hachem, que ce soit dans sa jeunesse comme membre du Beth Din ou dans sa vieillesse quand il était à la tête du Beth Din de Syrie. Il s'est efforcé de remplir toutes les tâches qu'il a assumées d'un véritable contenu et d'y verser la vie et l'attachement à la charge sainte que lui avaient confiée les Sages de sa génération. Rabbi Ezra était très mêlé à la vie de la communauté juive, que ce soit de par son poste de Roch Avot Beth Din ou dans le cadre du Beth HaMidrach qu'il avait fondé dans sa ville pour des avrekhim exceptionnels, qui comptaient entre autres : Rabbi Raphaël Chelomo Laniado, et celui qui fut le premier Roch Yéchiva de la yéchivat Porat Yossef, le gaon Rabbi Yéhouda Attiya (Asslan). Pendant quarante-cinq ans, Rabbi Ezra a mérité de donner des jugements de vérité. Pendant ces années-là, il fut en réalité l'associé du Saint béni soit-Il dans la Création du monde, comme le disent nos Sages dans le traité Chabbat (10a) : « Tout juge qui donne des jugements de vérité, c'est comme s'il était l'associé du Saint béni soit-Il dans la

Création du monde ». C'est ce que témoignent sur lui des guéonim qui connaissaient toute sa valeur et sa compétence, que ce soit dans l'analyse des arguments des plaignants un par un, ou l'explication de ses décisions de façon totalement claire. Par le mérite de son intelligence et de sa grande finesse, qui s'exprimaient dans les séances au Beth Din, il a mérité qu'en fin de compte, après des milliers de dossiers qu'il avait examinés, fait des compromis, pris des décisions dans une harmonie totale avec les membres du Beth Din, les grands de la génération l'ont remarqué et nommé Roch Avot Beth HaDin de la communauté de Syrie, tâche qu'il assumait jusqu'au jour où il partit pour la Terre Sainte en 1935.

C'est en effet cette année-là que son désir de Tsion fut le plus fort, et bien que sa vue se soit beaucoup affaiblie à cette époque, il alla s'installer à Jérusalem. Là il se fit connaître aux Sages de Jérusalem et à ses rabbanim qui se groupèrent autour de lui pour échanger avec lui des paroles de Torah. Pendant onze ans, les habitants de Jérusalem méritèrent de profiter de sa lumière, qui s'éteignit en 1946, à la quatrième lumière de 'Hanouka. Il est enterré au mont des Oliviers.

David Lasry

Pélé Yoets

Être intègre ...
c'est marcher avec D.

La Torah nous enjoint de marcher avec D. de manière intègre (Dévarim 18,13). Rachi (ad. loc.) explique qu'il faut avoir confiance en Lui, et ne pas scruter l'avenir. Il faut savoir accepter avec intégrité tout ce qui nous advient, et ainsi nous serons avec Lui. Les Proverbes (10,9) nous enseignent également que quiconque marche dans la droiture, marche avec sécurité.

Nous retrouvons cet adjectif d'intègre, "Tam", utilisé à propos des deux illustres personnages que sont Yaacov (Béréchit 25,27) et Iyov (Iyov 1,1).

Si un homme veut être intègre, il ne devra pas essayer de connaître l'avenir à travers des tirages au sort, ou tout type de procédés divinatoires. Il ne devra pas souffrir des possibles ennuis du lendemain, mais plutôt décharger son fardeau sur Le Maître de l'Univers et Lui faire confiance dans sa gestion des problèmes. De même, il ne s'efforcera pas de savoir ce qu'il y a dans le cœur de son prochain. En revanche, il fera attention de ne pas commettre de tromperie dans un but cupide, mais il agira avec droiture. Il ne pensera pas aux affaires de ce bas-monde, ni même à sa propre subsistance. Il ne s'adonnera qu'à la Torah de Dieu, et elle sera son objet de méditation jour et nuit (Téhilim 1,2).

Doté d'une telle qualité, il peut être assuré qu'Hachem ne lui refusera pas le bonheur (Téhilim 84,12), car ceux qui cherchent D. ne manqueront d'aucun bien (Téhilim 34,11). (Pélé Yoets Temimout)

Yonathan Haïk

De la Torah aux Prophètes

Cette année encore, et à notre plus grand regret, le Messie tant attendu n'ayant toujours pas pointé le bout de son nez, nous devons continuer à vivre en exil (y compris ceux qui ont la chance d'habiter en Terre sainte, vu que le Beith Hamikdash n'est

toujours pas reconstruit et que les nations du monde nous asservissent). Bien entendu, nos Sages savaient pertinemment que la longueur de cet exil risquait d'en décourager plus d'un. Par conséquent, ils instituèrent la lecture de plusieurs Haftarot spéciales durant la période suivant le jeûne du 9 Av. Ceci afin d'éviter que le peuple perde espoir en la venue du libérateur. Nous lirons donc ce Chabbat la quatrième Haftara des Haftarot dites « de consolation ». Il s'agit des écrits du prophète Yéchaya. Celui-ci nous exhorte à faire confiance à l'Eternel, qui tient toujours Ses promesses, et a juré de nous protéger de nos ennemis.

Yehiel Allouche

Le prélèvement de la Halla

La Torah nous ordonne de prélever une partie de la pâte et de l'offrir au Cohen. Toutefois, il lui était défendu de consommer ce prélèvement en état d'impureté.

À notre époque, le Temple n'étant malheureusement pas encore reconstruit, et l'ensemble du peuple juif ayant (au moins) une présomption d'impureté, il convient de brûler la pâte prélevée. Techniquement, il est pratique

d'entourer le prélèvement d'une double couche d'aluminium et de le déposer sur le gaz. S'il est difficile de brûler le prélèvement, il est possible de le jeter, entouré de deux enveloppes. Il suffit de prélever une partie minime de la pâte, et telle est la coutume dans les communautés séfarades. Toutefois, certaines communautés ashkénazes ont pour usage de prélever la mesure d'une olive (l'équivalent de 27 g). On ne prélèvera cette mesure que si l'on a l'intention de brûler le prélèvement.

S'il est destiné à être jeté, on prélèvera moins de 10 g de pâte. La Torah nous ordonne de procéder au prélèvement, seulement en terre d'Israël, et seulement lorsque la majorité du peuple juif se trouve sur sa terre. À notre époque, le prélèvement ne relève donc 'que' d'un décret rabbinique. En effet, nos Sages ont institué l'obligation de prélever la pâte, même en dehors d'Israël, afin que cette loi ne soit pas oubliée.

Mikhael Attal

La Question

La paracha de la semaine nous évoque le commandement d'instituer un roi.

Ainsi le verset nous dit : « Tu placeras sur toi un roi qu'Hachem ton D-ieu choisira, du sein de tes frères tu placeras sur toi un roi, tu ne pourras pas mettre sur toi un homme étranger qui n'est pas ton frère ».

Cette formulation paraît étonnante à plusieurs égards. En effet, le verset aurait pu se contenter de nous dire : « Tu placeras sur toi un roi qu'Hachem ton D-ieu aura choisi au sein de tes frères », sans avoir besoin de nous dire à nouveau de le placer sur nous. De plus, si le verset vient conclure

qu'il nous est interdit de nous mettre un homme étranger à notre tête, il n'était pas nécessaire de nous signifier en plus que ce roi doit obligatoirement venir du sein d'Israël. Comment comprendre ces répétitions ?

Rabbi Moché de Kouvrine répond que le terme utilisé pour dire au sein de tes frères מקרב vient de la même racine que celui utilisé pour parler de proximité קירבה.

Dès lors, nous pouvons comprendre le verset d'une manière différente. Dans un premier temps, celui-ci vient nous ordonner de placer un roi à notre tête. Suite à cela, il continue en nous explicitant la fonction ultime de ce roi : faire régner une PROXIMITÉ

(une union) et la fraternité dans le peuple, afin que puisse être placée sur ce peuple fraternel LA royauté du Roi des Rois qui ne peut être considéré comme couronné sur terre que si le peuple est unifié.

Ainsi, nous pouvons lire le verset de la manière suivante : "tu placeras sur toi un roi qu'Hachem ton D-ieu choisira, (afin que) de la proximité de tes frères (qu'il devra consolider) tu placeras un (autre) roi sur toi (Hachem)..."

Et pour que cette mission puisse réussir, le verset conclut en précisant que le roi lui-même devra faire partie de cet ensemble fraternel comme il est dit : "tu ne pourras pas mettre sur toi un homme étranger qui n'est pas ton frère"

G. N.

La Force d'une parabole

Durant Eloul nous redoublons de prières et de Selihot car ce mois nous invite à renouveler notre relation avec Hachem. Cette période est également l'occasion de réfléchir à ce qui occupe notre quotidien pour éventuellement y apporter des modifications en termes de priorité.

Rav Ra'hamim Haï Houita nous donne une parabole en ce sens. C'est l'histoire de 2 hommes qui quittent ce monde en même temps et qui se présentent donc ensemble au tribunal céleste. Un était un grand tsadik, l'autre beaucoup moins. La cour céleste se tourne vers le tsadik et lui demande quel était son emploi du temps sur terre. L'homme commence à décrire son quotidien: "Ma soirée commence par la prière de arvit, j'ai ensuite mon cours de Halakha. Après je rentre chez moi pour manger et prendre un bon café, j'étudie un

peu puis je fais le chéma et je vais dormir. Après ce repos, je me lève et après un bon café, j'étudie des michnayot jusqu'à l'heure de la Tefila. Je rentre chez moi pour le petit-déjeuner et me rends ensuite à mon travail. Une fois celui-ci terminé je prends quelques minutes de repos et un bon café pour ensuite faire minha. J'étudie ensuite jusqu'à l'heure de arvit." Après ce descriptif, le tribunal céleste décide de le récompenser sur chaque prière, chaque étude et chaque verre de café.

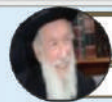
A l'écoute du verdict, le second homme se dit que son quotidien n'est finalement pas si différent du premier. Il dit alors : "Je n'ai pas à mon actif des prières et de l'étude mais en termes de repas et de café j'ai été au moins aussi bon que le précédent."

Le tribunal se mit à rire et lui expliqua que les heures de table n'étaient pas sujettes à récompense. L'homme, choqué par ce verdict, ne comprend pas

cette justice à 2 vitesses. La cour lui explique alors que lorsqu'un agriculteur vient vendre son blé, bien que lors de la pesée on trouve souvent de la poussière et des cailloux au fond des sacs, il est normal de lui régler l'ensemble du sac. Par contre, celui qui viendrait uniquement avec des sacs de sable ne pourrait pas imaginer retirer le moindre euro de cette marchandise. Ainsi lui dit-il : "les pauses et repas de ton ami font partie intégrante d'un quotidien chargé de lumière, il mérite donc d'être récompensé également pour cela." Nous pensons souvent que notre activité spirituelle s'arrête en sortant de la synagogue ou de la maison d'étude, en réalité chaque ligne de l'emploi du temps trouve sa place dans notre service divin. Le fait d'y penser permet d'aborder chacune des étapes avec joie et motivation.

Avoténou sipérou lanou

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Ruben est un très bon garçon qui apprécie et respecte grandement ses parents. Par un vendredi bien pluvieux, son père glisse en trottinette et tombe au sol dans un grand fracas. Il arrive bien heureusement à se relever tout seul mais se rend rapidement compte que son pied a bien enflé. Il décide donc de se faire raccompagner en taxi pour ne pas trop forcer sur son pied. Dans l'après-midi, alors que son état ne s'est pas amélioré, il décide d'aller aux urgences faire une radio afin de jauger la gravité de sa plaie et savoir comment se soigner. Le médecin lui explique qu'il doit garder le repos afin que son pied désenfle et qu'il se rétablisse rapidement. Mais Ruben connaît son père et sait très bien que celui-ci ne renoncera à aller à la synagogue pour aucun prix. Or, leur Choul se trouve à une demi-heure de chez eux. Ruben sait que son père ne risque pas de se mettre en danger par ce trajet mais qu'il risque tout de même d'aggraver sa blessure, il décide donc d'agir. Il va dans l'armoire de son père, prend ses chaussures puis va les cacher quelque part. L'heure de Min'ha arrivée, son père se met à la recherche de ses chaussures et au bout d'une demi-heure, ne les trouvant pas, il se résigne à prier à la maison à son grand désespoir. Ruben voyant la triste mine de son père, se demande maintenant s'il a bien agi et surtout s'il avait le droit de lui faire de la peine. Quel est le Din ?

Le Sefer Ha'hassidim rapporte le cas d'un homme malade dont les docteurs lui ont clairement signifié qu'il ne devait en aucun cas boire de l'eau et manger tel aliment car il risquerait de se mettre en danger. Mais au bout d'un moment, n'y tenant plus, il demande à son fils de lui apporter un verre d'eau. Son fils refuse évidemment, lui expliquant gentiment qu'il ne veut pas qu'il lui arrive quelque chose de mal. Mais le père s'énerve et lui dit que s'il ne lui amène pas immédiatement, il ne le lui pardonnera ni dans ce monde-ci ni dans le monde futur. Le Sefer ha'Hassidim écrit que malgré tout cela, il ne devra pas le lui donner. Le Sefer Yad Shaoul explique qu'il y a en cela deux raisons. Premièrement, un enfant n'est pas obligé d'écouter son père lorsque celui-ci lui demande de faire une Aveira. Or, dans ce cas, le père enfonce le devoir de la Torah de faire attention à sa santé, et cela même s'il n'en mourra pas obligatoirement. Deuxièmement, en lui apportant un verre d'eau, il aide son père à faire une Aveira, ce qui en soi est interdit car Hachem nous demande de ne pas mettre d'embûche devant son prochain, ce qui inclut aussi le fait de l'aider à faire une Aveira. Le Sefer Kol Gadol rajoute que le fils n'enfreint pas le devoir de respecter ses parents car il ne le fait pas pour son plaisir mais au contraire pour le bien du père qui finira par regretter le fait d'avoir bu. Il est tout de même important de préciser que certains déduisent du Sefer ha'Hassidim que cela est valable seulement s'il y a un véritable danger pour le père.

En conclusion, Rav Zilberstein tranche que Ruben a bien agi et ne devra aucunement regretter son attitude car il a évité à son père une bien plus grande souffrance et peut-être même un danger pour sa vie.

(Tiré du livre Oupiryo Matok Bamidbar, page 343)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

«...Celui qui a peur et a le cœur faible, qu'il aille et retourne à sa maison...» (20/8)

Rachi ramène une discussion :

Selon Rabbi Akiva : Il s'agit d'une personne pétrifiée de peur par la guerre... et qui ne supporte pas de voir une épée dégainée contre lui.

Selon Rabbi Yossi Hagualili : Il s'agit d'une personne qui a peur de ses Averot et c'est pourquoi la Torah le fait rentrer avec ceux qui rentrent pour des raisons liées à la maison, la vigne, la fiancée, pour le couvrir.

Le Tiféret Israël (Sota, Perek 8, Michna 5) pose la question suivante :

Comment Rabbi Yossi Hagualili peut-il dire qu'ils rentrent pour le couvrir alors que la Torah dit explicitement une autre raison, à savoir "de peur qu'il meure en guerre" ?

On pourrait proposer la réponse suivante (inspirée du Sifté 'Hakhamim) :

Commençons par ramener l'explication des mots "de peur qu'il meure en guerre" : Rachi : « Qu'il retourne de peur qu'il ne meure car s'il n'écoute pas les paroles du Cohen il mérite de mourir. »

Ramban : « ...c'est ce qu'il pense lui dans son cœur... »

On constate que si Rachi et le Ramban n'ont pas expliqué tout simplement "de peur qu'il se fasse tuer durant la guerre", c'est parce qu'ils comprennent que si Rabbi Yossi Hagualili dit qu'ils rentrent pour couvrir celui qui a fait des Averot c'est donc qu'eux, n'ayant pas commis d'Averot, se sont assurés de ne pas mourir, ce qui leur crée la question : que signifie donc alors "de peur qu'il meure en guerre" ?

Et là, il y a une divergence entre Rachi et le Ramban.

Selon Rachi : Maintenant que le Cohen a ordonné qu'ils doivent rentrer pour couvrir celui qui rentre à cause de ses Averot, s'ils refusent de rentrer et donc transgressent les paroles du Cohen, cela sera considéré comme une Avera et à présent cette personne risque de mourir en guerre (c'est pour cela que Rachi a attendu le passouk 8 pour expliquer ces mots bien qu'ils se trouvent dans le passouk 7).

Selon le Ramban : La Torah vient nous expliquer que ceux-là ont été choisis spécialement pour couvrir celui qui rentre à cause de ses Averot car ils sont les plus susceptibles de craindre dans leur cœur de mourir mais ce n'est que leur pensée car la réalité est qu'il est certain qu'ils ne mourront pas, c'est pour cela qu'on les fait retourner que pour couvrir celui qui rentre à cause de ses Averot.

Ainsi, selon Rabbi Yossi Hagualili, ce ne sont que les Averot qui peuvent lui faire perdre le bénéfice d'un miracle car s'il n'a pas d'Averot, alors même s'il a peur il sera assuré d'être sauvé par un miracle.

À présent, on pourrait se demander :

Selon Rabbi Akiva, comme l'explique le Ramban, le fait d'avoir peur montre qu'il n'a pas confiance en Hachem et cela engendre qu'il ne mérite pas de miracle et risque effectivement de mourir en guerre, c'est pour cela que celui qui a peur doit rentrer.

Alors pourquoi "celui qui a construit une nouvelle maison..." doivent-ils rentrer ? S'ils ont peur alors ils sont inclus dans "...celui qui a peur et a le cœur faible" et s'ils n'ont pas peur alors ils ne mourront pas, alors pourquoi rentrer ?

On pourrait proposer la réponse suivante :

Il y deux sortes de peur :

1. La peur réelle :

C'est celui qui a dans sa main des Averot. Car comme l'explique le Or ha'Haïm haKadoch, celui qui n'a pas d'Averot mérite un miracle et donc son mazal voit le miracle et est rassuré. Par conséquent, cette personne est entièrement sereine dans son cœur même si l'ennemi en face est plus nombreux, plus armé, plus entraîné et ultra puissant, son cœur est entièrement paisible. C'est pour cela que le Or ha'Haïm haKadoch dit que celui qui part en guerre, même s'il n'a pas connaissance de ses Averot, s'il ressent une crainte et une peur, c'est la preuve qu'il a des Averot dans sa main. Car celui qui part en guerre doit bénéficier d'un miracle pour pouvoir être sauvé. Or, du fait de ses Averot telles que parler entre la mise des tefilin du bras et celle du Roch (Sota 44) ou parler entre yichtabah et le yotser (Choul'han Aroukh 54), celui-ci ne mérite pas qu'on lui fasse ce miracle. Ainsi, puisque son mazal voit le danger très élevé, cela provoque que la personne ressent dans son cœur, une appréhension, une anxiété, une angoisse terrible et devient pétrifiée de peur.

2. La peur que la personne se crée :

Parfois, une personne tient tellement à une chose qu'elle se crée une peur de perdre cette chose même s'il n'y a aucune raison qui justifie cette peur. Ainsi, quand la Torah parle de celui qui a une nouvelle maison, plantation, fiancée, il s'agit d'une personne qui n'a aucune Averot et que son mazal est rassuré et n'a aucune raison d'avoir peur. Mais du fait qu'elle tienne tellement à sa nouvelle maison, vigne, fiancée qu'elle se crée une angoisse de la perdre. C'est tellement précieux qu'elle se crée une peur de ne pas pouvoir profiter de sa nouvelle maison, plantation, elle tient tellement à sa fiancée qu'elle se crée une peur de la perdre et qu'elle se marie avec un autre.

Ainsi, selon Rabbi Akiva, la Torah vient nous enseigner que la peur peut être la conséquence de ses Averot qui sont la cause de la perte d'un miracle et également, la peur elle-même peut être la cause de la perte d'un miracle.

Le Hovot Halevavot (Chaar Habitahone) écrit que celui qui a confiance en autre chose qu'Hachem telle que richesse, homme important, armée, intelligence... alors Hachem l'abandonne dans les mains de ce en quoi il a confiance, mais celui qui place sa confiance en Hachem alors Hachem s'occupe de lui et lui accomplira des miracles.

Mordekhaï Zerbib

PA'HAD DAVID

Chofsim

Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haim Pinto zatsal

« Tu te donneras un roi. »
(Dévarim 17, 15)

Couronner le Saint béni soit-Il et accepter Son joug par l'accomplissement de Ses *mitsvot* constituent notre raison d'être et, tout particulièrement, l'essence du mois d'Éloul.

Pour réveiller le cœur des hommes, la coutume des communautés juives est de sonner le chofar dès le début de ce mois. Le Rambam explique que ces sonneries ont le pouvoir de secouer les gens, comme si elles lançaient l'appel « Réveillez-vous, les dormeurs, de votre sommeil, ceux qui sont endormis, de votre torpeur ! »

Si, pendant le reste de l'année, le Juif plonge dans la léthargie, en Élou, D.ieu s'adresse ainsi à lui : « Réveille-toi ! Rapproche-toi de Moi et recherche-Moi, car Je suis proche de toi. Efforce-toi de corriger ta conduite et de te soumettre à Ma royauté. Si tu le fais, Je Me souviendrai positivement de toi et t'inscrirai pour une vie bonne et pacifique. Mais, si tu restes indifférent à cette opportunité de te rapprocher de Moi, refuses de t'améliorer et de M'accepter comme ton D.ieu, pour poursuivre ta routine, ce mépris de ton Roi risquera de te coûter cher. » Tel est le message que l'Éternel adresse à chacun d'entre nous, pendant cette période.

Comment rester indifférents à cet appel, en sachant que, seulement quelques jours plus tard, nous devons comparaître en justice devant le Créateur et Lui rendre des comptes sur chacun de nos actes ? Comment ne pas craindre d'arriver au jugement sans avocat pour prendre notre défense ? Le roi David lui-même, homme saint et dépourvu de péchés, affirma : « Ma chair frissonne de la terreur que Tu inspires et je redoute Tes jugements. » (Téhilim 119, 120) Que dire de nous, qui commettons tant de péchés ? Combien plus devrions-nous trembler de peur, à l'approche du jugement ! Il nous incombe donc de nous y préparer convenablement, en augmentant nos mérites, qui nous seront d'un grand secours à l'heure critique.

Il y a quelques jours, une femme se présenta à moi quand je recevais le public. Vraisemblablement angoissée, elle tremblait des mains. Inquiet, je me demandais ce qui lui était arrivé. Elle me raconta, en larmes, que les médecins, soupçonnant qu'elle était atteinte de la terrible maladie, lui avaient dit de faire urgemment plusieurs

maskil
LÉDAVID

L'acceptation
du joug divin,
essentiel
du mois
d'Élou



examens. Elle redoutait le pire et attendait impatiemment les résultats. Elle était donc venue me demander une bénédiction pour qu'ils soient bons.

Évidemment, je la bénis de tout mon cœur et la rassurai en lui prononçant des paroles de foi. Mais, en ces instants, j'eus la pensée suivante : « Cette femme avait subi des

examens et, apeurée, attendait les résultats. Or, dans quelques jours,

nous aussi devons faire des « examens »,

puisque D.ieu examinera scrupuleusement nos actes. Nous attendrons ensuite les « résultats », le dénouement de notre jugement. Comment ne pas être saisis de peur, tout au moins comme cette dame ? Comment rester indifférents et ne pas nous préparer des défenseurs ? Nous avons l'opportunité de nous améliorer, d'adoucir la rigueur de notre sentence par le biais de la prière, de la *tsédaka* et du repentir. Comment l'homme peut-il ignorer sa piètre situation et ne pas s'efforcer de l'améliorer ? » Voilà les réflexions que me suscita la visite de cette pauvre femme. Pourvu que l'éveil que j'ai éprouvé grâce à elle lui tienne lieu de mérite et contribue à sa guérison !

En réalité, le seul souvenir de tous les malheurs traversés l'année passée devrait nous faire trembler. Combien de gens que l'on côtoyait ont-ils disparu ! Or, tout ceci avait été décrété à Roch Hachana. En ce jour redoutable, D.ieu décide le sort de toutes Ses créatures – qui vivra, qui mourra, qui s'enrichira, qui s'appauvrira, qui mènera une existence paisible et qui une existence agitée, etc. Car, comme nous l'affirmons dans la prière de *moussaf* : « En ce jour est fixé le sort de chaque pays : le quel verra la guerre, le quel aura la paix, le quel souffrira de la famine ou jouira de l'abondance. En ce jour chaque créature est jugée et destinée à la vie ou à la mort. Qui pourrait se soustraire au recensement de ce jour ? »

Il va sans dire que l'étude de la Torah doit constituer l'essentiel de nos préparatifs au jour du jugement. Il incombe à chacun d'entre nous de s'engager à réserver une plage horaire quotidienne à l'étude. Une telle résolution représente le meilleur avocat, l'étude de la Torah équivalant à toutes les autres *mitsvot* réunies.

7 Élou 5782

3 septembre 2022

1254

HORAIRES
DE CHABBAT

	Jérusalem	Tel-Aviv	Haïfa	Paris
Allumage des bougies	6:26	6:42	6:35	8:13
Clôture du Chabbat	7:38	7:40	7:40	9:18
Rabbénou Tam	8:17	8:17	8:17	10:10



Hilloulot

Le 7 Élou, Rabbi Eliahou 'Haïm, père du Ben Ich 'Haï

Le 7 Élou, Rabbi Yéchoua Cohen, auteur du *Mayané Hayéchoua*

Le 8 Élou, Rabbi Bentsion Meïr 'Haï Ouziel, auteur du *Michpaté Ouziel*

Le 8 Élou, Rabbi David Halberstam

Le 9 Élou, Rabbi Tsadok haCohen de Lublin

Le 9 Élou, Rabbi Réfaël Troych, auteur du *Tsa'h Véadom*

Le 10 Élou, Rabbi Pin'has Shapira de Koritz

Le 10 Élou, Rabbi Yossef Yéhoua Karin, président du Tribunal rabbinique de Jérusalem

Le 11 Élou, Rabbi Yossef Elmalie'h, auteur du *Tokfo chel Yossef*

Le 11 Élou, Rabbi Yaakov Yéhoua Lévi, l'un des *Raché Collel* de Varsovie

Le 12 Élou, Rabbi Chalom Moché 'Haï Gaguin, auteur du *Saméa'h Néfech*

Le 12 Élou, Rabbi Sim'ha Bonim de Pchis'ha

Le 13 Élou, Rabbi Yaakov Gezondheit, auteur du *Tiféret Yaakov*

Le 13 Élou, Rabbénou Yossef 'Haïm, le Ben Ich 'Haï





PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table de nos Maîtres

Qui sont les juges et les policiers ?

Un cas intéressant arriva à Bné-Brak. Deux hommes, Réouven et Chimon, achetèrent des billets de loterie. Chacun acheta un billet et racheta à son prochain la moitié du sien, conformément à la Loi.

Après le tirage, Réouven vérifia les résultats et eut la surprise de constater que son ticket était sorti gagnant. Il devait donc remettre la moitié de la somme gagnée à Chimon.

Que fit-il ? Il lui téléphona et lui dit, tout en enregistrant leur conversation : « Je crois que tu n'as pas encore vérifié les résultats du tirage. Moi, je l'ai déjà fait et je voulais t'annoncer que ton billet est sorti gagnant. D'après l'accord que nous avons conclu, tu dois me donner la moitié de ce que tu reçois. »

À l'autre bout du fil, la voix de Chimon, en fureur, retentit : « C'étaient de simples paroles. Je n'avais pas sérieusement l'intention de te vendre la moitié de mon billet... »

Quand il eut terminé d'exposer tous ses arguments, soigneusement enregistrés par Réouven, ce dernier reprit : « Sache qu'en vérité, c'est exactement l'inverse : mon ticket est sorti gagnant et, comme tu viens si bien de l'expliquer, je ne suis pas obligé de te donner la moitié de ce que je vais gagner. »

Les deux hommes se rendirent au Tribunal, qui trancha que Réouven avait le devoir de remettre à Chimon la moitié de l'argent reçu, du fait qu'ils avaient conclu une vente conforme à la Loi.

Rabbi Arié Chakhter *zatsal* déduit une leçon de morale de cette anecdote. Certes, Réouven a eu recours à une ruse indigne envers son camarade, mais une caractéristique de la nature humaine en ressort clairement : quand autrui est gagnant, on désire recevoir la moitié de ce qu'il gagne, mais quand on est soi-même gagnant, on trouve toutes les raisons du monde pour s'exempter de l'obligation de lui donner la moitié – principe valable pour toute personne ne se travaillant pas.

À travers l'ordre « Tu établiras des juges et des officiers », la Torah nous ordonne de réfléchir sans préjugés. Elle exige que nous fixions dans notre cœur de tels agents, afin de mettre les choses au clair : certaines conduites n'entrent pas en ligne de compte. Même si j'ai envie de mentir, de voler ou de commettre tout autre délit, je ne le ferai pas. Il n'y a même pas à discuter sur ces points.

Lorsque les choses sont claires, nous avons des chances de nous maîtriser au moment de l'épreuve.

Une lutte permanente se tient entre la raison et la passion, cette dernière sortant la plupart du temps gagnante. Par le biais des *mitsvot*, la Torah nous enseigne comment permettre à la raison de prendre le dessus sur la passion. Par exemple, les interdictions de se venger et de garder rancune sont, a priori, difficiles à réaliser. Elles sembleraient plus adaptées aux anges qu'aux êtres humains, ayant un parti-pris et dotés de sentiments. Pourtant, l'Éternel nous les a données, nous offrant ainsi l'opportunité de subjuguier nos sentiments à notre intellect.

Ajoutons un dernier point important. Chaque fois qu'une dispute éclate, chacune des parties croit avoir raison à cent pour cent. Chacun ne réfléchit que de son point de vue.

Bien souvent, même quand quelqu'un est conscient de s'être mal conduit envers son prochain qui, légitimement, se fâche contre lui, il trouve encore à lui reprocher de s'être fâché plus que nécessaire. Il trouvera cent arguments pour prouver que sa colère était exagérée. Par contre, dans une situation inverse, il ne veillera pas à mesurer son emportement. Pourquoi ? Car l'homme s'aime davantage qu'autrui et il trouve donc toujours des justifications à sa défense.

Celui qui étudie la Torah en retire la force de mettre son ego de côté pour réfléchir de manière objective. Cette capacité réside dans la *mitsva* d'aimer son prochain comme soi-même. Cela ne signifie pas qu'on doit lui céder sa vie, la nôtre ayant au contraire priorité sur la sienne (par exemple, celui qui traverserait le désert et n'aurait pas suffisamment d'eau pour deux personnes).

La plupart des querelles entre un homme et son prochain seraient résolues si chacun comprenait l'autre comme il se comprend lui-même. La tendance est plutôt d'être très indulgent envers soi-même et extrêmement pointilleux vis-à-vis d'autrui. Les officiers que se place l'homme l'aideront justement à équilibrer son regard.



GUIDÉS PAR La émouna

Étincelles de émouna
et de bita'hon
consignées par
le Gaon et Tsadik
Rabbi David Hanania
Pinto chelita

Seul au cœur de l'impureté

La pureté du regard doit être jalousement préservée, s'agissant d'un domaine duquel dépendent la sainteté et la pureté de l'homme, et qui influence son rapport à la Torah.

Une année, une connaissance m'invita à la bar-mitsva de son fils, à la synagogue d'Eilat. C'est ainsi que je passai quelques heures dans cette ville. En vérité, je ne m'y serais jamais rendu si ce n'avait été dans un but précis : rappeler à l'organisateur de la fête, non pratiquant, qu'il lui fallait se réveiller et faire *téchouva*.

Cet homme avait toujours été très attaché à la famille Pinto et je voulais ainsi lui signaler qu'il ne pourrait se considérer comme lié à ses enseignements tant qu'il ne se soumettrait pas à la Torah et aux *mitsvot*. Je pensais, de ce fait, que si je faisais l'effort de participer à cette fête, il serait plus réceptif à mes paroles.

Après m'être un peu attardé à la synagogue pour la *bar-mitsva*, je décidai, avec mes accompagnateurs, de quitter les lieux. Mais le Ciel n'en avait pas décidé ainsi, puisque plusieurs contretemps surgirent de façon imprévue. L'avion ne décolla pas à l'heure prévue, si bien que nous avons passé deux heures à attendre à l'aéroport d'Eilat, dans une salle petite et bondée de voyageurs attendant le vol qui les ramènerait dans le centre du pays.

Le dévergondage le plus total régnait autour de nous, si bien qu'il était impossible de regarder à droite ou à gauche. C'est ainsi que je fus contraint de rester debout pendant au moins deux heures dans une posture impossible, le visage tourné face au mur sans possibilité de bouger, ce qui me contraria très vivement.

Je regrettai, en ces instants, d'avoir accepté de venir dans cet endroit, et ce n'est qu'après que nous eûmes atteint notre destination que je pus de nouveau respirer librement. Je louai alors le Ciel de m'avoir sauvé du danger spirituel de cette ville impure et de m'y avoir permis de maintenir la pureté de mon regard sans céder à la tentation du mauvais penchant.



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi **David Hanania Pinto** chelita

Le mois d'Élou, l'héritage de Yaakov Avinou

Dans son introduction à la section de *Dévarim*, le Ben Ich 'Haï explique (*Chana Richona*) que le patriarche Yaakov prit les mois de Nissan, Iyar et Sivan comme héritage, tandis qu'Essav prit ceux de Tamouz, Av et Élou. Mais Yaakov parvint ensuite à lui reprendre celui-ci, si bien qu'Essav ne garda plus que Tamouz et Av, mois où eut lieu la destruction des Temples.

Je me suis demandé pourquoi ces deux mois-là sont restés l'héritage d'Essav, alors que Yaakov parvint à lui reprendre celui d'Élou. Je l'expliquerai en m'appuyant sur l'interprétation de nos Sages du verset « La voix est celle de Yaakov et les mains celles d'Essav » – « Tant que la voix de Yaakov résonne dans les synagogues et lieux d'étude, les mains d'Essav demeurent impuissantes. » Or, durant les mois de Tamouz et Av, le peuple juif connut un relâchement dans l'étude de la Torah, comme il est dit : « Pourquoi ce pays est-il ruiné ? (...) L'Éternel l'a dit : "C'est parce qu'ils ont abandonné la Torah." » (*Yirmiya* 9, 11-12) Essav parvint donc à prendre le dessus sur Yaakov et c'est pourquoi il put garder les mois de Tamouz et Av.

Au départ, celui d'Élou lui appartenait également, mais Yaakov persista dans ses prières et implora l'Éternel en disant : « Maître du monde, il est vrai que pendant Tamouz et Av, le peuple juif a délaissé la Torah, mais, dès que vient Élou, chacun de ses membres éprouve des sentiments de contrition et s'efforce de se soumettre au joug de la Torah, en réservant des plages horaires à l'étude ou en intensifiant sa participation à des cours de Torah. Dans ce cas, ce mois devrait nous appartenir, car quand nous étudions la Torah, notre force est supérieure à celle d'Essav. » Telle fut la requête de Yaakov. Le Créateur l'exauça en enlevant le mois d'Élou du domaine d'Essav pour le placer dans celui de Yaakov.

Cela étant, si Yaakov ne parvint à ajouter Élou à son héritage qu'en vertu de notre renforcement dans l'étude durant ce mois-là, celui qui n'exploiterait pas cette période pour cela et poursuivrait indifféremment sa routine serait l'objet de l'accusation du patriarche : « Qui sait si, à cause de toi, ce mois ne sera pas restitué à Essav ? » Que répondrait-il à une telle accusation ?

Aussi incombe-t-il à chacun d'entre nous, pendant le mois d'Élou, de se réveiller, d'améliorer sa conduite et, en particulier, de se renforcer dans l'étude de la Torah.

Sans nul doute, ceci lui donnera le mérite, lors du jugement, d'être acquitté et inscrit pour une vie bonne et pacifique.

LE CHABBAT

La table de Chabbat



1. Dans le Zohar (III 272b), nous lisons : « En l'honneur de Chabbat, on préparera une belle table autour de laquelle on prendra place, comme on prépare le dais nuptial pour la *kala*, car le Chabbat est une reine et une mariée. » Aussi, on disposera la table dans le plus bel endroit de la maison. D'où l'habitude de prendre les repas de Chabbat au salon.

2. Il est recommandé d'avoir une vaisselle belle et spéciale pour Chabbat, comprenant couverts, assiettes, verres et plats. En effet, l'utilisation du service de semaine ne serait pas de l'honneur du jour saint. La Guémara (*Chabbat* 119a) souligne qu'à l'approche du Chabbat, Rav Na'hman préparait sa maison en enlevant la vaisselle de semaine pour placer celle de Chabbat. Il disait : « Si Rabbi Ami et Rabbi Assi venaient me rendre visite chez moi, ne leur aurais-je pas servi le repas dans mes plus beaux ustensiles ? »

3. Plutôt que de mettre la table à la dernière minute et dans la hâte, on veillera à le faire à l'avance, comme on l'aurait fait pour recevoir une reine ou une mariée, dont on attend impatiemment la venue. Toutefois, si, à son retour chez soi, on constate qu'elle n'est pas encore mise, on sera patient et aidera à remplir cette tâche.

4. Quand l'homme rejoint son foyer après la synagogue, il s'empressera de réciter le Kidouch et de commencer le repas, attestant ainsi l'importance qu'il accorde au Chabbat. Pour cela, il ne s'attardera pas à discuter avec les autres fidèles, même pour parler de Torah. En rentrant rapidement chez lui, il méritera la longévité. La Guémara (*Chabbat* 119b, Rachi ad loc.) affirme à ce sujet que quand Rabbi Zeira voyait des groupes d'érudits débattre entre eux de paroles de Torah, il les priait de cesser afin de rejoindre leur domicile pour se consacrer à la délectation du Chabbat – dans le cas contraire, cela reviendrait à le profaner.

5. Le soir de Chabbat, il est très important d'embrasser les mains de ses parents et de recevoir leur bénédiction. D'après la kabbale, il est encore plus capital d'embrasser celles de sa mère. D'après Rabbi Haïm Falagi, cette *brakha* donnée par les parents à leurs enfants annule toute irritation qu'ils auraient pu avoir contre eux durant la semaine passée et aurait pu leur porter préjudice.

6. Le Yaavets explique la raison de la coutume de bénir les enfants le soir de Chabbat : à ce moment-là, l'abondance est présente et peut donc être attirée vers eux. Leur jeune âge ne leur permet pas de l'attirer eux-mêmes par leurs actes, tandis qu'un adulte en est capable. Par ailleurs, les enfants, qui n'ont pas encore commis de péchés, sont les meilleurs réceptacles. Les parents béniront néanmoins également leurs plus grands enfants.

7. Il est recommandé, pour un fils marié, de se rendre chez ses parents le soir de Chabbat afin de leur embrasser la main et de recevoir leur bénédiction. Le Ari zal avait ainsi l'habitude d'aller dans la maison de sa mère, la Rabbanite Sarah, pour lui embrasser la main. Cependant, si cela risque de causer de la peine à son épouse ou à ses enfants, qui ont faim et doivent attendre qu'il revienne pour faire Kidouch, il ira à un autre moment chez ses parents.



en SOUVENIR DU JUSTE

**Rabbénou
Yossef
'Haïm de
Babylone
zatsal**

Rabbénou Yossef 'Haïm, plus connu sous le nom de Ben Ich 'Haï et surnommé par les Sages « chef de l'exil de Bavel », nous laissa une fructueuse moisson littéraire, qui ne manqua d'impressionner les plus grandes figures de notre peuple, achkénazes comme sépharades. Le célèbre kabbaliste Rabbi Yéhouda Pétaya *zatsal* affirma à son sujet : « Son âme aurait dû descendre dans le monde à une époque plus ancienne, mais le Ciel eut pitié de nous et l'envoya à notre époque, afin qu'il abreuve les habitants du monde des eaux de sa Torah. »

Rabbi Yéhouda Tsadka *zatsal*, *Roch Yéchiva* de Porat Yossef, affirme avoir entendu d'un des hommes habitués à fréquenter la demeure du Ridbaz, Rabbi Yaakov David de Slotsk *zatsal*, à l'époque où il habitait en Angleterre, qu'il le vit un jour pleurer. Il interrogea le Ridbaz sur le motif de ses pleurs et il lui répondit : « Aujourd'hui, le chef de l'exil de Bavel a été appelé à rejoindre les sphères célestes. » Puis il ajouta : « Quiconque étudie les ouvrages de Rabbénou Yossef 'Haïm peut ressentir la sainteté émanant de ses paroles. »

Loin de se limiter à un rayon précis, ses écrits s'étendent sur l'ensemble de la Torah. Plus de soixante ouvrages, la plupart récemment publiés ces dernières années, se penchent sur la Torah écrite. Pour les Sages sépharades des dernières générations, ils constituent la base de la Loi, de la morale, de la kabbale et du *drach* (exposés toraniques). Quant à ses merveilleux cours, ils traitent de la Torah orale et, jaillissant de son cœur, ils pénétrèrent celui de ses auditeurs. Prenant pour point de départ la Loi, il poursuit avec la Aggada, soit dans le domaine du *drach*, soit du *rémez* (mode allusif) soit, encore, du *sod* (aspect ésotérique). Cette remarquable combinaison se retrouve, à plusieurs reprises, dans son célèbre ouvrage, le *Ben Ich 'Haï*, si apprécié par toutes les tendances de notre peuple, en Israël et en Diaspora.

La demeure de Rabbi Yossef 'Haïm de Bavel devint rapidement un phare vers lequel convergeaient de nombreuses lettres, en provenance du monde entier – de Singapour, de Bombay, de l'Iran, des villes d'Arbistan et du Kurdistan, de Vilna et de Tunis, de Jérusalem et de Tsfat. Ces questions portaient aussi bien sur l'ensemble des domaines de la Torah que sur des sujets d'actualité de tous types ou des énigmes scientifiques. Par exemple, on l'interrogea sur la localisation du jardin d'Éden inférieur, après que des scientifiques eurent prétendu avoir exploré tout le globe terrestre sans trouver l'objet de leur recherche.

Cette question hypothétique, comme d'autres similaires, fut soumise au Ben Ich 'Haï, qui n'hésitait pas à se prononcer même dans ces domaines. Il attesta ainsi à la fois sa vaste culture générale et une rare

spécialisation scientifique en médecine, astronomie, physique, météorologie et économie, comme cela apparaît également dans son responsa de qualité, *Rav Péalim*.

Rabbi Yé'hezkel Ra'hamim *zatsal*, auteur du *Atsé Hayaar*, raconta à ses élèves que lorsque l'ouvrage *Ben Ich 'Haï* fut édité, il le consulta et eut une question sur un certain point. Il s'empessa de se rendre chez l'auteur pour lui en faire part. Ce dernier lui répondit : « Sache que tous mes arrêts de ce livre sont de la fleur de farine pure, résultant de l'aide divine dont j'ai bénéficié. »

« Comment se fait-il, poursuivit Rabbi Yé'hezkel, que dans telle section, pour telle loi, vous ayez tranché le contraire de quatre célèbres décisionnaires ?

– Je le sais bien, mon fils, répondit le Sage. Mais de la position de trente autres décisionnaires à d'autres endroits, j'en ai déduit qu'ils tranchaient ainsi. »

Il se mit alors à énumérer ces derniers et à citer leurs paroles. Quand il eut terminé, il se tourna vers Rabbi Yé'hezkel et lui dit : « Je viens d'apprendre qu'il existe encore plusieurs décisionnaires qui sont du même avis. Voulez-vous écouter lesquels ? »

« Non, non, cela suffit... », reprit son interlocuteur en haussant les épaules.

Le Ben Ich 'Haï intitula ses ouvrages au nom de Bénayahou ben Yéhoyada. Car, après avoir pèleriné sur la sépulture de ce Sage, en Haute Galilée, il ressentit un éclairage particulier de sainteté. Soudain, les sources de la sagesse s'ouvrirent devant lui et de nombreux secrets, ignorés jusque-là, lui furent révélés. Il comprit alors que la racine de son âme provenait de celle de ce Juste et décida, sur le champ, de nommer ses livres au nom de ce dernier.

**Désirez-vous donner du mérite au grand nombre
en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire
Pa'had David dans votre quartier ?**

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui,
à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Pour recevoir quotidiennement
des paroles de Torah**

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !



Choftim (230)

על פי התורה אשר יורוך ועל המשפט אשר יאמרו לך תעשה לא
חסור מן הדבר אשר יגידו לך ימין ושמאל (י"ז. יא)

« Tu procéderas selon la loi qu'ils t'enseigneront,
selon la règle qu'ils t'indiqueront. Ne t'écarte de ce
qu'ils diront ni à droite, ni à gauche » (17,11)

Rachi dit que nous devons écouter nos Sages:
Même s'ils te présentent la droite comme étant la
gauche et la gauche comme étant la droite.

Le Ramban enseigne: Même si une personne est
aussi certaine que nos Sages se sont trompés,
qu'elle peut différencier sa droite de sa gauche,
elle doit quand même suivre les paroles de nos
Sages. La raison est que Hachem nous a donné la
Torah afin qu'elle soit interprétée selon leurs
enseignements, et nous nous devons donc de les
suivre, même si nous sommes certains qu'ils se
trompent. En effet, les paroles de nos Sages
correspondent toujours à la vérité, tu as seulement
l'impression que c'est le contraire. Ton
intelligence qui est loin de celle de la Torah, te fait
croire qu'ils se trompent.

A ce sujet, il est écrit dans le Séfer haHinoukh:
Dans chaque génération, nous devons nous en
remettre aux Sages contemporains, qui ont reçu
leur science de leurs prédécesseurs et s'abreuvent
à la source. Pour cela, ils s'absorbent jour et nuit
dans l'étude de leurs enseignements et de leurs
discussions, pour les comprendre profondément.
Si l'on suit cette voie, nous trouverons le chemin
de la vérité dans une compréhension authentique
de la Torah. Mais dans le cas contraire, si nous
nous laissons séduire par nos pensées et la
pauvreté de nos conceptions, nous ne connaissons
jamais la réussite.

ולא תקח שחד כי (טז, יט)

Et tu ne prendras pas de don corrupteur (cho'had,
שחד) (16,19)

Dans la Guémara (Kétouvat 105b), nos Sages
demandent : «Qu'est-ce que le שחד (chohad)?
Chéhou 'had (שהוא חד) : il est un « seul ». Le Bah
explique que cette Guémara (Chabbath 10a), nous
enseigne, qu'un juge ayant une décision
impartiale, neutre, est considéré comme un associé
de D. dans la Création du monde, car celui-ci
repose sur la justice. Si en revanche, il accepte des
dons corrupteurs et ne juge pas équitablement, il
n'a pas d'associé : « il est seul » (chéhou 'had). Le
Hida nous signale que les lettres qui suivent celles
du mot : שחד (cho'had) sont: תטה (taté). Si tu
acceptes du שחד «don corrupteur», il s'ensuit que
תטה, tu feras pencher le jugement. Quant aux
lettres qui précèdent שחד (cho'had), elles peuvent

former : גזר (la colère, roguèz), ainsi que : גזר
(décret, guèzar). Quand un juge accepte des dons
corrupteurs, D. se met en « colère » et « décrète »
une punition.

תמים תהיה עם ה' אלוקיך (יח. יג)

« Sois entier (tamim) avec Hachem ton D. » (18,13)

Rachi explique : Suis-Le avec intégrité en Lui
faisant confiance, et ne cherche pas à connaître
l'avenir. Au contraire, tout ce qui t'arrivera,
accepte-le avec simplicité. Tu seras alors avec Lui,
considéré comme Sa part. Le Rav Eliméléh
Biderman dit que ce verset doit être la base de
l'existence de tout juif : vivre avec une confiance
en D. simple et sans calcul. Nos Sages (Guémara
Makot 24a) enseignent que Habakouk a réuni tous
les préceptes de la Torah en un seul : « Le juste,
c'est par sa foi qu'il vivra » (Habakouk 2,4).

Le Divré Chmouël explique que le but de Rachi est
d'empêcher l'homme de s'inquiéter en l'écartant
des extrapolations au sujet de son lendemain. Le
juif doit s'abstenir de sonder l'avenir jour et nuit
pour tenter de connaître l'issue et le dénouement
de son propre sort. Il effacera de son cœur toute
inquiétude (Guémara Sota 42b) et bénira Hachem.
Un enfant, nourri par son père, ne s'inquiète pas du
lendemain, confiant, et se repose entièrement sur
la miséricorde de celui qui lui donnera à manger
demain comme il lui a donné aujourd'hui. A plus
forte raison l'homme doit-il se considérer lui aussi
comme un petit enfant unique de papa Hachem,
rempli de miséricorde, qui nourrit le monde entier
par Sa bonté. C'est ce que le Roi David déclare:
« Si je ne me considère pas et ne ressemble pas au
nouveau-né dans les bras de sa mère » (Téhilim
131,2).

Le Hafets Haïm écrit à ce sujet: Puisque la
connaissance de l'homme est tellement limitée,
nous devons nous abstenir de chercher à
comprendre la conduite du Roi des rois. L'homme
doit suivre les voies d'Hachem en toute innocence,
avoir confiance que tout ce qu'Il fait est pour le
bien et que rien de mal ne peut sortir de Lui. Il
méritera alors de voir lui-même que tout est le fruit
de Sa bonté.

כי תצא למלחמה על איבך וראית סוס ורכב עם רב ממך (כ. א)

« Quand tu sortiras en guerre contre ton ennemi et
que tu verras des chevaux et des chars, un peuple
plus nombreux que toi » (20,1)

Que vient nous apprendre l'ajout à priori superflu
de : «De toi» (mimha)? Cela vient nous enseigner
que quand on part en guerre et qu'on voit des

chevaux, des cavaliers, un peuple nombreux et qu'on a peur d'eux, on doit savoir qu'on a provoqué tout cela par nos fautes. C'est le sens du verset : « **Tu verras des chevaux et des chars, un peuple plus nombreux** », sache que cela provient de toi (mimha), que c'est toi qui as provoqué cela par tes actes. *Torat haParacha*

כִּי תִקְרַב אֶל עִיר לְהִלָּחֵם עָלֶיהָ וְקִרְאתָ אֵלֶיהָ לְשָׁלוֹם (כ. י)
 « **Quand tu t'approcheras d'une ville pour lui faire la guerre, tu déclareras pour elle la paix** » (20,10)

La ville fait référence à l'homme qui ressemble à une ville dont tous les membres sont les rues. De plus, la guerre en question représente la guerre que l'homme doit mener contre son mauvais penchant. On peut remarquer que les termes : « **Tu t'approcheras** », qui se disent ici dans la Torah : "תִּקְרַב" (tikrav), ont la valeur numérique de 702, la même que celle du mot « **שבת** » Chabbat. Ainsi, la Torah vient faire allusion au fait que si une quelqu'un souhaite s'approcher de cette ville, c'est-à-dire de son corps, et vaincre le mauvais penchant qui la hante, il doit essentiellement s'attacher au respect du Chabbat. De la sorte, il vaincra son penchant et atteindra même la paix avec lui. D'ailleurs, c'est pourquoi, on se souhaite 'Chabbat Chalom', c'est-à-dire : 'Chabbat de paix', car par le respect, la joie et la délectation du Chabbat, on en vient à obtenir la paix avec son mauvais penchant.

Rabbi Mendel de Vizhnitz

אִם יִרְחִיב ה' אֶלּוֹקֶיךָ אֶת גְּבֻלָּךְ.... וְוַיִּסְפָּף לָךְ עוֹד שְׁלֹשׁ עָרִים
 « **Si Hachem élargit tes frontières ... tu rajouteras encore trois villes (de refuge)** » (19,8-9)

Quelle est la nécessité de ces trois villes de refuge supplémentaires? Au cours du long et pénible exil de notre peuple, de nombreux juifs se sont rendus coupables de meurtre involontaire. Cependant, ils n'ont pas eu la possibilité d'expier leur crime dans des villes de refuge. Après la venue du Machiah, des générations d'âmes juives chercheront à expier ces fautes, ce qui nécessitera l'établissement de villes de refuge supplémentaires. Certaines autorités pensent qu'à l'époque du Machiah, le nombre de villes de refuge se montrera à 9, selon d'autres à 12 ou à 15 (Sifri 185 ; Tossefta Maccot 3). Les premiers mots du verset : « **Parce que tu observeras avec soin tout le commandement** » font référence à l'époque du Machiah, où le Temple sera reconstruit et où le peuple juif ne transgressera plus la Torah. Ces villes de refuge auront alors pour fonction d'abriter les auteurs de nombreux siècles qui ont commis des meurtres involontaires jamais expiés.

Méam Loez

כִּי הָאָדָם עֵץ הַשָּׂדֶה (כ. יט)

« **L'arbre du champ c'est l'homme même** » (20,19)
 Le Rav Simha haKohen Kook explique qu'à l'image de l'arbre qui doit se battre contre les forces naturelles de la gravité afin de grandir, de même le but de chaque juif dans ce monde est de grandir dans la Torah et la crainte du Ciel, malgré les forces naturelles du yétser ara pour l'amener à terre. Selon le Maharal de Prague, de la même façon que les arbres, pour remplir leur fonction, doivent produire des branches, des rameaux, des fleurs et des fruits, l'homme est envoyé sur terre pour agir de façon productive et s'attacher à des idéaux de vérité morale, intellectuelle et spirituelle.

Halakha : Parfums et déodorants

Il est interdit de mettre du parfum sur un vêtement quel qu'il soit: Chemise, veste, foulard, écharpe, perruque etc.; par contre il sera permis de parfumer la peau, les cheveux. Il est permis de mettre un déodorant en spray ou liquide sur la peau pendant Chabbat. Il est conseillé d'attendre que le parfum ou le déodorant ait séché avant de revêtir ses vêtements. Cependant d'après la strict Halakha, il sera permis de se vêtir immédiatement après s'être parfumé.

Rav Cohen

Dicton : Quiconque ne voit pas Hachem partout, il ne le voit nulle part.
Rabbi de Kotzk

שבת שלום

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זווריה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, שמחה ג'וים בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלום, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליוה, רישרד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון: לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ולציפורה לידיה בת רבקה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ייזל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זרה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן משה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר.





Sortie de Chabbat Ekev, 24 Av 5782



בית נאמן

COURS DE NOTRE MAÎTRE MARAN CHALITA

Possibilité d'écouter le cours de Maran Chlita en Direct ou en Replay sur <https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sujets de Cours :

1. Notre Maître notre Rav le Gaon Rabbi Chalom HaCohen Bar Téfaha
2. Dans les prières et dans les chants, il est possible de distinguer ce qui était à la source et ce qui a été ajouté
5. Lois sur le riz et ses bienfaits
6. Explication du verset : « וכל מדוי מצרים הרעים אשר »
7. ידעת לא ישימם בך ונתנם בכל שונאך » On se lève tôt avec joie pour les Sélihot pendant le mois de miséricordes Eloul
8. Faire attention aux lois relatives à un homme et son prochain, particulièrement pendant la période des élections
9. Cent Bérakhotes chaque jour
10. On n'étudie pas la Torah pendant la Hazara
11. Même pendant la Hazara, il faut se concentrer sur les mots de la prière
12. Poser un plat sur la plata
13. La minuterie
14. Mettre de l'eau chaude dans un plat pour ne pas qu'il sèche

לקיים לנו את כל חכמי ישראל, הם וגושיהם ובניהם
« ותלמידיהם »

Avant tout, le cours de ce soir sera en l'honneur de la guérison de notre Maître et notre Rav le Gaon Rabbi Chalom HaCohen Bar Téfaha, qu'Hashem lui envoie une guérison complète et une santé puissante. Que le mérite de Chabbat le protège. D'ailleurs le mot « שבת » forme les initiales des mots « שלום בן תפאחה ». Ils ont dit de lire un chapitre de Téhilim, alors nous allons lire « שיר המעלות ממעמקים » (Psaume 130) qui est le meilleur chapitre. On doit briser notre cœur en lisant ce psaume, si seulement nous le comprenions... Le mérite de son père, Rabbi Ephraïm Cohen qui était attaché à notre Maître, notre Rav le Gaon Rabbi Yossef Haïm ; et le mérite de la Torah qu'il a diffusé ce sage Rabbi Chalom pendant soixante ans dans la Yéchiva Porat Yossef, et que le mérite de Rabbi Yossef Haïm puisse le protéger pour qu'il ait une guérison complète et une santé puissante. Car vraiment « nombreux que nous étions, nous sommes réduits à peu » (Yirmiya 42,2). Tous les grands que nous avons nous ont quittés. Le Rav Kaniewsky est parti, son père est parti, Rabbi Ben Tsion Aba Chaoûl est parti, le Rav Ovadia est parti, le Rav Chalom Messas est parti. Si nous faisons le compte de tous ces sages, cela ferait une grande liste. Il ne nous reste presque plus personne. Nous n'avons plus de gens comme ça, ils sont très peu nombreux. Nous devons faire la Bérakha « שחלק מחכמתו » seulement lorsque l'on voit un sage qui est expert dans toute la Torah, comme le Hazon Ich ou le Rav Ovadia. Mais aujourd'hui, nous avons des ignorants qui combattent contre la Torah jour et nuit, mais qui n'arriveront jamais à rien. Nous prions pour qu'Hashem protège

toujours nos sages d'Israël. Lorsque nous avons publié le jour de Roch Hodesh, nous avons dit la phrase : « לקיים לנו את כל חכמי ישראל, הם וגושיהם ובניהם ותלמידיהם » - « établir pour nous tous les sages d'Israël, eux, leur femme, leurs enfants et leurs élèves ». Pour qu'ils méritent de diffuser la Torah, et de la faire fructifier, pour renforcer la puissance de la Torah. Le Rav Chalom Cohen a composé une prière spécifique à dire tous les Chabbat avant la sortie du Sefer Torah, et nous la lisons. C'est une prière qui touche le cœur, celui qui la lit en comprenant et en y méditant, verra plusieurs choses incroyables. Qu'Hashem ne laisse pas à ces gens la possibilité de déraciner la Torah de sa base. Qu'Hashem Ytbarakh veille sur notre Maître, notre Rav et sur tous les sages d'Israël. Pour que cette fois la Torah monte très haut, et pour que des gens qui n'y connaissent rien ne puissent pas la piétiner. Ils n'ont ni Torah, ni crainte du ciel, ni savoir-vivre, ni rien du tout. Ils mettent à la tête du gouvernement quelqu'un qui a six sièges...Quelle sagesse... (Avant l'édition de ce feuillet, nous avons entendu que le Gaon est décédé le Lundi 25 Av. Qu'Hashem puisse nous consoler et nous renforcer).

Dans les prières et dans les chants, il est possible de distinguer ce qui était à la source et ce qui a été ajouté

Maintenant, nous allons faire une petite remarque sur le chant « בוא עם בחיר ייה » qu'a chanté Rav Kfir Partouch. Dans l'ajout de Yossi Berdah sur ce chant (dans le deuxième vers), il dit : « אתה אבינו מלכנו, הבטחת ארץ אבותינו. אנא בך את בנינו, יחיו בשלום ». Cette formulation n'est pas exacte. Lorsque tu ajoutes, il faut que ce soit de la même manière

All. des bougies | Sortie | R.Tam

Paris 20:27 | 21:34 | 21:55

Marseille 20:07 | 21:08 | 21:35

Lyon 20:15 | 21:16 | 21:43

Nice 20:00 | 21:01 | 21:28

baht.netcham@gmail.com

1

הרב חיים חנוכי

הרב חיים חנוכי

que le chant de base. Comment est le chant à la base ? « כל הזמן » - « tout le temps ». « בארץ, גפן פוריה, הארץ » - « dans la terre, une vigne fertile, la terre » - A chaque fois on dit soit le mot « בארץ » soit le mot « הארץ ». Mais la dans l'ajout, il dit « אבינו מלכנו » sans dire « בארץ », puis « הבטחת ארץ » sans dire encore « בארץ ». Il faudrait dire : « אתה אבינו מלכנו, הבטחת לאבותינו, הארץ ». Puis : « אנא » - « s'il te plaît ». « ברכ את בנינו, יחי בשלום בארץ ». C'est une remarque sur l'ajout qu'a fait Yossi Berdah.

Des lois sur le riz et ses bienfaits

Lorsqu'on énumère les céréales dans le verset, le riz n'est pas mentionné. Parce qu'il ne peut pas pousser sur la terre, car il a besoin d'énormément d'eau. Vous pensez que le riz n'est pas bon ? Le riz est très bon. Le Ibn Ezra écrit qu'il est probable que Daniel et ses amis (Daniel 1,15) ont mangé du riz, car il rassasie et est très bon. Un tiers du monde (en Inde) mange du riz, et nous aussi on en mange, et on en ramène dans le monde entier. Mais puisque ce riz n'a pas mérité d'être en Terre d'Israël, il a reçu « une punition » et on ne fait pas « על המחיה » après en avoir consommé. On devra plutôt faire « בורא נפשות », mais malgré tout, si quelqu'un s'est trompé et a fait « על המחיה », il est acquitté, car c'est un aliment qui rassasie. C'est pour cela que même pendant Chabbat, si quelqu'un n'avait pas de pain le matin, et qu'il a fait Kiddouch et a mangé du riz, selon moi, il a accompli la Misva de faire le Kiddouch à l'endroit du repas, car il s'agit d'un vrai repas. Qu'est-ce qui est mieux ? De faire un repas avec du riz, ou de boire un Révi'it de vin ? Pourtant il est écrit dans la Guémara (Bérakhot 35b) qu'un Révi'it de vin rassasie. Et il est clair que le riz rassasie encore plus.

« Et toutes ces funestes plaies de l'Égypte, que tu connais bien, ce n'est pas à toi qu'il les mettra, mais il les infligera à tous tes adversaires »

Notre Paracha est pleine de Bérakhot. Il est écrit (Dévarim 7,15) : « Et toutes ces funestes plaies de l'Égypte, que tu connais bien, ce n'est pas à toi qu'il les mettra, mais il les infligera à tous tes adversaires ». Que veut dire « les funestes plaies de l'Égypte » ? Y'a-t-il des plaies qui ne soient pas funestes ? Toute plaie est mauvaise. Alors on a expliqué cela en disant qu'il s'agit de plaies contagieuses, comme le Corona de nos jours, qu'Hashem nous en préserve. Le verset dit « לא ישימם בך ונתנם בבל שונאך » - « ce n'est pas à toi qu'il les mettra, mais il les infligera à tous tes adversaires ». Le Gaon, le Natsiv a écrit une belle explication sur ce verset. Il dit qu'il y a une Guémara dans Ménahot (59b) qui dit que « שימה » - « mettre » est quelque chose de léger, alors que « נתנה » - « infliger » est quelque chose de plus fort. Donc pour dire que les plaies ne seront pas sur nous, le verset utilise un mot faible, mais lorsque c'est pour parler de tous nos ennemis, il utilise un mot plus fort.

On se lève tôt avec joie pour les Sélihotes durant le

mois de miséricordes Eloul

Voici qu'arrive vers nous le mois de miséricordes Eloul avec l'aide d'Hashem. Nous appelons ce mois « אלול הרחמים » car il est entièrement composé de miséricordes. Les ashkénazes, on ne sait pas pourquoi, tremblent plus que ce qu'il faut... Lorsqu'on rentre en Eloul, ils commencent à pleurer. D'accord, on commence à pleurer, mais si quelqu'un dit à son ami « on se lève tôt pour les Sélihotes », il lui répond qu'un Admour a dit qu'il est interdit de formuler ainsi car qui nous dit qu'Hashem va nous pardonner... Mais est-ce qu'on a dit ça ? On veut simplement dire qu'on se lève tôt pour demander pardon... En quoi cela est mal ? Il est permis de formuler ainsi, il n'y a aucun problème. Ces jours du mois d'Eloul sont les plus incroyables de l'année. Mais l'homme doit faire attention, et ne pas dire que nous sommes protégés par le mois d'Eloul, cela n'existe pas ! Il faut faire attention, et il faut se réjouir ! Nous avons le mois d'Eloul qu'Hashem nous donne pour nous réjouir et pour lui prier, nous devons également arrêter le Lachon Hara et la haine gratuite.

Celui qui veut se grandir n'a qu'à se construire une estrade plutôt que de creuser des trous pour les autres

Particulièrement pendant la période électorale, les gens pensent que tout est permis, qu'on peut tomber sur son prochain en l'accusant et en se comparant à lui. Mais le chemin correct est de dire quel point fort tu es, et non pas quel point faible a l'autre. Chacun doit présenter ses atouts sans parler des autres. Cette haine entraîne des malheurs. Cette dernière semaine, des choses horribles sont arrivées, neuf personnes sont mortes en une seule semaine ! On nous a aussi raconté qu'un Bahour Yéchiva s'est noyé dans le Kineret, c'est très dangereux qu'Hashem nous en préserve. C'est pour cela qu'il faut faire très attention, et de s'aimer l'un l'autre, comme nous étions avant la guerre des six jours. Qu'est-ce qu'il y a de mal ? L'un est ashkénaze, l'autre est éthiopien, l'autre est kurde, peu importe la communauté, Hashem a donné un cadeau à chacun d'entre nous, nous avons la Bérakha, il ne faut pas se comparer aux autres.

Souviens-toi de ton créateur (aussi) durant les élections

Nous avons un verset de Koehler (12;1) : « souviens-toi de ton créateur durant ta jeunesse (בחורותיך), avant que n'arrivent les jours plus durs, où l'envie n'existera plus ». Quels sont ces jours si durs ? La Guemara Chabbat (151b) dit qu'il s'agit de la vieillesse, où l'homme n'a plus de force. Mais, le Rav Chlomo Amar Chalita a dit que le mot ta jeunesse (בחורותיך), ressemble au mot בחירותך, qui signifie « tes élections ». Cela sous-entend qu'il faut bien se rappeler de la présence du Créateur, pendant les élections. Celui qui humilie son camarade devra payer pour cela. Il ne faut pas agir ainsi. Combien de tragédies sont arrivées durant les élections. Il faut bien peser ses mots, en annonçant

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

ses atouts sans mentionner les points faibles du concurrent.

Allusion aux 100 bénédictions

La paracha dit « qu'est-ce que **מה** Hachem veut de toi » (Devarim 10;12). Et la Guemara demande de ne pas lire **מה** (qu'est-ce que), mais **מאה** 100. Nous avons une allusion au devoir de réciter 100 bénédictions par jour. Cela sous-entend que c'est Moché qui a institué les 100 bénédictions. Mais, dans notre formule des bénédictions, il existe des mots qui ne trouvent leur origine ni dans la Torah, ni dans les prophètes, ni dans les hagiographes. Par exemple, avant de mettre les Tefilines, nous disons « Lehaniah Tefilines », alors que la Torah n'utilise jamais le mot Tefilines, mais Totafote. De même, pour le Loulav, nous disons « Al Netilat Loulav », alors que la Torah utilise de terme de lekiha plutôt que netila pour le Loulav. Le langage employé par nos sages n'est pas, tout à fait, le même que celui utilisé par la Torah. C'est ce que dit la Guemara Houlin 137b. Et Tossefotes ajoutent (Kidouchin 37b) que le langage employé par la Torah est aussi différent de celui des prophètes. Il est de même, différent des hagiographes, du Talmud. Les bénédictions ont donc été instituées par les gens de la grande assemblée.

Depuis quand?

Et où avons-nous vu qu'ils récitaient des bénédictions, à l'époque des prophètes ? Le verset raconte que lorsque le prophète Chemouel faisait un sacrifice, tous venaient. Il récitait alors la bénédiction, à la suite de quoi, les invités mangeaient (Chemouel 1, 9;13). Quelle est cette bénédiction? La Guemara Pessahim (121a) dit qu'ils faisaient « vessivanou léékhol éte Hazevah ». Nous voyons donc qu'il existait des bénédictions, mais, notre formulation est arrivée plus tard. Il est donc pas surprenant d'apprendre que Moché a institué les 100 bénédictions. Par le fait que le mot **מה** ressemble au mot **מאה** 100. D'autres disent que l'allusion est par le fait qu'en inversant les premières lettres de l'alphabet par les dernières, ce qu'on appelle le « At Bach », le mot **מה** donne **צי** qui a une valeur numérique de 100. Il existe aussi, une autre allusion intéressante. Il est marqué "וזאת הברכה אשר-ברך משה איש האלוקים", והמלים "משה איש האלוקים" voici la bénédiction qu'a récité Moché, avant sa mort (Devarim 33;1). Et les mots **משה איש האלוקים**, ont les initiales de **מאה** 100. Dans le livre Yossef Omets, du Rav Hida, il rapporte le fait que cette obligation des 100 bénédictions fut oubliée, et le roi David l'a rétabli, lors d'une épidémie où il y avait 100 morts par jours. Il a trouvé une allusion à cela, aussi, dans le Tehilim "הנה כי כן יבורך גבר ירא ה'" -ainsi bénira l'homme craignant Hachem. Or, les mots **כי כן** -ainsi, ont la valeur numérique de 100. Il est aussi marqué dans Chemouel (2;23;1): "ואם הגבר הוקם על:" -l'homme qui a établi על, et le mot על à la valeur numérique de 100.

Récitation appliquée

Il est très important de réciter les bénédictions attentivement, et avec concentration et à qui tu t'adresse. N'est-ce pas dommage de bâcler ?! Le Séfer Hahinoukh dit que celui qui s'applique dans la lecture du Birkate aura toujours sa subsistance, avec largesse. Un homme a été sauvé de la Shoah par ce mérite de lire le birkate, attentivement, à partir s'un Sidour. Par miracle, il fut cuisinier de ces maudits nazis. Un jour, un général Nazi fut contrarié, en s'apercevant que cet homme était le seul juif qui restait bien en chair, alors que les autres maigrissaient énormément. Il lui demanda alors de creuser un grand trou, en deux heures. Avec quoi? Le général lui donna un petit outil et le menaça de terminer le trou, en moins de deux heures. Passèrent alors par là, des soldats nazis qui lui lapidèrent de légumes, sans le blesser. Puis, des soldats polonais, affamés, vinrent lui demander quelques légumes à manger. Il promit de tout leur donner, à condition qu'ils creusent pour lui, le trou demandé. Une fois le pari tenu, le trou terminé, il leur donna son tas de légumes obtenus des soldats nazis. Ensuite, le général nazi arriva pour le narguer, et fut surpris de voir qu'il avait terminé. Comment avait-il pu? Il a respecté le conseil du Séfer Hahinoukh. Il a fini sa vie à Bne Brak, où il racontait son histoire. J'ai vu, cette histoire, plusieurs fois. Il faut connaître la valeur des bénédictions. Le Rav Ari dit que celui qui récite les bénédictions, avec concentration, devient pur pour recevoir la sainteté.

Pas d'étude durant la répétition

Autre chose. Quelqu'un m'a envoyé un courrier, à deux reprises, de la diaspora, pour me demander pourquoi serait-il interdit de parler de Torah, durant la répétition de la amida. Il m'a ramené un responsa du Rama de Fano, qui autorise cela. Je lui ai répondu le souvenir d'un discours du Rav Ovadia qui rapportait que le Rama de Fano grondait celui qui parlait de Torah, durant la répétition. En approfondissant le sujet, j'ai vu que cela n'était pas exact car le Rama de Fano autorise les paroles de Torah. Mais, certainement que le Rav ne voulait pas que les gens négligent la répétition, ou, peut-être, a-t-il vu marqué autrement. Mais, il faut être vigilant sur ce pont. En effet, même si toi, tu parles des paroles de Torah, ton camarade te parlerait des choses vaines. Et Maran (chap 124) exige qu'il y ait 9 personnes attentives qui répondent à l'officiant. Le cas échéant, les bénédictions seraient presque certainement vaines. C'est donc grave. Il est interdit d'étudier, approfondir quoique ce soit, si ce n'est par la pensée. Nous savons, malheureusement, combien de personnes lisent des feuillets, durant la répétition, ou ont soudainement envie d'étudier. Mon père avait éduqué tous ses enfants et élèves, à rester attentifs pour répondre amen. Il avait un élève, qui fut mon maître en dikdouk : Rabbi David Barda zatsal. Une fois, il vint visiter Israël. A son retour, il vint remercier mon père pour son enseignement. Mon père étonné, lui demanda quel était le motif

de son remerciement soudain. Rabbi David lui parla de l'attention que mon père leur avait transmis sur le suivi de la répétition. Il raconta, qu'en Israël, l'un lisait un feuillet, l'autre étudie, un autre ne suit pas... ce n'est pas normal. Un jour, j'étais allé à Ramat Gan en vue d'une collecte pour la Yechiva. Dans la synagogue, l'officiant lisait la paracha, l'homme qui montait à la Torah suivait le texte, le responsable annonçait la personne qui devait monter, et tous les autres discutaient. Cela finit en plaisanterie. Il ne faut pu as agir ainsi. C'est pourquoi, unanimement, tous doivent suivre la répétition, savoir sur quoi ils répondent amen.

Même durant la répétition

En répondant amen, tu repenseras à ma demande en question. Pour « Ata honen, au fait qu'Hachem te donne la sagesse, par exemple, pour sortir de ton problème financier. Dans hachivenou, penser à se rapprocher de l'Eternel. Celui qui a besoin de guérison, pensera, dans Refaenou, qu'Hachem l'épargne de « Tahalouenou », les maladies, de « makhovenou », les angoisses, dépressions, de « makotenou », des blessures. Chaque mot a sa place. La prière, institué par les gens de la grande assemblée, est pleine de sagesse. On ne peut rien n'y ajouter ou omettre.

Poser un plat sur une plaque qui va s'allumer

Poser un plat, déjà cuit, sur une plaque de Chabbat qui

est éteinte, mais, qui va s'allumer, avec la minuterie, est-ce permis? Le Rav Tsvi Pessah Frank interdit, en s'aidant de la Guemara Betsa (34a) qui condamne tous les participants lorsque l'un a amené le bois, le suivant le feu, le troisième les légumes... Or, le premier n'avait rien fait en amenant le bois. Et pourtant, il fait parti de l'interdit. A fortiori notre cas énoncé. Mais, le Rav Ovadia (Yabia Omer tome 10, Orah Haim, chap 26) a repoussé cela en expliquant, que dans notre cas, cela s'appelle « Grama », phénomène indirect. Quand chacun fait une partie de la faute, c'est un groupe de fauteurs. Mais, ici, l'allumage de l'électricité, via la minuterie, est permise. C'est donc différent. Il veut donc autoriser, pourquoi ? La Guemara Chabbat 120b ramène le verset « tu ne feras aucun travail », et déduit que Grama-indirect, ce serait autorisé. Mais, les décisionnaires ont polémique pour savoir si Grama n'est toléré qu'en cas de perte, ou pas. Mais, on peut associer l'avis permissif de Grama, au fait qu'il s'agisse d'un plat cuit et que certains pensent qu'il n'existe pas de cuisson après la cuisson. Selon le Rachba et le Rambam, même pour des plats avec des liquides, il serait permis de réchauffer un plat déjà cuit une première fois. C'est en additionnant ces deux permissions qu'on peut tolérer. Ceci dit, la plupart des décisionnaires ashkénazes interdisent. Il ramène notamment l'avis du Rav Moché Feinstein, du Rav Tsits Eliezer, qui interdisent. Le Rav Ovadia conclut qu'il n'y a pas de raison de suivre ces avis stricts.

MAYAN HAIM

edition

CHOFTIM

samedi

7 ELOUL 5782

20 AOÛT 2022

entrée chabbath : entre 19h08 et 20h13

selon les horaires de votre communauté

sortie chabbath : 21h19

TAMIM TIHYE

Définir la *Témimout* relève d'un pari difficile. Mélange à la fois d'intégrité et de simplicité, la *Témimout* cache mal le lien qu'elle entretient avec une forme d'innocence, voire même de naïveté. Pourtant c'est à l'acquisition de cette vertu que nous invite la Torah lorsqu'elle proclame: «**Tamim Tihyé 'Im Hashem Éloqé'kha – Sois intègre avec Hashem ton D-ieu**» (Dévarim 18,13). Si pour Rachi cette invitation consiste d'abord à placer sa confiance en Hashem, elle ne se limite pas à cette seule recommandation. La *Témimout*, présentée ici comme le pendant positif des interdits liés à la divination nous appelle à ne pas tenter de sonder l'insondable. Certes l'homme a le devoir de prévoir. «*Ézéhou 'Ha'kham HaRoéh Ete HaNolad – Qui est le sage ? C'est celui qui sait prévoir*» affirment Nos Sages (Tamid 32,1). Mais la prévoyance, faisant appel aux facultés intellectuelles, ne saurait se confondre avec des procédés divinatoires par lesquels on chercherait à s'affranchir de la conduite divine des événements. Plus encore selon le premier de nos commentateurs l'interdit de la divination participe de l'acquisition de cette vertu de *Témimout* et de son corollaire en termes de conviction quant à la signature divine que portent les événements et leurs aléas.

Cependant, comme le développe le Sifté 'Hayim cette conviction ne saurait se confondre avec une sorte de démission de l'esprit. Pour étayer cette vérité il suffit de se pencher sur la longue histoire de notre père Ya'aqov. Certes la Torah nous présente Ya'aqov Avinou comme un «*Ich Tam – Un homme simple*» (Béréchit 25,27). Rachi, commentant cette expression, y voit non seulement la marque d'une honnêteté morale mais également celle d'une absence d'esprit artificieux. Pour autant la ruse n'était pas étrangère à l'élus des Avot. C'est même une "qualité" que lui reconnaîtra son père Yts'haq après qu'il eût pris les Béra'khot à son frère 'Éssav. Et Ya'aqov lui-même la brandira comme une menace à l'égard de Lavan lors de son arrivée à 'Haran. C'est pourquoi le Maharal (Nétivot 'Olam Nétiv HaTémimmout Alef) va s'employer à délimiter précisément le champ de pertinence de la *Témimout* afin de mieux cerner la cohérence des choix du troisième de nos Avot.

S'appuyant sur un verset du Livre des Proverbes (Michlé 2,21) le Sage de Prague établit une différence entre le *Yachar* et le *Tamim*. L'homme droit mobilise sa réflexion et son intelligence dans l'exercice de sa droiture, alors que l'intègre fait fi de tout calcul, écrit le Maharal. Ya'aqov possédait ces deux Midot de Yachrouit et de *Témimout*. Il était en même temps ce «*Ich Tam*», titre dont la Torah le gratifie au début de sa "carrière", et il méritera plus tard le qualificatif de Yéchouroun. Ces deux qualités, Ya'aqov

les mettait en œuvre en fonction des épreuves auxquelles il devait faire face. Confronté aux hommes et à leur malignité, l'élus des Avot mobilisait toute sa réflexion afin de prévenir ou déjouer leurs desseins pernicieux. N'hésitant pas, si nécessaire, à user de ruse, Ya'aqov soupesait malgré tout chacune de ses entreprises lorsqu'il était opposé à ses semblables. Ne cédant jamais d'emblée à la facilité du mensonge et de la tromperie, animé qu'il était par "l'obsession" de la droiture, sa réflexion conjugait habileté intellectuelle et rectitude morale. S'agissant en revanche de sa relation avec Hashem, Ya'aqov renonçait à toutes ses facultés intellectuelles. Conscient des limites de sa clairvoyance face aux enjeux posés par le projet divin il intégrait totalement les aléas des événements personnels qu'il vivait comme l'expression la plus pure de la Volonté du Maître du monde. C'est la combinaison harmonieuse de ces deux vertus qui allait conférer à Ya'aqov le statut de *Chalem*. La *Chlémout*, en effet, traduit la complémentarité la plus parfaite entre *Yachrouit* et *Témimout*.

Toutefois si la *Témimout* consiste, lorsqu'il s'agit de "cheminer" avec Hashem, en l'abdication de ses capacités intellectuelles, elle ne peut s'acquérir qu'au prix d'une mobilisation intense de ces mêmes capacités autour de l'étude de la Torah. C'est en mettant les forces de l'esprit au service de la transcendance divine que l'homme parvient à l'intégrité. C'est le sens de la juxtaposition opérée par le verset de Béréchit cité précédemment entre l'expression «*Ich Tam-un homme simple*» et «*Yochev Ohalim – qui réside dans les tentes de la Torah*». C'est pourquoi la Torah nous invite, après nous avoir mis en garde face aux pratiques divinatoires, à interroger les prophètes. Cette injonction pourrait paraître surprenante si elle était censée conférer au Navi une vertu purement prédictive. En effet comment la Torah pourrait-elle appeler le peuple d'Israël à faire montre de *Témimout*, de confiance absolue à Hashem dans la survenue des événements, et les rassurer parallèlement en leur offrant la possibilité de se tourner vers des sortes de "devins" qui auraient pour vertu d'être des "prévisionnistes juifs" ? Aussi le message que délivre ici la Torah n'est rien moins que celui qui définit le rôle et la vocation du prophète d'Israël. Loin d'une sorte d'augure le Navi est d'abord et surtout un Maître à même de porter et de transmettre la Parole Divine. Car comme l'explique le Séfat Emeth, le Navi, si tant est qu'il bénéficie de l'adhésion du peuple, a pour vocation de hisser celui-ci au-delà des contraintes que lui oppose la nature afin de l'ouvrir à la réalité divine. C'est en tendant l'oreille à ses paroles que le peuple d'Israël est à même de parvenir à la vertu de la *Témimout*.

- 01 | **Tamim tihyé**
Elie LELLOUCHE
- 02 | **Comment devenir un juif insatisfait ?**
Ephraïm REISBERG
- 03 | **Le risque de l'obélisque**
Michaël SOSKIN
- 04 | **Partir au combat**
Joël GOZLAN

Rav Elie LELLOUCHE

« Et tu ne te feras pas de *Matseva*, que HaShem ton Éloqim a en horreur » (Devarim 16, 22)

Ce que commente Rachi : « *Matseva* : Il s'agit d'une pierre sur laquelle on offre les sacrifices. [L'utilisation de cet outil est interdite] même si c'est dans l'intention de servir Hachem. »

Sur le fait que Hachem déteste l'utilisation d'une *Matseva* pour Le servir, le Maître de Troyes ajoute : « Hachem nous a ordonné de lui apporter les offrandes sur un Mizbea'h (un autel) fait de plusieurs pierres (Devarim 27, 1) ou bien de terre (Chemot 20, 21). Pourtant, l'utilisation de la *Matseva* est détestée, car c'était le système utilisé par les Cananéens [pour servir leurs idoles]. Et même s'il s'agissait d'une pratique agréable à l'époque des Patriarches, elle est devenue exécration du fait de leur utilisation systématique pour l'idolâtrie. »

Rav Moshé Feinstein (1895 - 1986) s'étonne de la raison de cet interdit. Si nous nous privons d'une forme de culte parce qu'elle est utilisée à des fins d'idolâtrie par d'autres peuples, il aurait fallu bannir de notre culte l'utilisation de tout autel, car il est certain qu'il s'agit d'un des moyens les plus répandus pour le culte des idoles ! Or, nous constatons qu'il nous est non seulement permis de les utiliser, mais que nous en avons même l'obligation !

Pour résoudre cette contradiction (a minima de manière morale – '*al pi drosh*') il faut dire que ce que Hachem déteste dans l'utilisation de la *Matseva*, c'est le symbole qu'elle représente et qui se conçoit comme le contraire du message représenté par le *Mizbea'h*.

La première différence fondamentale entre la *Matseva* et le *Mizbea'h* est tout simplement... le nombre de pierres. Si la *Matseva* n'en compte qu'une seule, le *Mizbea'h* en comporte plusieurs.

Dans le langage allégorique, la pierre symbolise l'action de l'homme dans le monde : la Mitsva. La somme de nombreuses pierres est susceptible de donner naissance à un édifice impressionnant. Ainsi, la pratique régulière des Mitsvot aboutit à la construction d'une vie

harmonieuse, sublime, au service du Créateur.

Suivant cette comparaison, si la *Matseva* correspond alors à l'exécution d'une seule Mitsva, le *Mizbea'h* symbolise quant à lui une somme de Mitsvot.

En outre, il est important de souligner qu'il existe une différence fondamentale entre le fonctionnement de la 'Avodat Hachem avant le don de la Torah de celui qui le suivit.

Avant le Don de la Torah, Hachem attendait de l'homme la réalisation de n'importe quelle Mitsva, aussi petite fût-elle, tant qu'elle permettait un rapprochement entre l'homme et Hachem. Ce qui est compréhensible, en ce qu'avant une révélation aussi grandiose, il était difficile de percevoir l'existence et la grandeur de Hachem. La moindre initiative personnelle pour se rapprocher de la conscience de Son existence était un objectif à part entière.

Plus encore, si un homme jugeait qu'il avait suffisamment accompli de Mitsvot, il était en droit de s'arrêter dans sa progression spirituelle, et de se satisfaire de l'acquis.

Ce qui n'est plus le cas depuis le don de la Torah !

Il est désormais nécessaire de s'améliorer, tout au long de sa vie, tant au niveau de la perfection de son caractère moral que dans le domaine de l'étude et la pratique des Mitsvot, car le Don de la Torah symbolise en soi le but de toute la Création et contient tous les moyens de réaliser la volonté de D.. Il ne reste plus qu'à tout faire pour en accomplir le maximum et de la meilleure manière possible.

Il y aurait en effet matière à se tromper, en arguant le prétexte pré-sinaïtique, qu'un homme ayant cultivé la bienfaisance et ayant pratiqué Torah et Mitsvot tout au long de son existence, peut se permettre d'en diminuer l'intensité, pourvu qu'il continue de se garder de transgresser tout commandement négatif. Il serait parfaitement logique de se dire qu'il conserve son droit d'accès au Monde Futur !

C'est contre cette forme de logique que le prophète Yéh'eziel s'éleva (33, 17) : « Les enfants de ton peuple disent : la voie de Hachem n'est pas entendable ! » Ce à quoi Hachem répond : « C'est la vôtre qui ne l'est pas ». Car depuis le don de la Torah, les enjeux ont changé. La pratique religieuse ne se borne plus à la seule loi cartésienne. Elle intègre aussi des paramètres qui échappent à la logique humaine, entre autres celui présentement illustré : celui qui ne souhaiterait plus progresser perdrait l'ensemble du niveau spirituel qu'il aurait peiné à acquérir tout au long de sa vie.

De plus, le principe selon lequel la notion de Juste et de méchant est établie « selon la majorité des actions de la personne » (Rambam, Hilkhot Techouva 3,1), conditionnant son accès au monde futur, doit désormais être relativisé.

Il apparaît finalement que cette notion ne s'applique que lorsque l'homme quitte le monde alors qu'il était encore enclin à poursuivre sa progression spirituelle. Dans le cas contraire, s'il a quitté ce monde avec une volonté définie de ne plus réaliser davantage de Mitsvot et de se contenter de l'acquis, il aura perdu même le capital qu'il s'était constitué et ne pourra plus prétendre au titre de Juste.

C'est en ce sens qu'il faut comprendre pourquoi Hachem déteste la *Matseva*, symbole de « l'action unique » et de la satisfaction de l'acquis.

Ce que Hachem souhaite désormais pour Son service, c'est la multitude des actions et des bonnes initiatives. Une forme de service a été « agréable » à HaShem, à une certaine époque comme celle des Patriarches. Après la Révélation, dans la pratique d'un mode de vie saint en constante progression, elle est tombée en complète désuétude.

« Et tu ne t'érigeras pas de stèle (*matséva*), que Hachem ton Éloqim abhorre » (Devarim 16, 22)

Rachi explique : « une *matséva* est une pierre [unique] dressée pour y apporter des sacrifices, [ce qui est donc interdit] fût-ce pour Hachem ! Alors qu'il nous est ordonné de construire [à cet effet] un *mizbéa'h* [c'est-à-dire un autel composé de plusieurs pierres assemblées], la *matséva* est, elle, détestée par Hachem car elle faisait partie du culte cananéen. ».

Pourtant, les patriarches ont utilisé la *matséva* dans leur service divin (voir Berechit 28, 18). Comment alors comprendre que Hachem l'a en horreur ? C'est ce que vient éclaircir le plus grand de nos commentateurs, qui continue : « Bien qu'il l'eût affectionnée du temps des patriarches, il l'abhorre maintenant qu'ils l'ont adoptée pour leur culte idolâtre. ».

Le Ramban fait remarquer une difficulté majeure dans le commentaire de Rachi. Dans la Paracha de la semaine dernière (Réeh), le commandement de supprimer toute trace d'idolâtrie à notre entrée en Kéna'an mentionne explicitement les deux types d'autels : « **Vous démolirez leurs autels (*mizbé'hotam*) et vous briserez leurs stèles (*matsévotam*)...** » (Devarim 12,3). Si les idolâtres utilisaient aussi bien le *mizbéa'h* que la *matséva*, pourquoi cette dernière serait-elle proscrite pour avoir été incorporée à leur culte, alors que le premier reste autorisé et constitue même un commandement ?

Rav Chimchon Rephael Hirsch propose une approche différente pour comprendre pourquoi la *matséva*, autrefois appréciée, est désormais abhorrée par Hachem. Pour nos patriarches, prendre une grande pierre –œuvre divine par excellence, et la dresser devant Hachem, revenait à proclamer Sa royauté en tant que Créateur tout-puissant de la nature et Maître de l'histoire. C'était une tâche noble et indispensable dans un monde où le lien avec le Créateur avait été altéré et étouffé, mais elle n'était qu'une préparation à la révélation du Sināi. Après le don de la Torah, il ne s'agit plus de témoigner que le monde est là par la Volonté divine, mais plutôt de nous assujettir à cette Volonté, désormais clairement dévoilée. Le *mizbéa'h*, qui est une construction composée

de plusieurs pierres, est le symbole de l'œuvre humaine. Une simple profession de foi sur l'existence de D.ieu n'est désormais que vacuité, voire tartufferie. Ce qu'Il demande de nous est que nos actions reflètent Sa volonté. Bien sûr que la nature est divine, mais le but de la Torah est de faire en sorte que l'homme, par son comportement, le soit également. Assujettir le monde à D.ieu sans y soumettre notre propre cœur, voilà ce que Hachem abhorre.

Ce splendide éclairage permet peut-être de comprendre un passage étonnant du traité Ketoubot (5a) qui affirme, preuves à l'appui, que « l'œuvre du Juste est plus grande que celle des Cieux et de la terre ». En effet : « à propos de [ces derniers] il est écrit : "C'est Ma main qui a fondé la terre, et Ma droite qui a étendu les cieux" (Isaïe 48,13) tandis que pour [les premiers] il est dit : "Le sanctuaire (*miqdach*), Éternel, Tes mains l'ont établi" (Chemot 15, 17). Comme si la Création du monde, œuvre purement divine, ne méritait qu'une seule main, alors que le *miqdach*, construit par l'homme, est soutenu par Hachem de Ses deux mains... Comment l'œuvre de l'homme peut-elle être plus grande que celle de D.ieu créant le ciel et la terre ? Et pourquoi est-elle exemplifiée par la construction du Temple ?

Osons nous demander, même si la profondeur du sujet nous échappe totalement : pourquoi D.ieu a-t-Il créé le monde ? Que manque-t-il à la Perfection qui préexiste à la genèse ? La seule chose qui manque à la perfection, c'est la possibilité de se perfectionner. En sacrifiant l'unité parfaite d'avant la Création pour créer ce monde de l'altérité, de la division, de l'imperfection, Hachem attend de l'Homme qu'il retrouve cette parfaite unité par son libre-arbitre et malgré ses lacunes, dans ce monde éclaté. Sur le modèle du *mizbéa'h*, où une multitude de pierres est assemblée en un autel unique, sur lequel pourra résider la Présence divine. Voilà pourquoi la construction du *miqdach* représente l'œuvre humaine par excellence : elle réalise la volonté divine la plus profonde, qui est de Lui préparer un lieu de résidence, mais dans ce bas-monde. Par extension, la Guémara, en comprenant que le verset relatif au *miqdach* décrit en réalité « l'œuvre des justes » plus généralement, semble indiquer que chacun peut contribuer à faire

descendre la Présence divine sur Terre, comme le suggère le célèbre verset : « **Vous me ferez un *miqdach* et Je résiderai en votre sein** » (Ibid 25, 8) – « en votre sein » et non « en son sein ». Voilà la Création ultime.

Outre le fait que le *mizbéa'h* est constitué d'une multitude de pierres contrairement à la *matséva*, nous souhaiterions suggérer qu'une autre caractéristique les distingue : le *mizbéa'h* est rattaché au sol, tandis que la *matséva* est simplement posée dessus. C'est ce qui semble émaner d'une lecture attentive du verset précédemment cité : « **Vous démolirez leurs autels (*mizbé'hotam*) et vous briserez leurs stèles (*matsévotam*)...** » (Devarim 12,3). L'action associée au *mizbéa'h* est la « démolition » (*netsitsa*) dont la Guemara (Chabbat 125a) nous dit (dans un tout autre contexte) qu'elle est démantèlement et qu'elle s'applique à un objet rattaché au sol, tandis que celle utilisée pour la *matséva* (*chevira*, brisement, destruction) concerne des objets séparés du sol. Le service divin doit se faire non dans les credo et la théologie, mais dans un travail de ce monde-ci. Il doit s'ancrer dans la terre, dans la vie de tous les jours. C'est dans les actes concrets de l'homme que doit se refléter la volonté divine : c'est le principe des mitsvot, qui donnent son caractère si singulier et si riche à l'orthopraxie juive.

Avant que la Torah ne descende sur terre, on comprend la pertinence d'insister sur le fait que le monde ne se suffit pas à lui-même, qu'il y a un Au-Delà qui le précède et l'établit. C'est la découverte d'Avraham, et ce que la *matséva* sert à proclamer. Mais le don de la Torah, lorsque Cieux et terre se sont embrassés (voir Rachi sur Chemot 20, 19), change la donne. Nous avons désormais accès à l'expression de la volonté divine, qui est autant le plan que le mode d'emploi du monde (D.ieu a « regardé dans la Torah pour créer le monde », Zohar 2, 161b). Il nous incombe de parachever la Création en étudiant cette Parole (une étude qui, on le comprend désormais, décortique les détails les plus prosaïques de la vie) et en l'appliquant. Pour construire, à partir de la terre et de la disparité, un édifice qui vise le Ciel et l'unité. Un *mizbéa'h*.

PARTIR AU COMBAT

Joël GOZLAN

Le peuple juif est un peuple d'étude et non de confrontations... La terre d'Israël est d'ailleurs toute petite, bien loin des dimensions et aspirations des empires des Nations.

De nombreuses guerres ont été néanmoins menées par le peuple d'Israël, guerres prévues par la Torah et à ce titre, encadrées de façon précise par le texte et nos 'Hakhamim.

On en distingue deux types.

Les premières sont les guerres « obligatoires » ou guerres de *Mistva* (Mil'hamot Mitsva), confrontations enjointes à l'ensemble du peuple, hommes et femmes confondus. Ces guerres sont essentiellement celles nécessaires à la conquête de la terre d'Israël/Canaan, donnée en héritage par notre Créateur, et celle, plus métaphysique – ou non, que nous devons mener sans cesse contre 'Amaleq, l'ennemi ontologique d'Israël, celui qui refuse toute notion de D.ieu.

Les deuxièmes sont des guerres dites de « *Réchout* » (ou « facultatives »), guerres décidées par le Roi, mais devant être validées par le Cohen Gadol et le Sanhédrin. Ces guerres visent soit à étendre le territoire d'Israël, pour élargir le domaine d'influence de la Torah ou obtenir des points d'eaux, soit à se défendre ou à prévenir une attaque imminente de nos ennemis.

C'est de ces guerres que traite le chapitre 20 de notre Parasha, et plus particulièrement du rapport que pourrait entretenir le peuple avec la peur de s'engager dans un tel conflit.

Ce chapitre débute par l'injonction du Cohen Gadol vis-à-vis de l'armée d'Israël.

« Il leur dira: "Quand tu sortiras en guerre contre ton ennemi, et que tu verras cheval et char, un peuple plus nombreux que toi, tu ne les craindras pas car HaChem ton Éloqim est avec toi, qui t'a fait monter du pays d'Égypte..." » (Devarim, 20, 1)

Il y aurait donc un interdit d'avoir peur en cas de guerre « légitime » ! Il s'agit d'un commandement négatif, recensé en tant que tel par Rambam dans son Mishné Tora (« Lois des rois et des guerres », chapitre 8).

La Torah légifère aussi sur nos sentiments... Nous le savons depuis la dixième parole (Tu ne convoiteras pas), mais cette assertion surprenante se confirme ici : la peur devant un ennemi nombreux, serait comme une forme de déni de HaChem, une faute grave... Nous sommes enjoins de surmonter la peur de ce qui est – objectivement – terrifiant, la guerre contre un ennemi plus puissant que soi... Comme s'il nous était interdit de laisser le réel prendre toute la place, ou avoir le dernier mot !

La suite du texte paraît pourtant tempérer cet interdit, ou en tout cas prendre en compte une peur possible, voire légitime, de la part des

Bnei-Israël au moment de la guerre.

« Puis les officiers parleront au peuple en disant: "Quel est l'homme qui a bâti une maison et ne l'a pas inauguré ? Qu'il aille et retourne à sa maison, de peur qu'il ne meure à la guerre et qu'un autre en prenne possession. Et quel est l'homme qui a planté une vigne et n'en a pas encore profité ? Qu'il aille et retourne à sa maison, de peur qu'il ne meure à la guerre et qu'un autre en profite. Et quel est l'homme qui s'est fiancé à une femme et ne l'a pas encore prise ? Qu'il aille et retourne à sa maison, de peur qu'il ne meure à la guerre et qu'un autre homme ne la prenne." Les officiers ajouteront au peuple : "Quel est l'homme qui a peur et a le cœur faible ? Qu'il aille et retourne à sa maison, et qu'il ne fasse pas fondre le cœur de ses frères comme son cœur,!" » Devarim 20, 5

Comment comprendre ? Peut-on avoir peur de la guerre ou est-ce interdit ?

Franchement, on est perdu !

On remarque que dans les 3 premières circonstances amenées par les officiers, la peur de la guerre se lie à une autre peur, celle de voir un autre homme « profiter » ou concrétiser une création en cours d'achèvement, la maison, la vigne l'union avec l'épouse, peur lue par Rachi comme souffrance de l'âme.

Une première lecture serait que le texte divin énonce d'abord la mitsva, puis anticipe une limite à ce commandement, liée à une fragilité de l'homme suite à une souffrance de l'âme. Une sorte de vision pragmatique des choses, intégrant l'affect des humains dans la possibilité ou non de réaliser ce commandement difficile.

Cette lecture reste étonnante (la Torah ne nous a pas habitués à de telles « attentions ») et ne permet pas de comprendre la dernière catégorie, celle de l'homme au cœur faible, celui qui a seulement peur de partir au combat !

La 5ème Mishna du 8ème chapitre du traité Sota rapporte sur le sujet une Makhloqet (controverse) entre Rabbi Akiba et Rabbi Yossi Agualili.

Pour Rabbi Akiba, l'homme qui a peur et a le cœur faible est à prendre au sens littéral, c'est un homme qui ne peut tenir face aux « nœuds » de la guerre (Rachi explique qu'il s'agit des combats rapprochés) et aux épées dégainées de l'ennemi. Dans la continuité de la parole transmise par les officiers, Rabbi Akiba intègre donc lui aussi une peur « innocente », quasi légitime face à la guerre, au moment cette fois des « corps à corps ». Certains hommes ne peuvent simplement pas faire face, il vaut mieux qu'ils rentrent chez eux.

Pour Rabbi Yossi, l'homme au cœur faible est celui qui a peur de ses péchés, et plus

exactement à partir des péchés [qui sont] dans sa main (« *min ha'averot beyado* »). Rabbi Yossi reste dans la logique de la parole transmise par le Cohen, il ne voit pas la guerre comme un danger (car c'est HaChem qui combat pour le peuple) et si un homme a peur, il doit interroger sa vie et scruter ses péchés. La peur résulte d'une faiblesse dont le point de départ se trouve dans ses propres fautes. Fauter, c'est se fragiliser !

Cette deuxième lecture est audacieuse, mais comment Rabbi Yossi comprend-il alors la mise à l'écart des trois autres catégories d'hommes, ceux « en construction » d'une maison, d'une vigne ou d'une relation conjugale, de peur qu'ils ne meurent à la guerre ? Si la guerre n'est pas un danger et s'ils n'ont pas de fautes, qu'ils partent et reviennent indemnes !

Rabbi Yossi explique que ces catégories ne sont en fait là que « pour couvrir » les hommes faibles... Si un homme sort des rangs, on ne saura pas s'il a peur de ses fautes, ou s'il va juste rejoindre sa maison, son champ ou sa fiancée.

Cette proposition est magnifique, la Torah chercherait à tout prix à éviter une honte à la personne faible ou fautive. Tant Rabbi Yossi que Rabbi Akiba nous montrent une Torah proche des hommes, attentive à ses affects, intégrant ses limites et anticipant ses faiblesses.

Une autre lecture peut être proposée. On peut en effet inverser la perspective de l'injonction divine, ou en tout cas ne pas la réduire à une « désertion » légale liée à des circonstances atténuantes (selon Rabbi Akiba), ou à un désir de couvrir l'homme faible (selon Rabbi Yossi). Car le texte dit aussi à ces hommes de revenir chez eux et donc de finir ce qu'ils avaient commencé ! Cela peut faire peur, aussi, de grandir, bâtir sa propre maison, se lancer dans le business... Sans parler de prendre une épouse ! Le Maharal de Prague, dans son livre *Gour Arié*, parle de « d'accusateurs » qui viendraient effrayer les hommes, au moment précis de ces achèvements... Certains jeunes pourraient préférer partir au front avec les copains, surtout si HaChem combat pour eux !

Ce que la Torah enjoint à ces hommes « en construction », c'est certes de se soustraire à la guerre, mais c'est avant tout de concrétiser ce qu'ils avaient commencé, et donc de se confronter à leur propre vie et d'en faire quelque chose.

Et pour la Torah, il n'est plus question ici de fuir le combat, mais au contraire, de le mener !

Shabbat Chalom.

Librement inspiré d'une étude avec Philippe Zerbib.

CE FEUILLET EST OFFERT A LA MEMOIRE DE ELICHA BEN YA'ACOV DAIAN.



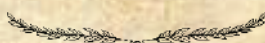


∞ Parachat Choftim ∞

Par l'Admour de Koidinov chlita

« *Des juges et des policiers, tu mettras à tes portes...* »

שְׁפָטִים וְשָׁרִים תִּתֵּן לָךְ בְּכֹל שַׁעְרֶיךָ ... דְּבָרִים טוֹבִים



Nos sages disent : « *chaque jour sort une voix du Ciel qui proclame : "revenez enfants rebelles" »*. Le Saint Baal Chem Tov commente ces paroles de la manière suivante : « **grâce à cette voix qui sort des cieux, chaque juif a chaque jour des pensées de repentir.** »

Et pourtant, la plupart des gens n'éprouvent qu'un petit éveil de ces pensées de techouvah sans changer pour autant.

Afin que l'Homme puisse s'améliorer et se transformer grâce à **ces pensées de techouvah**, deux conditions sont nécessaires : la première consiste à se demander quel en est le but pour conclure que cet éveil ne doit pas disparaître comme un souffle mais tout au contraire doit aider à transformer ses actions. Ensuite, aussitôt qu'il ressent le besoin de faire techouvah, il devra faire une action, soit étudier soit accomplir une mitzvah. Ainsi il imprènera son cœur de ces pensées pures.

Telle est l'explication du verset : « *des juges et des policiers, tu mettras à tes portes ...* » - les portes font allusion à **l'éveil de techouvah** de chaque juif, **qui est lui-même la porte d'entrée de la demeure du Roi des Rois**. De plus, à chaque porte sont postés des juges et des policiers. Le juge représente la réflexion et tranche la loi, de la même manière, **il nous faut réfléchir et décider quel est le but de cet éveil** ; d'autre part, le policier est celui qui fait appliquer la loi ; **ainsi chaque juif doit amener chaque pensée de repentir à une action concrète**, ce qui lui permettra de graver cette pensée en son cœur.

Ainsi en est-il du mois de Elloul durant lequel chaque juif reçoit l'inspiration des cieux, pour retourner vers Hachem ; et le but de ce cadeau est que chacun retourne sur le bon chemin et améliore ses actions concrètement. De cette façon, il fera régner Hakadoch Baroukh Hou dans la joie le jour de Roch Hachana.

📌 Abonnez-vous à la Paracha par WhatsApp au +972552402571 📞

Ou par téléphone au +33782421284

📌 Pour aider les institutions, cliquez sur :

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

Publié le 31/08/2022



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem ton Elokim te donne... » (Dévarim 16 ; 18)

Le mois de Elloul est la période propice à la Téchouva. En effet, à quelques semaines de Roch Hachana, chacun d'entre nous se doit de faire un bilan personnel sur ses actes et comportements passés, afin d'aborder la nouvelle année sur des bases meilleures. Évidemment, la Téchouva se vit et s'applique au quotidien, et toute l'année ! Mais disons que Elloul est particulièrement propice, parce que nous approchons de notre Jugement.

Notre Paracha, qui se lit en cette période, nous offre une ligne de conduite pour mener à bien notre Téchouva. Elle s'adresse à chacun d'entre nous, du moins Tsadik au plus Tsadik, parce que la Téchouva, c'est le fait de vouloir être meilleur que ce que l'on était hier. Pour cela une introspection est nécessaire afin d'évaluer où nous en sommes. Ce qui nous permettra de gravir les échelons de l'amélioration personnelle et de bonifier notre Avodat Hachem.

Les premiers mots de notre Paracha nous procurent les consignes indispensables à la construction de notre Téchouva. En effet le verset nous dit : « Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem ton Elokim te donne... »

Rachi explique que les juges sont ceux qui fixent la loi et les officiers sont ceux qui la font appliquer, en employant divers moyens, voire la force si nécessaire.

Lors de notre introspection, nous devons donc nous positionner en tant que juges et officiers pour nous-mêmes. Évidemment nous ne fixons pas la loi, mais nous devons objectivement nous regarder pour estimer si nous l'appliquons comme il se doit. Discerner les bonnes actions des moins bonnes actions, et pour celui qui n'aurait que des bonnes actions, (si cela existe !), chercher à les accomplir d'une façon encore meilleure.

Pour parvenir à ce niveau de jugement de soi-même, un élément essen-

L'ÉLÉMENT ESSENTIEL

tiel est à développer : notre « Yirat chamayim », la Crainte du Ciel. Et outre cela, savoir que plus cette crainte sera vraie et sincère, plus elle nous permettra de nous juger avec justesse et sévérité.

Si l'on sait et que l'on se rappelle régulièrement qu'il y a un regard constant sur nous, qui fait le compte de nos bonnes et mauvaises actions et détermine en fonction de cela, notre destinée, nos épreuves, notre par-nassa, notre santé, notre temps de vie, notre monde futur, etc. Nous avons plus qu'intérêt à commencer à faire notre propre jugement pour avancer, et faire Téchouva avant de nous présenter à Lui. Suite p2



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Au début de notre Paracha est enseignée la Mitsva de placer des tribunaux rabbiniques afin de rendre la justice selon la Thora entre les membres de la communauté juive. Parmi les lois liées aux jugements on trouve l'interdit du 'Cho'had': le « Backchiche » !

Au début de l'ouvrage Kovets Maamarim, le Rav Elhanan Wasserman Zatsal explique un principe sur ce phénomène. Mais avant cela, il pose une question fondamentale: pourquoi existe-t-il des gens incrédules concernant l'existence d'Hachem et de la Création du Monde? On constate d'autre part que parmi les Nations du Monde il y a eu de grands savants comme Aristote qui ne sont pas arrivés à la croyance en un D.ieu unique. Alors comment la Thora peut-elle demander à chaque Juif à partir de l'âge de 13 ans (!) de croire en D.ieu en la Thora et les Mitsvots?

Dans son développement, le Rav Wasserman explique que la Emouna(foi) en Hachem est quelque chose de très facile à appréhender et à vivre! Il n'y a qu'à voir le monde, l'immensité de la mer (par exemple la vue splendide qu'ont les vacanciers des hauteurs de Natanya sur le littoral) ou les Alpes, pour comprendre que TOUT a été créé par la Libre Volonté d'Hachem! Et le but unique de cette création c'est qu'on Le serve au travers de la Thora et des Mitsvots - il n'existe pas d'autre justification!

Le Rav continue et demande : si c'est tellement simple alors pourquoi y a-t-il tant de gens qui ne partagent pas cet axiome évident? Il répond à partir de notre Paracha : c'est que dans toute cette création il existe un énorme Backchiche! En fait, pour arriver à la résolution exacte d'un problème, il faut enlever les intérêts que l'homme a de part et d'autre de



QUEL RAPPORT ENTRE LE BACKCHICHE ET LA EMOUNA (FOI)?

la balance. Tant que l'homme n'arrive pas à se défaire des intérêts préliminaires, alors automatiquement son esprit ne sera pas libre de trancher le problème en toute sincérité!

La Guémara Ketouvo(105:) donne l'exemple de Rabi Ychmaël qui devait juger son métayer sur une certaine affaire. Cependant, le jour du jugement, il est venu voir son maître qui était aussi son juge, avec une corbeille de fruits: en fait, le paiement de la semaine de location du champ.

Seulement son habitude était de le payer toutes les veilles de Chabath et là, son métayer a avancé le paiement au jeudi, jour du jugement. Rabi Ychmaël lui dira alors qu'il est impropre à le juger, car d'avoir avancé le paiement hebdomadaire est assimilé à un Cho'had/pot de vin!

De là le Rav Wasserman dit que si pour un tout petit peu de pot de vin un grand Sage s'est rendu impropre à juger une affaire, alors que dira-t-on pour nos questions fondamentales?

Un homme qui n'a pas été éduqué dans la pratique de la Thora et des Mitsvots aura beaucoup de mal à accepter l'idée que son attitude est erronée. On est trop bien installé dans la routine avec ses mauvaises habitudes qui font tinter à l'oreille :... 'Maurice, enfin tu ne vas quand même pas aller au cours du Lundi soir, le Rabin va te dire de ne pas aller au Ciné le samedi ou il te dira de changer de portable etc'... Donc de cette Mitsva du Cho'had il sort un principe imparable: c'est que l'homme n'appliquera sa jugeote que lorsqu'il aura préalablement 'lavé' sa tête de beaucoup de préjugés et autres intérêts! Et ce principe universel s'exerce dans de nombreux domaines de la vie : il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour se rendre compte de l'étendue du travail à accomplir!

Rav David Gold ☎ 00 972.390.943.12



Le 'Hizouk de la Semaine

Renforcement en cette période propice

Nous sommes entrés dans le mois de Eloul. Chaque jour nous préparant à la Teshouva. Nous devons avoir la conviction que c'est le mois propice au repentir.

En revanche, nous devons aussi prendre conscience qu'il est impossible de faire Teshouva sans se débarrasser de la cause principale de notre manque de foi : l'ingratitude ! Il est impossible d'obtenir le moindre pardon d'Hakadosh Baroukh Hou sans reconnaître tout le bien qu'IL nous procure.

Revenons sur la cause de tous les péchés : la non reconnaissance du bien que Hashem nous prodigue ! La tristesse, la déprime, le désespoir, la plainte, et tous leurs dérivés proviennent de cela ! Car si l'homme se rendait compte avec quelle générosité le Créateur se comporte envers lui, pas une seule fois il serait triste ! Tous les mauvais traits de caractères proviennent de ce manque ! Le Shalom Bayit. Si on pouvait distinguer tout le bien que notre époux (se) nous donne, on ne se laisserait pas de la/le remercier ! Au lieu de cela, comment nous comportons-nous ? Nous nous plaignons et nous mettons en colère pour un oui ou pour un non !

L'éducation des enfants. Bien éduquer son enfant c'est lui apprendre à être reconnaissant. S'il est capable de reconnaître le bien dont il bénéficie et dire « merci » avec sincérité, il réussira dans sa vie.

En effet, Hashem est Bon, et tout ce qu'IL fait est pour le bien. Celui qui veut prendre ce chemin de vérité, verra que le mal n'existe pas dans le monde. Tout ce qui arrive dans la vie est uniquement pour attirer notre attention sur ce qu'Hashem attend de nous. Comment reconnaître l'abondance de bien qu'IL nous gratifie ? En prenant une feuille pour y inscrire tous les bienfaits qu'IL nous procure ; et ce, afin de ne pas oublier ! Pour devenir reconnaissant envers son Créateur, il faut, au



préalable, manifester de la gratitude envers les autres : son père et envers sa mère qui nous ont élevé, qui n'ont pas dormi des nuits entières pour nous faire grandir dans les meilleures conditions ! Est-il possible de leur reprocher quoique que soit ? Celui qui oserait serait un ingrat ! Il faut être reconnaissant envers les autres ! Envers son mari ou son épouse ! Que chacun inscrive tout le bien que lui donne son époux (se), et verra qu'il n'y aura pas assez de place !

Rabbi Nathan nous enseigne que tant que les enfants d'Israël n'ont pas réparés cette ingratitude, il est impossible d'entamer tout autre travail sur soi.

En prenant le chemin de la reconnaissance et en louant Hashem avec vérité, chacun sera capable de raconter les miracles dont il a bénéficié.

En le remerciant, pour tout : celui qui n'a pas d'enfants ? Qu'il remercie Hashem ! Celui qui n'est toujours pas marié ? Qu'il remercie Hashem !

C'est le chemin de Vérité ! Chacun verra que toutes ses épreuves seront annulées ! A l'inverse, celui qui sait voir tout le Bien que le Créateur lui envoie, il Le remercie sans ʕin ! En effet, savez-vous quelle est la cause de votre tristesse ? Quelle est la chose qui vous manque ? Ne pas dire assez merci ! Rabbi Na'hman nous

enseigne « Quand l'humilité ira grandissante dans le monde, le Mashia'h se dévoilera ! ».

Chacun pense que tout lui revient, que le monde entier lui est redevable. Donc, quand tout ne va pas comme il le désire, l'individu n'est pas satisfait, et a des réclamations à faire valoir !

Il n'y a pas plus grande marque d'orgueil ! Donc, nous devons faire une introspection et prendre de bonnes décisions afin de parvenir à la véritable Teshouva : se débarrasser de ce sentiment d'ingratitude et commencer à remercier a Hashem avant Rosh Hashana !

Rav Shalom Aroush



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

C'est comme à l'école, au moment de la dictée, chaque faute d'orthographe fait descendre la note, le plus important est la relecture de notre copie, afin de nous assurer que l'on a appliqué toutes les règles de grammaire, avant de la remettre à l'instituteur.

Dans un second temps, après nous être jugés nous-mêmes, nous **devons être des officiers pour appliquer les lois**. Que cela signifie-t-il ?

Afin de mieux comprendre, prenons l'exemple suivant : A la suite d'un **nombre important de contamination du covid-19 ou autre variant**, le ministère de la santé a décidé de promulguer une loi contre ce fléau, afin de **réduire et de faire cesser le nombre de victime**, le port du masque obligatoire dans tous les lieux publics.

Une fois la loi votée, une campagne de prévention est diffusée au travers des différents médias pour en avertir la population. Deux semaines passent, après un premier bilan, les chiffres n'ont pas bougé, et les citoyens continuent à se balader sans masque.

Cette fois-ci, le ministre décide donc de sanctionner : celui qui transgressera la loi sera pénalisé d'une forte amende. Une nouvelle campagne est lancée, annonçant évidemment les sanctions qui seront administrées à celui qui enfreindra la loi.

Un deuxième bilan est alors effectué, et à la grande satisfaction de tous, les chiffres ont baissé, les sanctions annoncées ont eu un fort impact de dissuasion sur la conduite des citoyens.

Un **deuxième bilan** est alors effectué, et à la grande satisfaction de tous, les chiffres ont baissé, les sanctions annoncées ont eu un fort impact de dissuasion sur la conduite des citoyens.

Encore une fois c'est donc la **Yirat Chamayim qui va nous aider, nous dissuader de fauter**. Si nous sommes vraiment conscients du risque que l'on encourt en n'appliquant pas les lois de Hachem, les sanctions que nous pourrions subir, dans ce monde-ci ou dans le Monde Futur, nous ne pourrions qu'être empreints de peur et notre conduite ne pourra que s'améliorer. La Téchouva passe donc inévitablement par le développe-

ment de notre crainte de Hachem, qui nous permettra d'être juges et officiers de nos actes propres.

Revenons à présent à notre verset, qui nous explique **comment ne pas faiblir et optimiser la Yirat chamayim que l'on a acquise** : « Des juges et des officiers tu te donneras dans toutes tes portes que Hachem ton Elokim te donne... » (Dévarim 16 ; 18)

Quelles sont ces portes ? Le Chla' nous explique que ces portes sont au nombre de sept : deux yeux, deux oreilles, deux narines, une bouche. Ce sont **par ces portes que peut venir la faute**, et c'est donc à ces endroits stratégiques qu'intervient la Téchouva, nous invitant à protéger nos « entrées-sorties ». Préserver notre vue de mauvaises images, fermer nos oreilles et notre bouche au Lachone hara'...

Agir comme un officier pour nous-mêmes et établir des barrières comme trier nos lieux de sorties, nos amis... Nous rapprocher de Hakadosh Baroukh Hou en augmentant nos discussions avec Lui par la prière, nos rencontres avec la Chékina par la fréquentation des lieux d'étude, etc...

Tels des officiers, comme dit Rachi, **nous devons être capables d'employer tous les moyens**. Même si les restrictions que nous nous imposons sont pénibles, ce que susurre notre Yetser Hara', nous devons être forts, et **agir comme si une gigantesque campagne publicitaire nous rémémorent sans cesse les dangers de la faute**, nous rappelant ce que nous avons à « perdre » et surtout à gagner en surmontant les épreuves.

Cette Téchouva doit être progressive mais constante, le but est d'avancer et non de tomber. Lorsque l'on reste trop longtemps immobile sur une échelle, on chute. Alors gravissons marche par marche, tout doucement mais sans nous arrêter.

Rav Mordékhai Bismuth 00.972 (0)54.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Toi



Une invitation à la Téchouva

Rav Mordekhaï Bismuth

LES SELI'HOT



Roch Hachana approche, ce jour du jugement où les Livres de la vie et de la mort sont ouverts.

Chacun sera jugé pour l'année entière à venir, en fonction de l'année passée qui a pu être entachée de nos fautes et de nos rébellions envers Hakadoch Baroukh Hou.

Que faire pour aborder ce jour si important ? Comment mériter un bon jugement ?

Essayons de répondre à travers l'histoire suivante :

David reçoit un coup de téléphone de son banquier lui annonçant que son découvert a atteint le seuil maximal. Neuf chèques lui ont déjà été refusés ; au dixième, ce sera l'interdit de chèquiers. Pour terminer, il ajoute que s'il ne réglait pas ce découvert dans la semaine qui suit, il mettrait en marche la procédure.

Consterné et désemparé par ce qu'il vient d'entendre, David se demande que faire. Même s'il travaillait jour et nuit pendant une semaine, cela ne suffirait pas pour combler son découvert. David est pris de panique, et commence à regretter tous ses achats faits impulsivement et sans réflexion. Il regrette, pleure et avoue sa culpabilité en expliquant tout cela à son banquier. Mais ce dernier reste impassible ; cela ne le touche absolument pas.

Heureusement pour nous, notre compte en banque de Mitsvot n'est pas administré par un tel banquier !

En effet, en cette fin d'année, notre compte bancaire « Mitsva » peut

être provisionné ou à découvert. Notre banquier, Hakadoch Baroukh Hou, sera prêt à nous écouter, à entendre nos pleurs, nos regrets et nos explications, mais aussi et surtout, nos engagements pour l'année à venir.

Tel est le pouvoir des séli'hot, qui constituent un rendez-vous quotidien avec le « Directeur » de la « banque de l'âme ».

Chaque jour, depuis le mois d'Elloul jusqu'à la veille de Yom kippour, nous avons l'opportunité de nous entretenir avec le Grand Patron.

Regrettons, pleurons et avouons, pour espérer voir notre « débit » s'effacer. Pourquoi pas même voir notre compte réapprovisionné si nous revenons vers Hachem par amour ?

En effet, la Guémara (Yoma 86b) nous enseigne que par le mérite de la Téchouva MiYira (repentir par crainte), les fautes volontaires (Zédonot) sont transformées en fautes involontaires (Chegagot). Par contre, si l'homme se repent par amour (Téchouva MéAhava), les fautes volontaires (Zédonot) sont transformées en Mitsvot.

Aussi, en cette période de séli'hot, levons-nous tôt, réveillons-nous et implorons D.ieu de nous offrir la possibilité de faire une Téchouva MéAhava, afin de multiplier nos mérites.

Ani lédodi védodi Séli'hot



- .Les Séli'hot traduites en intégralité
- .Des commentaires captivants
- .La halakha pas à pas
- .Couverture souple
- .214 pages

Téléchargez les Séli'hot en intégralité



Réponses aux questions

Rav Avraham Bismuth

Si on ne peut pas réciter les Séli'hot le matin avant l'aube ou la nuit après 'Hatsot, peut-on les dire au court de la journée ?

Une personne qui ne peut pas réciter les Séli'hot le matin avant l'aube ou la nuit après 'Hatsot, pourra les réciter avant la prière du matin ou encore avant la prière de Min'ha.

Il sera bon dans ce cas que l'officiant se revête d'un Talith comme nos sages l'ont enseigné (Roch Hachana 17b) qu'Hachem s'est revêtu de Son Talith comme un officiant et appris à Moché l'ordre de la prière (c'est-à-dire les treize attributs de miséricorde) que les Bnei Israël devront réciter après avoir fauté pour qu'Hachem les pardonne. ('Hazon 'Ovadia Yamim Noraim p.6)

Suis-je obligé de faire les Séli'hot si cela engendre que je sois fatigué pendant mes heures d'études ou de travail ?

Un étudiant en Torah, un enseignant ou encore un salarié ne sont pas obligés de se rendre au Séli'hot le matin très tôt ou le soir très tard si cela engendre qu'ils seront fatigués pendant leurs heures d'étude ou de travail. Cependant ils s'efforceront de s'y rendre quelquefois pendant le mois de Elloul et pendant les dix jours de pénitence ou si cela est possible de les réciter avant leur prière du matin ou avant celle de Min'ha. ('Hazon 'Ovadia Yamim Noraim p.8-10)

FATIGUÉ... COMMENT FAIRE?



Y a-t-il une Ségoula particulière au mois de Elloul ?

Le Rav Avraham 'Hamoullé Zatsal (érudit en Torah qui a vécu à l'époque du Ben Ich 'Haï) rapporte qu'il est bon de réciter chaque jour du mois de Elloul et jusqu'à Sim'ha Torah (non inclus) le Téhilim 27 « Lédavid Hachem Ori Véichi » qui est une Ségoula pour annuler tout mauvais décret.

L'homme qui récite ce Téhilim de Roch 'Hodéché Elloul jusqu'à Sim'ha

Torah aura tous ses mauvais décrets annulés et il ne manquera de rien

pendant toute l'année à venir.

(Rav Yaron Achkénazi)

Peut-on écouter un enregistrement de Séli'hot avant 'Hatsot ?

Bien qu'il est interdit de réciter les Séli'hot avant 'Hatsot cela n'empêche pas d'écouter un disque où il est enregistré les chants des Séli'hot de Roch Hachana et Yom Kippour afin d'apprendre les airs.

('Hazon 'Ovadi'a Yamim Noraim p.20)

Rav Avraham Bismuth



« Ne t'écarte pas de la doctrine qu'ils t'enseigneront ni à droite ni à gauche. » (17, 11)

Dans la Guémara, il est précisé que la droite a une importance, du fait que la Torah fut donnée par la droite de D.ieu, tandis que la gauche a une importance du fait que le noeud des téfilin se fait sur le bras gauche. « Celui qui a la crainte du Ciel est quitte des deux, puisqu'il enfila d'abord sa chaussure droite, puis la gauche, mais qu'il noue d'abord cette dernière (comme dit, l'importance de la gauche est liée à la notion de noeud).

Pourquoi prêter tant d'attention à un tel détail ? pourrait se dire l'homme. Après tout, que ce soit la gauche ou la droite, il s'agit de mes membres. Quel rapport y a-t-il entre la manière d'enfiler et de nouer, et la crainte du Ciel ? Le

Yisma'h Moché répond en soulignant que le verset nous enjoint de ne pas nous écarter des

instructions des sages, même pour ce qui est à nos yeux la droite et la gauche ; même pour ce qui concerne les membres de notre corps, il ne faut pas s'écarter des paroles des Sages, car tous nos

organes sont l'exemple de réalités existant dans les sphères supérieures, et doivent suivre ce modèle supérieur.

« Sois entier avec Hachem ton D. » (18,13)

Selon Rachi : « Suis-Le avec intégrité en Lui faisant confiance, et ne cherche pas à connaître l'avenir. Au contraire, tout ce qui t'arrivera, accepte-le avec simplicité. Tu seras alors avec Lui, considéré comme Sa lot.

Selon le Ohr Ha'Haïm hakadoch : Si ta foi en D. est totale, toutes les prédictions des devins et des prophètes te sembleront insignifiantes, car D. annulera tous les mauvais présages qui te menacent, comme Il l'a fait pour Avraham et Sarah : la nature les avait condamnés à ne jamais avoir d'enfants, mais D. a renversé le message des étoiles (Lé'h Lé'ha 15,5).

Israël n'a donc besoin d'aucune divination, il doit seulement s'en remettre entièrement à D.

Le Rav Aharon Kotler (Michnat Rabbi Aharon) dit que la Mitsva d'être « entier avec Hachem » consiste à éviter toutes formes de contradiction internes. Il nous incombe d'être entiers avec nous-mêmes, selon notre véritable niveau, et ne pas laisser les contradictions nous envahir. Ce verset vient faire allusion au fait que même quand tu es seul et que personne n'est avec toi si ce n'est : Hachem ton D. », même alors, sois entier, intègre.

Il ne faut pas être pieux que devant les hommes et se laisser tomber dans la faute quand on est seul. Car même si personne ne te voit, Hachem scrute les actions de chaque personne et voit toutes tes actions (et tes pensées). Cela est mentionné en allusion dans le verset : « Sois entier » même quand tu ne te retrouves que « avec Hachem ton D. », et en présence de personne d'autre.



NE PERDONS PAS ESPOIR, LA DÉLIVRANCE EST PROCHE !

« Car c'est l'Eternel, votre D., qui marche avec vous, afin de combattre pour vous » (Devarim 20-4).

Il y a environ deux cent soixante ans, Rabbi 'Hayim Aboulafia zatsal, le pionnier du renouveau de la vie juive à Tibériade, fut le **président de la communauté** florissante qui mérita la protection du cheikh Dahir el Amar, lequel avait renforcé ses murailles à merveille.

Les fortifications ne convenaient pas au **calife de Damas**, qui craignait la création d'un noyau de résistance à son pouvoir dans cette région se trouvant sous son contrôle.

Ainsi, il monta à Tibériade avec sa grande armée, afin de mener une conquête contre Tibériade et détruire ses fortifications.

Les juifs de Damas envoyèrent urgemment à leur Rav respecté un avertissement afin qu'il s'échappe de Tibériade avant l'attaque en compagnie de sa communauté et de leurs biens, et qu'ils se rendent à Safed où la protection leur était assurée. **Mais le Rav refusa de désertir sa ville.** Le siège de Tibériade commença et les canons se mirent à tirer jour et nuit sans interruption. Les miracles de D. furent nombreux, les boulets de canon ne détruisirent aucune maison, il n'y eut aucune victime, alors que leur puissance destructrice était immense. **La majorité des boulets de canon tombèrent dans le lac de Tibériade**, une minorité touchèrent le sol et furent engloutis dans la terre ou bien ils explosèrent dans l'air. Pendant les tirs, Rav 'Hayim Aboulafia tenait un bâton dans sa main portant des noms saints de D. et dirigeait les boulets de canon suivant son désir : ceux-ci tombaient dans le lac de Tibériade. Après un siège interminable, éreintant et vain qui se termina en échec cuisant, le calife perdit tout espoir et leva le siège. Les assiégés sortirent triomphants des combats contre l'armée de Damas, ils récitèrent le Hallel et Nichmat kol 'hay.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. L'échec poursuivait le calife, et il fut la risée de tous. **Comment la puissante armée de Damas fut-elle vaincue par une petite ville isolée assiégée ?** Le calife se devait de rétablir sa réputation et il jura d'attaquer Tibériade et de ne rentrer chez lui qu'après l'avoir entière-

ment détruite. **Une fois de plus**, le Rav reçut une lettre d'avertissement qui l'encourageait à fuir et à trouver refuge ailleurs, mais **le Rav refusa de nouveau.** Au mois de Av, le calife de Damas partit avec sa puissante armée, et il ordonna à ses troupes placées à Acre de se joindre à lui avec tout leur équipement militaire. Il fit évacuer tous les villages aux alentours de Tibériade, il construisit des radeaux afin d'établir un siège de la ville du côté de la mer. Cette fois-ci, **le siège était prévu pour une durée indéterminée, jusqu'à la défaite de Tibériade.**

Dans la nuit de Chabbat, après le repas, tous les membres de la communauté se rassemblèrent dans la maison du Rav.

L'ambiance

était très tendue.

Le fils du

Rav était assis à

la table et préparait la lecture de la

haftara de la

semaine, il chanta alors le

verset suivant : « Je suis

voire unique consolateur... » Le

Rav entendit et déclara : « Vous avez entendu, ne vous découragez pas ! **C'est la parole de D. qui vous répond.** C'est D. notre unique consolateur, nous ne devons pas avoir peur des êtres mortels ! ». C'était le Chabbat qui tombait le 4 Eloul. Le dimanche 5 Eloul, le calife tomba malade. Le lundi, son état de santé empira, et le mardi 7 Eloul, il mourut. Le siège fut levé. Le peuple se réjouit grandement de cette seconde victoire miraculeuse sur Damas et le Rav loua D. pour ses miracles. Ils lurent le Hallel comme la première fois, et ils marquèrent ce jour du 7 Elloul pour les générations suivantes comme jour de souvenir accompagné d'un festin pour remercier le Créateur de les avoir sauvés de la mort.

Nous avons la promesse que nous bénéficierons de ces miracles de nos jours comme dans le passé, si nous agissons suivant cette même parole de D. que le prophète nous a transmise : « Je suis votre unique consolateur... ». Rabbi Yits'hak de Berditchev zatsal dans son oeuvre kédouchat Lévy (Likoutim), nous explique le verset de la manière suivante : le Créateur est vivant et veut nous accorder des bienfaits illimités, et cela est notre véritable consolation ! (Extrait de l'ouvrage Mayane Hachavoua)

Rav Moché Benichou

LES 13 ATTRIBUTS DE MISÉRICORDIE

La Guémara Roch Hachana 17b, nous enseigne ce qui suit : Rabbi Yo'hanane dit : « ...Hachem s'enveloppa d'une Talit tel un officiant, et révéla à Moché la structure qu'ils fassent devant

Les 13 attributs expliqués et commentés mot à mot



Télécharger



Retrouvez-nous sur le www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA

Autour de la table de Shabbat n° 348, Choftim



Ces paroles de Thora seront étudiées LéYlouï Nichmat du Rav Hagaon H'a'Ham Chalom Cohen Zatsal, Roch Yéchiva "Porat Yossef" et Président de la Moatsat Hathora Que son mérite nous protège

Le rapport entre le bakchich et la Emouna, la Foi en Hachem?

Au début de notre Paracha est enseignée la Mitsva de placer des tribunaux rabbiniques afin de rendre la justice selon la Thora entre les membres de la communauté juive. Parmi les lois liées aux jugements on trouve l'interdit du « Cho'had », le « Backchich » c'est-à-dire que les plaignants n'ont pas le droit d'après notre Sainte Thora de payer des pots de vins aux juges afin qu'ils fassent pencher le jugement en leur faveur.

Au début du Quovets Maamarim, le Rav Elhanan Wasserman Zatsal explique un principe sur ce phénomène. Mais avant cela, il pose une question : pourquoi existe-t-il des gens septiques concernant l'existence de Hachem et la création du Monde? On constate, que parmi les Nations de ce monde, de grands savants comme Aristote ne sont pas arrivés à la croyance en un D.ieu unique. Donc comment la Thora peut demander à chaque Juif dès l'âge de la Bar Mitsva de croire en D.ieu, en la Thora et les Mitsvots ? Pour mes lecteurs de plus en plus nombreux, Ken Yrbou, jusqu'au lointain Cameroun et même du Congo de la ville de Pointe noire, il est bon à savoir que toute personne de la communauté âgée de plus de 13 ans doit pratiquer toutes les Mitsvots. Or la première d'entre elles, d'après le décompte du Rambam, est la Mitsva de la croyance au D.ieu unique. Donc si les plus grands

savants du monde n'ont pas adhérents à cet axiome de base, qu'il existe un D.ieu unique et Maître sur terre, comment la Thora peut-elle obliger à partir de treize ans, le jeune à admettre cette donnée si difficile à acquérir ? Intéressante comme question, n'est-ce pas ?

Dans son développement, le Rav Wasserman explique que la Emouna, la foi en Hachem, est quelque chose de très facile à appréhender ! Il n'y a qu'à voir le monde, l'immensité de la mer par exemple la vue splendide qu'ont les vacanciers des hauteurs de Natanya sur le littoral ou, Le Havdil, les Alpes, pour comprendre que TOUT a été créé par la Libre Volonté de Hachem ! Or mes lecteurs le savent parfaitement bien, si le grand oncle d'Amérique vient faire un passage remarqué dans sa famille restée au pays de la douce France et qu'il achète un magnifique +quad 4/4 dernier cri pour la plus grande satisfaction de ses neveux, lorsque notre oncle donnera les clefs (du 4/4), il dira : " mes chers enfants je suis si content de vous voir que j'ai tenu à vous acheter ce jouet en signe d'amour". Mais notre oncle, même s'il est riche comme Crésus, ne mettra jamais le quad, flambant neuf, dans la rue en face de l'habitation avec un grand

écriteau : "SANS PROPRIETAIRE" ! Car il est certain qu'un homme équilibré ne fera jamais de multiples efforts entre l'achat, et le transport pour mettre un objet de valeur à la disposition de tout public, n'est-ce pas ? Donc si Maître Capello m'a bien suivi dans cette profonde démonstration, à plus forte raison, Celui qui a créé ces magnifiques plages et l'immensité des océans et aussi la savane africaine ne l'a pas fait parce qu'il s'ennuyait, (pardonnez-moi pour l'expression). Donc il est clair, comme l'eau de source, claire et limpide, que Celui qui a créé ces monts et ces océans l'a fait pour un but bien défini : qu'un peuple vienne le servir, à l'image de l'oncle américain qui fait cadeau du quad à ses neveux afin de resserrer les liens familiaux... Cqfd.

Le Rav continue et demande : si c'est tellement simple alors pourquoi y-a-t-il tant de gens qui ne partagent pas cet axiome si évident? Il répond à partir de notre Paracha. Dans toute cette création il existe un énorme Bakchich! En fait, pour arriver à la résolution exacte d'un problème, il faut enlever les intérêts que l'homme a de part et d'autre de la balance. Tant que l'homme n'arrive pas à se défaire des intérêts préliminaires, alors automatiquement son esprit ne sera pas libre de trancher le problème en toute sincérité !

La Guémara Ktouvot (105) donne l'exemple de Rabbi Ychmaël qui devait juger son métayer sur une certaine affaire. Cependant, le jour du jugement, il est venu voir son maître qui était aussi son juge, avec une corbeille de fruits qui représentait le paiement de la semaine de location du champ. Seulement son habitude était de le payer toutes les veilles de Shabbat et là, son métayer a avancé le paiement au jeudi, jour du jugement. Rabbi Ychmaël lui dira alors qu'il est impropre à le juger, car le fait d'avoir avancé le paiement hebdomadaire est assimilé à un Cho'had!

De là le Rav Wasserman dit que si pour un tout petit pot de vin un grand Sage s'est rendu impropre à juger une affaire, alors que dira-t-on pour nos questions fondamentales?

Un homme qui n'a pas été éduqué dans la pratique de la Thora et des Mitsvots aura beaucoup de mal à accepter son erreur. On est trop bien installé dans la routine avec ses mauvaises habitudes qui font tinter à l'oreille : « Maurice, enfin, tu ne vas quand même pas aller au cours du Lundi soir, le Rabbin va te dire de ne pas aller au Ciné le samedi ou il te dira de changer ton portable ! C'est impossible et ». Donc de cette Mitsva du Cho'had il sort un principe imparable, c'est que l'homme n'appliquera sa jugeote que lorsqu'il aura préalablement enlevé ses préjugés et autres intérêts! Et ce

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

principe universel s'exerce dans de nombreux domaines de la vie, il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour se rendre compte de l'étendue du travail à accomplir !

Quand la prière sincère fait revenir les demi-morts sur terre!

La semaine dernière on a parlé du Rav Karlinstein Zatsal et de son formidable niveau de Bitahon/de confiance en Hachem avec sa transplantation des reins. Même si les choses paraissent bien obscures, l'homme doit garder confiance dans le Boré Olam!

Durant son long traitement dans les hôpitaux en Amérique, le Rav fut témoin d'un épisode très exceptionnel. Il s'agissait d'une jeune dame de la communauté qui était hospitalisée en même temps que lui mais son cas était encore bien pire! Elle avait *la maladie* au niveau des intestins (Que D.ieu nous en garde et nous protège) et la situation était tellement grave que le staff médical levait les mains au Ciel en disant qu'elle n'avait plus qu'une semaine à vivre!!



La femme demanda alors à sa fille âgée de 15 ans de sortir de la pièce. Cette dernière était toute retournée et pressentait le pire ! Elle demanda l'aide d'une infirmière pour aider sa mère dans les derniers instants... L'infirmière entra dans la chambre et vit la femme malade sous les draps, le corps et visage entièrement recouvert. Et **on pouvait entendre une courte prière** qui sortait de dessous les draps: « **Mon père qui est au Ciel! S'il te plaît, qu'as-tu à gagner avec ma mort et ma descente à la géhenne?! Encore un Kadich de plus qu'on fera en mon souvenir, quelques Michniots seront étudiées pour mon âme! Mais voilà, je te promets que si tu me guéris de mon mal, je SANCTIFIERAI ma vie pour la Thora et ceux qui l'étudient!! Chaque jour j'irai à la Yéchiva pour préparer les repas des élèves et nettoyer le bâtiment.** » Après cette prière qui sortait directement de son cœur, la mère demanda alors à sa fille un verre d'eau car elle était assoiffée! L'infirmière qui était à côté interdit à la fille d'accomplir sa volonté car son état de santé terrible ne permettait en aucune façon de boire car cela pouvait provoquer l'étouffement! Cependant, la mère réclama encore de l'eau ! Cette fois la fille passa outre l'injonction de l'infirmière et tendit un verre d'eau. La mère prit le gobelet, fit la **BENEDICTION «Chéhakol..»** et but avidement l'eau! Elle n'a pas eu une

seule plainte, cela relève du miracle! A nouveau elle demanda un autre verre et pareillement elle le but. Jusqu'à ce que la

malade ait une autre demande encore plus ahurissante. « Donnes-moi s'il te plaît un plat à manger car...j'ai très faim » La fille était sidérée et refusa de donner le plat car c'était un grand danger étant donné son état. Mais à nouveau la mère réitéra sa demande et en fin de compte la fille acquiesça et amena un plat de pommes cuites broyées. Pareillement la maman mangea tout le plat devant les yeux ébahis de l'infirmière! **La situation était surnaturelle**, au point que tout le staff médical vint voir le miracle, une personne en phase terminale d'une maladie des intestins qui a pu boire et manger sans aucun problème et qui en redemande. INCROYABLE ! Le spécialiste du service dit « **Cela fait trente ans que je travaille dans ce service et je n'ai jamais vu un tel phénomène, c'est un véritable MIRACLE!** » En moins d'une semaine, au lieu que cette maman rejoigne ses aïeux au cimetière juif (car comme mes lecteurs le savent, il est interdit de se faire enterrer dans un cimetière civil), cette mère de famille SORTIT de l'hôpital et rejoignit sa maisonnée!! Très vite, dès qu'elle fut entièrement remise sur pied, elle se rendit à la Yéchiva la plus proche pour demander l'autorisation au Roch Yéchiva d'aider à préparer les repas, pour respecter son vœu quelques jours plus tôt à l'hôpital. Le Roch Yéchiva était tout étonné de la coïncidence car quelques jours auparavant la cuisinière avait demandé une auxiliaire compte tenu du nombre important de Bahours ! Le Roch Yéchiva conclut « c'est bien une preuve que c'est voulu par le Ciel! Donc tu es engagée ». Notre rescapée des hôpitaux américains commença son travail avec beaucoup d'abnégation dans les cuisines d'une Yéchiva Guédola. Il est même rapporté que durant Ben Hazmanims (les vacances) cette dame se rendait dans une autre Yéchiva, celle de Mir à New York, pour préparer les repas, car elle ne voulait pas s'abstenir de sa tâche sacrée. Et cela fait plus de 20 années qu'elle travaille! De là, apprenait le Rav Karlinstein Zatsal, la prière a la force de faire revenir les « demi-morts » sur terre et que l'aide aux Bahours Yéchiva (et Avréhims) est beaucoup appréciée dans le Ciel! **Et comme le dit Rabbi Nahman Ben Feïgue, dans la vie il n'y a pas de Yéhouch/ d'abandon et de désespoir!! Ein Youch BaOlam CLALL!!**

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut.
David Gold

Une bénédiction de **GRANDE** réussite à tous les **Valeureux** Bahouré Yéchiva, Avréhims qui reprennent le chemin du Beth Hamidrash et de la Yéchiva pour étudier la Thora.

Hazaq Hazaq Vénitrazek

Une Bérah'a à la famille Lelti Gabriel et à son épouse ainsi qu'à toute leur descendance.

Toutes celles et ceux qui veulent participer à l'effort pour la diffusion de mon feuillet peuvent prendre contact auprès du mail 9094412g@gmail.com.

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora



sous la direction
du Rav **Israël
Abargel Chlita**

Haméïr Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Choftim
5782

| 170 |

Parole du Rav



Pour que chaque juif se sente bien avec le sage, celui-ci doit l'enlacer. Pas le briser. Même pour l'éduquer et lui apprendre. Celui-là est venu sans kippa ! Laisse le tranquille ! Tant que son âme n'a pas dit : Je veux une kippa ! Ne lui en mets pas. Ce qui ne vient pas de l'interiorité jette le à la poubelle.

Parfois il arrive que la femme fasse le pain à la maison. A l'extérieur le pain a l'air parfait. Mais si tu l'ouvres avec tes mains, tu vois que le pain est comme du lait. La pâte est toute liquide. Donc à l'extérieur c'est bien cuit mais pas à l'intérieur. Il y a des femmes avisées, qui connaissent la bonne température du four, et plantent des cure-dents pour vérifier la cuisson. C'est exactement ça le sens. Si tu n'es pas cuit à l'intérieur, ne regarde pas. Pour les enfants, les gendres, les belles filles c'est pareil, ne jamais réprimander séchement. Toujours de côté. Quand tu escalades l'Everest, tu ne veux pas tomber au milieu ? Fais des détours. Fais des akafotes, la première, la deuxième... Comment Jéricho a-t-elle été détruite ? Par des missiles ? Non. Ils ont tourné autour des murailles et le septième jour ils ont fait sept tours et il ne reste plus rien de Jéricho.

Alakha & Comportement



Le mois d'Eloul est le dernier mois de l'année civile (qui commence en Tichri) et le 6ème mois de l'année selon la Torah (qui commence en Nissan) du calendrier hébraïque. Du fait de sa place dans le calendrier, le mois d'Eloul est placé dans la tradition rabbinique sous le signe de la pénitence, en prélude au jugement divin rendu à Roch Achana et scellé le jour de Yom Kippour.

Pendant ces jours de pénitence, certains jeûnent et beaucoup d'autres récitent les sélihot, soit à la mi-nuit, soit tôt le matin avant la prière. Le mois d'Eloul est un mois de tchouva où nous devons prendre conscience de nos fautes et de toutes les situations où nous sommes tombés devant le yetser ara. Ce mois est privilégié pour se rapprocher d'Hachem car c'est le mois où le roi se promène dans les champs pour rencontrer son peuple. Comme il est rapporté par nos sages Eloul est l'acronyme de **אני לרודי רודי לי** : Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi ! Donc c'est un moment de grâce divine qu'il ne faut pas laisser passer.

Les clés du service divin de la Egl'a Aroufa



Dans la paracha de la semaine, la Torah nous ordonne : «Si un cadavre est trouvé dans un champ du pays qu'Hachem votre D.ieu vous donne en héritage, et qu'on ne sait pas qui l'a frappé, les anciens de cette ville doivent abattre une génisse dans une vallée désolée...et ils la décapiteront dans cette vallée»(Dévarim 21.1-4). Lorsqu'un mort était retrouvé sur la route, et qu'on ne savait pas qui l'avait tué, trois juges du Bet Din de Jérusalem venaient mesurer la distance entre le cadavre et les villes voisines, pour déterminer quelle ville était la plus proche du corps. Le corps était ensuite enterré à l'endroit même où il avait été retrouvé.

Aujourd'hui, bien que cette mitsva ne soit plus pratiquée pour plusieurs raisons, comme toutes les mitsvot de la Torah, elle possède des allusions à notre service divin qui sont pertinentes pour chaque personne, et dans chaque génération. Alors, qu'est-ce que la l'Egl'a Aroufa (décapitation de la génisse) implique pour notre service divin, et pourquoi sa tête est-elle décapitée de l'arrière du cou et non à l'avant (comme une vache ou un poulet est abattu pour le consommer), et pourquoi est-elle décapitée spécifiquement devant le fleuve ? Dans notre paracha, la Torah nous commande : «Soyez innocent avec Hachem votre D.ieu»(Dévarim 18:13). Découvrons comment accomplir cette mitsva. Rachi explique cette mitsva comme suit : marchez devant lui avec Tmimout (innocence de cœur), ayez confiance en Lui et n'essayez pas de regarder vers l'avenir. Au lieu de cela, tout ce

qui vient sur vous, acceptez le avec innocence et alors vous serez avec Lui. Rachi nous a révélé comment nous pouvons atteindre cette qualité remarquable de Tmimout. Au total, il y a cinq étapes : 1) Marcher devant Lui avec Tmimout 2) Avoir confiance en lui 3) Ne pas essayer pas de connaître l'avenir 4) Tout ce qui vient sur nous, l'accepter avec Tmimout. 5) Alors vous serez avec Lui. Ce n'est que lorsqu'un juif mérite d'accomplir toutes ces étapes avec succès qu'il pourra alors vraiment être avec Hachem. Chaque Juif doit avoir confiance en Hachem et le laisser nous guider et pour naviguer dans nos vies avec sécurité.

Aussi simple que cela puisse paraître, le monde est loin de comprendre cela et encore plus de l'accomplir ! Quand Hachem envoie une âme dans ce monde, Il l'envoie pour accomplir une mission spéciale confiée exclusivement à cette âme. Hachem dote chacun d'entre nous de toutes les capacités et conditions nécessaires pour remplir notre mission, y compris la famille et le pays dans lesquels nous sommes nés, notre lieu de travail et notre revenu, et tous les autres détails de notre vie. Après être nés dans ce monde et avoir commencé à grandir, Hachem s'attend à ce que nous nous efforcions de remplir notre mission, c'est-à-dire d'agir en fonction de nos forces, de nos capacités et de nos talents, et c'est tout ! Il n'attend pas plus de nous. Qu'arrive-t-il habituellement à quelqu'un qui essaie et essaie à nouveau mais qui ne reçoit pas les résultats qu'il espérait ? Il commencera à accuser tout et tout le monde, se plaindra et gémira. Qui lui a demandé

>> suite page 2 >>

Photo de la semaine



d'obtenir les résultats qu'il voulait ? Personne ! Et c'est précisément là le problème. Hachem nous demande seulement de faire de notre mieux. Les résultats sont uniquement entre ses mains ! Nous devons laisser Hachem guider nos vies, savoir que nous devons accomplir sa volonté et nous en réjouir, même si nous ne voyons pas les résultats de nos propres yeux !

Nous sommes tenus de vivre de cette façon à chaque étape de notre vie. Nous devons toujours vivre avec les versets : « Dans ta main, je confie mon esprit » (Téhilimes 31.6) et « Jette ton fardeau sur Hachem » (Téhilimes 55.23). Nous devons nous abandonner entièrement à Hachem et nous confier complètement entre ses mains. Confie-toi entre les mains d'Hachem et dis-Lui : « Dans Ta main, je confie mon esprit », fais de moi ce qui est bon à tes yeux. J'espère que Tu me guideras vers le meilleur endroit possible pour moi. L'innocence est l'achèvement de la émouna. Emouna qu'il y a un Créateur dans le monde et qu'Il en est le leader et le guide ! Cette émouna est nécessaire dans toutes les situations, et tous les jours. Chaque juif est descendu dans ce monde avec sa propre mission personnelle, qu'il est le seul à pouvoir accomplir. En outre, chaque juif a aussi une mission générale. Une mission qui découle du fait qu'il a été choisi pour faire partie du peuple d'Israël, pour l'étude de la Torah et l'observance des mitsvot !



nous sommes exposés par inadvertance à toutes les difficultés et à tous les chagrins du monde (l'aspect du sang - דם). Pour cette raison, la génisse est décapitée. Sa tête est séparée de son corps, ce qui indique que la réalité du sang, qui implique la souffrance, résulte de la séparation de notre tête (pensées) d'Hachem. C'est aussi pourquoi la décapitation se fait précisément de l'arrière de la tête. L'arrière de la tête symbolise la dissimulation du visage, comme il est écrit : « Car ils m'ont tourné le dos, et non le visage » (Yirmia 2.27). Hachem ne cache pas son visage autrement qu'à ceux qui séparent leurs pensées de Lui et oublient son existence.

Par conséquent, la décapitation du veau se fait précisément devant un fleuve puisque le mot נחל est un acronyme pour « Nos âmes attendaient Hachem » (Téhilimes 33.20). Cela fait allusion à la rectification de l'acte d'oubli, se rappeler qu'Hachem se cache dans toutes nos souffrances et, pour attendre et espérer son salut, « Notre âme a attendu Hachem ». Si cela est fait correctement, alors la fin du verset sera également accomplie : « Il est notre aide et notre bouclier ». Hachem nous aidera et nous sauvera de nos luttes et de nos souffrances rapidement. Quand nous commençons à voir comment Hachem gouverne le monde et observons sa grandeur, comment en un instant Il fait d'innombrables actions, et qu'il n'y a personne pour Lui dire quoi faire, alors la confiance en Hachem naît dans nos cœurs. Quelqu'un qui a confiance en Hachem comprend que tous ses besoins physiques et spirituels ne sont que entre les mains d'Hachem, alors quand il a besoin de quelque chose, il le Lui demande immédiatement. De plus, après avoir demandé à Hachem, nous pouvons être calmes et sereins, sachant qu'Hachem s'en occupe et qu'il n'y a plus aucune raison pour nous de le faire. Un sentiment constant de calme émanant de la émouna pure est un niveau spirituel très élevé !

Citation Hassidique



"Depuis les temps de nos ancêtres jusqu'à ce jour, nous avons fait de nombreuses fautes, et à cause de nos péchés nous avons été, nous, nos rois et nos cohanimes, livrés aux rois des autres nations, à l'épée, à l'exil, à la rapine et au déshonneur, comme nous le vivons encore de nos jours. Aujourd'hui, dans un bref instant, Hachem s'est ému envers nous dans sa miséricorde, en conservant quelques uns d'entre nous, en nous donnant une demeure fixe dans sa sainte demeure. Ainsi, Hachem notre Dieu a bien voulu faire briller nos yeux et nous rendre un peu de vigueur dans notre servitude.

Car nous sommes des esclaves mais dans notre esclavage, Hachem notre Dieu ne nous a jamais abandonnés : il a inspiré la bienveillance des rois de Perse pour qu'ils ravivent notre flamme, remonte la résidence divine, en réparant les ruines et en nous accordant un abri assuré en Judée et à Jérusalem"

Ezra Chapitre 9

Beaucoup de gens se disent : « C'est vrai, Hachem est le vrai commandant, mais qu'en est-il de moi ? » Et donc, quand leurs plans ne passent pas, ils tombent directement dans la dépression. La vérité est que toutes nos difficultés existent parce que nous oublions qu'Hachem est celui qui commande sur le navire. Toutes nos difficultés existent seulement parce que nous séparons nos pensées d'Hachem et oublions qu'Il existe. Pour cette raison, nous nous créons une forme de dissimulation d'Hachem de notre propre volonté, nous cachant de Lui. Mais en réalité, dans toutes les difficultés, les retards, les chagrins et les angoisses que nous traversons, Hachem est caché en eux. Il attend et anticipe que nous nous souvenions de Lui et que nous nous tournions vers Lui, car Lui seul peut nous sauver, et ce n'est qu'alors qu'Il nous sauve en un clin d'œil. Mais, tant que nous oublions et que nous ne nous souvenons pas qu'Hachem est avec nous à chaque instant, et qu'au lieu de cela, nous demandons l'aide des autres, nos problèmes continueront encore et encore.

Maintenant, l'allusion à la mitsva de la génisse peut être comprise. Le sang du cadavre qui se trouve dans le champ fait allusion à toute l'angoisse qui frappe chaque personne (אדם) tout au long de sa vie. Le mot אדם se compose des lettres א-ד-ם. En d'autres termes, lorsque nous séparons notre esprit d'Hachem - א,

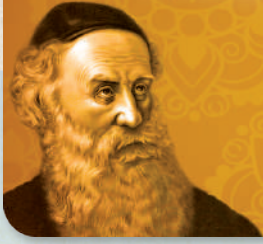
"Il est indispensable de ne pas séparer ses pensées d'Hachem"

Le seul désir d'Hachem est que nous lui tendions la main, Il n'est confiné par rien et son amour pour nous est infini. Hachem ne veut que ce

qu'il y a de mieux pour nous, et si c'est le cas, il n'y aura jamais de raison de s'inquiéter, car Hachem s'occupe de tout ce dont nous avons besoin. Hachem a créé la terre pour nous apprendre qu'il n'y a rien de stable ou de permanent dans ce monde. Au contraire, tout tourne selon Sa volonté. Pour cette raison, nos vies sont pleines d'émotions qui changent constamment. Parfois, nous sommes pleins de confiance et d'autres fois pleins de peur, parfois nous nous sentons aimés et parfois rejetés. Il en va de même pour notre santé, notre sagesse, notre revenu et notre famille. Parfois, nous sommes « debout », et tout est doux, et parfois... Qu'Hachem ait toujours pitié de nous. La Torah exige que nous acceptions que tout ce qui vient sur nous, soit accepté avec Tmimout !

Extrait tiré du livre : Méssilot El Anéfech - Sefer Dévarim - Paracha Choftim du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

”בִּי קְדוֹב אֱלֹהֵי דַּרְבָּר מֵאֵל בְּכֵיךְ וּבְלִבְכֶּךָ לְעִשְׂתֶּךָ”



Connaître la Hassidout



Une acquisition qui demande un investissement

Dans la Torah, il existe le Pchat, le Remez, le Drach et le Sod. L'homme ne doit pas craindre de toucher la Torah du Sod (secret). Il y en a qui prétendent connaître des gens dont l'esprit était embrouillé dans le passé. Il faut leur dire que celui qui a l'esprit embrouillé l'a depuis toujours. Rachbi n'était pas du tout perturbé, seulement ceux dont l'âme est faite de trous et de fissures, ont peur de tout. Quand Baba Salé Zatsal a déménagé de son appartement pour emménager dans une plus grande maison, il a appelé la rabbanite et lui a dit : «Une aiguille ou une fourchette n'entrera pas dans ma maison tant que le Zohar n'entrera pas». Il disait : «Une maison dans laquelle le Zohar entre ne verra jamais de problèmes».

Après tout, l'intégralité des 613 organes de l'âme est habillée par les 613 mitsvot de la Torah. Tous les 613 commandements de la Sainte Torah doivent passer par ces trois outils, la pensée, la parole et l'action. Il faut penser à faire la mitsva, en parler en étudiant ses différentes lois et en la réalisant réellement c'est la raison pour laquelle la présence divine repose sur l'homme et non sur ses actes. Le travail de l'Admour Azaken était de tout mettre en pratique, c'est pour cela qu'il a appelé ce livre un recueil de conseils pour le service divin, afin de savoir comment utiliser la pensée, la parole et l'action.

Les mitsvot pratiques ont des actes proprement dit, mais il y a des commandements qui ne sont pas des actions concrètes, comme l'étude de la Torah, dans laquelle la parole et la pensée sont utilisées, en parlant sur le sujet et en pensant aussi à quelle est la bonne explication. Est-ce que ce j'ai dit est correct ? Est-ce que je faisais référence aux paroles de Rachbi ? Je regarde Rachbi, et je vois que

ce que je pensais n'était pas vrai du tout - Rachbi me redresse. Ai-je compris Rachbi ? Et même s'il semble que je l'ai compris, quand j'étudie Tossfot,



si je ne comprends pas leurs paroles, c'est un signe que Rachbi est encore incompréhensible pour lui, car si les paroles de Rachbi étaient comprises, j'aurais une clé pour comprendre Tossfot.

Comment un homme peut-il vérifier s'il a bien compris le problème ? Si, après avoir étudié les paroles de Tossfot, il va étudier le Maharcha et qu'il ne ne comprend rien, alors c'est un signe que Tossfot est incompréhensible, que Rachbi n'a pas été compris et que la Guémara est également insondable. Il devra tout recommencer depuis le début et tout réapprendre à nouveau. Il est nécessaire de savoir qu'Hachem compte les commencements, il y a des choses qui sont brèves dans le concept mais profondes dans le sujet, et à cette fin, il faut travailler, c'est le pouvoir de la Torah.

Il s'ensuit que la vraie pensée ne peut être comprise que lorsqu'elle est exprimée dans la parole, comme il est rapporté dans la Guémara (Erouvin 54a), qu'un juif qui récite à haute voix son étude en faisant sortir les mots de sa bouche, il se souviendra de son enseignement, mais celui qui apprend dans un murmure, finira par oublier

son Talmud, parce que sa pensée n'a pas été réalisée, donc parler est un moteur, c'est le leadership.

Le Sfata Emet dit que lorsqu'un homme apprend la Torah orale par cœur, il devient le propriétaire de la Torah, donc la Torah est appelée une femme, comme expliqué dans la Guémara (Kidouchine 30b), c'est à dire que quand il étudie la Torah sérieusement, il l'acquiert comme il acquiert une femme. La Michna dans Avot (86.45) énumère quarante-huit termes qu'il faut posséder pour acquérir la Torah, comme de l'entendre avec l'oreille, de la dire avec ses lèvres, avec l'intelligence du cœur, etc. Rabbénou Yona dit que ces choses ont été énumérées une par une, afin que quiconque qui en soustrait une seule sache qu'il ne pourra pas mériter la couronne de la Torah. Ceci est similaire à un véhicule auquel il manquerait une des pièces.

L'une des acquisitions de la Torah est d'ouvrir les lèvres, c'est-à-dire faire sortir les choses avec les lèvres, prononcer les mots avec la bouche. Un homme possède cinq éléments qui constituent sa bouche, qui sont la gorge, les lèvres, le palais, la langue, et les dents. Quand l'homme réussit à les utiliser comme il se doit et sait comment prononcer correctement, alors la Torah est accomplie dans sa main. Le Talmud rapporte (Erouvin 53a) que les membres de la tribu de Yéoudah gardaient consciencieusement la sainteté de leurs langues, ils gardaient correctement la version première et donc les enseignements furent gardés entre leurs mains, mais les gens de Galilée qui ne gardaient pas l'accent de leurs langues, qui parlaient une langue faible et qui ne prononçaient pas bien les lettres, hélas ne gardèrent pas pas leurs enseignements.

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Betsour Yaroum enseignement sur le Tanya - Chapitre 4
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
 Paris	20:13	21:18
 Lyon	19:59	21:01
 Marseille	19:54	20:04
 Nice	19:47	20:48
 Miami	19:21	20:13
 Montréal	19:11	20:14
 Jérusalem	18:22	19:38
 Ashdod	18:44	19:40
 Netanya	18:44	19:39
 Tel Aviv-Jaffa	18:43	19:42

Hiloulotes:

- 09 Eloul : Dan Ben Yaacov
- 10 Eloul : Rabbi Barouh Yérouchalmi
- 11 Eloul : Rabbi Chalom Yossef Mérozan
- 12 Eloul : Rabbi Simha Bonime
- 13 Eloul : Rabbi Yossef Haïm/Ben ich Haï
- 14 Eloul : Rabbi Zéharia Yona
- 15 Eloul : Rabbi Yossef Mordéhaï Lévy

NOUVEAU:

Faites la dédicace de votre choix dans l'édition prochaine du livre Imré Noam Volume 2 en français sur les enseignements du Rav Yoram Abargel Zatsal



Contactez nous au : +972-54-943-9394

Histoire de Tsadikimes

C'est l'histoire d'un des directeurs d'une institution caritative de Jérusalem : J'avais l'intention de me rendre d'Angleterre, où je séjournais, directement à Toronto pour rencontrer le célèbre philanthrope juif Joseph Tannenbaum, mais j'ai découvert qu'un vol direct était très coûteux. L'agent de voyages m'a expliqué qu'il y avait une réduction spéciale sur les billets de Londres à New York et qu'il y avait des vols de navette constants de New York à Toronto. Le coût total serait inférieur à celui d'un vol direct, et il a dit que je ne perdrais pas trop de temps. Par conséquent, je lui ai demandé de faire des réservations pour moi sur les deux vols.



Lorsque l'agent de voyages m'a délivré les billets, j'ai été bouleversé de voir qu'il n'avait établi qu'un seul billet de l'Angleterre à New York. Voyant ma stupéfaction il me dit : «Ce n'est pas une bonne idée de réserver une place sur le vol de New York à Toronto à partir d'ici. Faites-moi confiance. J'ai de l'expérience dans ce domaine. Si, pour une raison quelconque, le vol en provenance d'Angleterre est retardé, vous risquez de manquer le vol de Toronto. À mon avis, il est plus sage d'acheter un billet pour Toronto au comptoir de New York». «Mais que ferai-je s'il n'y a pas de vol prévu pour Toronto quand j'arriverai à New York ?» ai-je demandé avec inquiétude. Je ne voulais pas faire attendre Mr. Tannenbaum, et encore moins manquer de le rencontrer. Il avait souvent contribué généreusement à mon institution, mais je savais que c'était un homme très occupé. Je pourrais être bloqué à New York sans aucun moyen d'arriver à Toronto à l'heure, et il n'aurait peut-être pas le temps pour moi plus tard.

L'agent de voyages m'a assuré qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter en me disant : «Se rendre de New York à Toronto n'est pas plus compliqué que de voyager de Jérusalem à Tel Aviv. Il y a des vols tout le temps, et ils sont généralement à moitié vides». L'agent de voyages était, après tout, plus expérimenté que moi. Je l'ai donc écouté et je devais prendre l'avion pour New York, et de là, un vol pour Toronto, avec l'aide d'Hachem. Celui qui m'avait amené aussi loin me conduirait encore plus loin. Contrairement aux prédictions de l'agent de voyages, j'ai quitté l'Angleterre exactement à l'heure et je suis arrivé à New York vingt minutes plus tôt que prévu. Je me suis immédiatement rendu à la billetterie pour réserver une place sur le prochain vol à destination de Toronto, m'attendant à ce que les choses progressent rapidement et en douceur. Après tout, c'était censé être comme «voyager de Jérusalem à Tel Aviv». Cependant, il est vite devenu évident que je ne partirais pas à Toronto ce jour-là. «Il n'y a pas de sièges

disponibles», me dit l'agent de réservation sans sourcilier. Je lui ai demandé : «Que voulez-vous dire? Comment est-ce possible? On m'a dit qu'il y avait des vols qui partaient pour Toronto toutes les demi-heures. Il doit bien y avoir un siège disponible sur l'un d'eux» L'agent m'expliqua : «Celui qui vous a dit cela avait raison. C'est le cas d'ordinaire. Cependant, il y a un grand événement sportif qui a lieu à Toronto aujourd'hui, et les billets d'avion sont tous épuisés». J'étais bouleversé. J'aurais dû insister pour que l'agent de voyages me réserve mon billet jusqu'à Toronto. Je me sentais bête de l'avoir écouté. J'aurais dû... Si seulement... Il semble que je n'avais pas le choix. Je devais faire une réservation pour le lendemain et passer la nuit chez des parents à Brooklyn. Cela ne servait à rien de se fâcher ou de se plaindre.

Alors que je me rendais à Brooklyn, j'ai eu le temps de réfléchir à ce qui s'était passé. Quel idiot ! Penses-tu vraiment que c'est toi qui a «permis» que cela se produise ? Il n'y a qu'un seul qui permet que les choses se produisent dans ce monde. C'est Lui qui a incité l'agent de voyages à te conseiller à faire ce que tu as fait, et c'est Lui qui t'a poussé à accepter. Je me suis penché en arrière sur mon siège dans le taxi et je me suis détendu. Maintenant, je voyageais dans les rues de Brooklyn au lieu de voler au-dessus des nuages. Je n'avais aucune idée de ce que le lendemain allait apporter, mais je savais une chose... Celui qui avait planifié les événements de ce jour-là planifierait également le lendemain.

Le lendemain matin, je suis monté à bord de l'avion pour Toronto. Je me suis dirigé vers mon siège où, à mon grand étonnement, j'ai vu une silhouette familière sur le siège suivant. Est-ce que je rêvais ? Au début, je le pensais certainement. Assis à côté de moi n'était autre que Mr. Joseph Tannenbaum lui-même, le philanthrope que j'étais censé rencontrer à Toronto la veille au soir ! «Reb Yossef !» me suis-je exclamé. «Reb Yossef, je suis en route pour te rencontrer !» «Oui», a répondu Mr. Tannenbaum. «Je sais que nous avons un rendez-vous hier soir à Toronto, mais j'ai été inévitablement retenu à New York, et il n'y avait aucun moyen de te le faire savoir». Pendant le vol, je lui parlerai longuement sans avoir l'impression de m'imposer ou de prendre son temps. Quoi de mieux ? Très apaisé, j'ai attaché ma ceinture de sécurité. Je savais que je ne regarderais plus jamais les retards ennuyeux de la même manière, car ce ne sont pas de simples coïncidences.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous :

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméïr Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons



hameir laarets



054-943-9394



Un moment de lumière

BNEI SHIMSHON

בְּנֵי שִׁמְשׁוֹן

BNEI SHIMSHON ELOUL (SPECIAL HIL OULA ZERA SHIMSHON)

Pour recevoir gratuitement ce feuillet chaque semaine, s'inscrire sur : bneishimshon@gmail.com

Le Zera Shimshon est l'un de ses deux sfarim les plus connus, il s'agit d'un commentaire sur la Torah.

Le Zera Shimshon eut un fils. Ce dernier décéda laissant le Rav Shimshon 'Haim sans descendance. Dans l'introduction de son livre, le ZERA SHIMSHON promet à celui qui étudiera ses écrits beaucoup de réussite aussi bien matérielle (notamment une belle descendance) que spirituelle.

LES PENSEES DE TECHOUVA

Puisque nous sommes désormais rentrés dans le mois d'Eloul et que la Hiloula du Zera Shimshon tombe ce vendredi soir, nous allons présenter un dvar torah du Rav Shimchon Haim Nahmani sur la téchouva (symbole du mois de Eloul)

La guémara évoque un récit concernant Rabbi Meir et son épouse. Son épouse, Bérouria, la fille rabbi Hanania ben teradione, la guemara nous décrit d'ailleurs la grandeur extraordinaire de cette femme. Le traité Pessahim relate qu'elle était capable d'apprendre plus de 300 halachot en un seul jour.

Un jour, elle aperçut Rabbi Meir prier pour qu'un voisin mauvais et pêcheur qui ne cessait d'importuner Rabbi Meir décède ; consternée, elle explicite le verset des Psaumes, « Que les pécheurs soient ôtés de la terre! Que les méchants n'existent plus ! », Comme pour dire, David dans ses psaumes, souhaite la fin des péchés mais pas la fin, pas la mort des pécheurs. Pourquoi prie tu donc pour leur mort ? Prie plutôt pour qu'ils fassent Techouva ! Rabbi Meir reconnu la vérité dans les paroles de sa femme et pria pour que ce voisin fasse techouva et ses prières réussirent et ce voisin fit une grande techouva

Le Maharsha pose une question puissante sur ce passage :

Voici que nous connaissons les principes suivants :

- HAKOL BIDE SHAMAYIM HOUTS MIYIRAT SHAMAYIM (le Talmud nous indique que **“Tout vient de Dieu excepté la crainte de Dieu”**)

- HABA LETAHER MESSATEIN LO (**“Celui qui désire aller vers le bien et la pureté, Hashem l'aide”**)

Aussi, comment pouvons-nous prier pour qu'une personne fasse Techouva ? La Techouva est avant tout une affaire personnelle ! Nous ne pouvons pas prier pour qu'une personne acquière de la « crainte de dieu » (IRAT SHAMAYIM) ! Comment Rabbi Meir réussit à influencer la téchouva de ces mécréants ? La téchouva est bel et bien une affaire personnelle

HISTOIRE

Introduisons la réponse par une histoire :

A bnei brak il y'a quelques années, un garçon qui a grandi dans une famille religieuse de bné brak abandonna la religion et alla s'installer avec son cousin à Tel aviv. Un jour, le cousin appelle son oncle et lui dis « ton fils est avec une goya, il va bientôt se marier, je préfère t'appeler pour te prévenir »

Le père décide alors d'appeler son fils, en ayant en tête de lui proposer de venir passer un shabbat en famille.

A sa surprise, il accepte l'invitation. Le père prévient alors toute la famille « personne de le provoque, personne ne l'interpelle si il sort son téléphone, si il fume pendant shabbat .. on le laisse tranquille »

Le shabbat se passe comme l'avait prévu le père. Le fils utilisa son téléphone, fuma sa cigarette, se leva tard le samedi matin.. »

Shabbat après-midi, le père dit à son fils « tu veux venir avec moi au cours de Rav Steinman »

Le fils accepta, il se rendit au cours. Le cours se passa et à la fin du cours, chacun se positionna dans la file pour souhaiter « Git Shabés » au Rav Steinman.

Lorsque le père et le fils se présentèrent devant le rav steinman, ce dernier reconnu le barouh qui avait grandi dans le même quartier que le rav. Le Rav steinman ayant compris que ce dernier avait abandonné la torah, lui souhaita un chaleureux git shabés et lui demanda « depuis combien de temps il avait abandonné la religion ». Le garçon lui répondit « depuis maintenant 2 ans ». Le rav lui demanda alors « dis-moi, dans ces deux ans, as-tu eu des pensées de techouva ». Il répondit « Oui ». Le rav demanda « ces pensées représentent combien de minutes ? » il répondit « à peu près 15 à 20 min ». Le rav répondit alors avec un grand sourire « hashré helkéha » (GRAND EST TON MERITE)

L'histoire est un peu longue mais quelques semaines après cette histoire, le jeune appela son père pour lui dire « papa, j'ai rompu avec la Goya, je rentre à la maison »

Le jeune rentra chez lui et reprit petit à petit le lien avec la torah et les mitsvotes

Un jour, le père interrogea le fils sur ce fameux shabbat qu'ils avaient passé ensemble. Il lui demanda « Pourquoi avais-tu accepté de venir avec moi au cours du Rav Steinman »

Ce dernier répondit qu'il avait été marqué dans son enfance par le rav, notamment, un jour où le rav était venu interroger les élèves sur des mishnayotes. Le rav interrogea ce garçon plusieurs fois et il ne sut pas répondre aux différentes questions demandées

Le rav avait distribué des bonbons à la fin de la séance. Le garçon qui n'avait pas su répondre aux différentes questions, s'était mis de côté dans la place. Aussi, le rav l'aperçut et lui demanda de s'approcher. Il le

regarda chaleureusement et lui donna 3 bonbons et lui dis. Je t'ai posé 3 questions. A chaque fois, même si tu n'as pas répondu, tu as ESSAYÉ de répondre. L'important c'est d'essayer, ce n'est pas de réussir !!

Aussi, quand le garçon revit le rav, il prit des forces de par les qualités du rav et la question du rav sur les pensées de techouva éveilla le repentir du jeune garçon.

Pour compléter cette histoire, le Zera Shimshon explique qu'il n'existe pas un RACHA au monde, un braqueur de banque, un voleur, un assassin qui n'ait pas après avoir réalisé ses larcins ou ses fautes, ai éprouvé des sentiments de techouva, des pensées de techouva.

Certes, ces pensées peuvent durer 10, 15 secondes, 1 min, 5 min, 10 min avant de disparaître. Dans tous les cas, ces pensées éphémères existent. Le problème c'est qu'elle s'évaporent très vite.

Le Zera Shimshon est MEHADESH que OUI c'est vrai, on ne peut pas prier pour la téchouva d'un autre. C'est bien une affaire personnelle. Par contre, ce qui est sûr, c'est que tout à chacun, nous pouvons prier pour que ces pensées éphémères du RACHA se transforment en **VERITABLE TECHOUVA, EN TECHOUVA CONCRETE ET ETABLIE DANS LA DUREE !** C'est ainsi le sens profond de la prière réussie de Rabbi. Partant du principe que n'importe quel juif qui faute ressent des pensées de téchouva, nous pouvons prier pour lui afin qu'il puisse inscrire ses pensées dans un projet de téchouva accompli et abouti.

Puisse le mérite du Zera Shimshon vous apporter réussite et bénédictions.

Shabbat Shalom - LEILOUY NISHMAT HAIM BEN SIMHA, Yael BAT SARAH, SOLIKA BAT RAHMA, @TIFERETMOCHE ROMAINVILLE